D3.

Bibliothecæ

M. Hyacinthi Theodori Baron,
Antiqui Facultatis Medicinæ
Parisiensis Decani, nec non
Castrorum Regis et Exercituum
Protomedici.

18351/A

46528

COLLECTION

DE

DIFFÉRENTES PIECES,

CONCERNANT

La Chirurgie, l'Anatomie, & la Médecine pratique, extraites principalement des Ouvrages étrangers.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez LE BRETON, Imprimeur ordinaire du ROI, rue de la Harpe.

M. DCC. LXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSIEUR

HEVIN,

PREMIER CHIRURGIEN

DE MADAME

LA DAUPHINE,

&c.

MONSIEUR,

Un Ouvrage qui traite des différentes parties de la Médecine, ne doit être naturellement offert qu'aux personnes qui ont de la célébrité dans l'Art de guérir. Je sais que votre nom seul est bien capable

de faire recevoir favorablement du Public la Collection dont je donne un essai ; mais un motif plus puissant & plus conforme à la liaison qui nous unit depuis long-tems, m'a déterminé à rendre public un tribut que je dois à l'amitié la plus tendre & la plus sincere dont vous m'avez toujours honoré : je me crois heureux de l'avoir méritée ; & je le serai encore plus, si, en me la conservant, vous ne doutez jamais des sentimens distingués d'estime & de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, **.

AVERTISSEMENT.

QUelques immenſes que ſoient les connoiſſances qu'exige l'Art de guérir, & quelque attention qu'on apporte à les rendre chaque jour plus conſidérables, il reſte encore beaucoup de choſes à apprendre, parce que la Médecine eſt une ſcience d'obſervations ſuivies, & une expérience ſans ceſſe multipliée.

Comme l'objet de la Médecine conſiſte dans la conſervation de la vie des hommes, le bien de l'humanité exige qu'on augmente le nombre des ouvrages qui tendent à ce but. Ce qui tient à un tel principe mérite d'être cultivé avec d'autant plus de ſoin, que c'eſt une ſource féconde de lumieres qui diſpoſent perpétuellement à accroître les connoiſſances déjà reçues.

Les illuſtres Chirurgiens & les célebres Médecins de notre nation s'occupent ſans ceſſe de la perfe-

ction de leur Art, en rendant le traitement des maladies plus simple, en répandant plus de jour sur le manuel des opérations, en augmentant la Science Anatomique, en appréciant enfin la vertu des remedes & leur maniere d'agir. De quelque utilité que puissent être les peines qu'ils prennent, il faut convenir que si on joint aux progrès qu'ils ont déjà fait, les découvertes que nous fournissent les Etrangers, il n'est pas possible que l'Art ne devienne aussi parfait qu'on le desire, parce que plus on pourra rassembler d'expériences & d'observations, plus la certitude de toutes les parties de la Médecine sera complette.

C'est dans cette vûe qu'on publie cette Collection; elle renferme des Observations prises dans les Ephémérides d'Allemagne, les Académies de Londres, de Pétersbourg, de Bologne, de Gottingen, de Mayence, de Stockolm, les Actes Helvétiques, les Journaux étrangers.

Les plus fameuſes Univerſités d'Allemagne fourniront une grande partie de ce Recueil : les noms de *Haller*, de *Haen*, de *Buchner*, de *Triller*, de *Trew*, de *Heiſter*, de *Sigwart*, de *Ludwig*, de *Quelmatz*, de *Valther*, de *Gunz*, de *Nicolai*, de *Roederer*, de *Hambergerus*, de *Salzmann*, &c. préviennent avantageuſement pour cet Ouvrage.

Pour rendre cette Collection plus intéreſſante encore, on y inſérera les obſervations des auteurs les plus accrédités : on y joindra auſſi différens traités rares & fort intéreſſans.

L'Anatomie, la Chirurgie & la Médecine pratique fourniront les matieres de ce Recueil.

Les vrais progrès qu'on peut faire dans l'étude de l'Art de guérir ne devant point être aſſujettis à des opinions particulieres, il eſt conſtant que la force des raiſons & l'évidence des faits doivent être les reſſources les plus sûres de cet Art utile : c'eſt pourquoi on s'eſt attaché particuliérement à ne remplir cette Collection

que de pieces véritablement intéressantes.

On a eu l'attention la plus scrupuleuse pour que les ouvrages qui formeront ce Recueil ne perdissent rien de leur bonté par la traduction. On s'est attaché à saisir le vrai sens des auteurs, & à le rendre le plus intelligible qu'il a été possible.

L'objet qu'on a en publiant cette Collection regarde principalement les Etudians: 1°. la plûpart de ces ouvrages se trouve à Paris fort difficilement: 2°. si on les y trouve ils sont quelquefois d'un trop grand prix: 3°. il n'est pas aisé de pouvoir rassembler toutes les découvertes que les Etrangers publient: 4°. il y a beaucoup d'Etudians à qui les facultés ne permettent pas d'acheter tout ce qui a rapport à l'objet de leurs études. On a donc crû leur procurer un avantage très-considérable, en leur donnant dans différens volumes des pieces qu'ils ne connoissent point, & qui peuvent leur être d'une grande utilité, tant pour la théorie que pour la pratique.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

EXpériences sur la ligature des Nerfs, page 1
Observations sur la difficulté de la formation du cal dans les femmes groſſes, 15 & 17
Observations sur une déperdition très-conſidérable du crâne, qui a duré quarante ans, 18
Ulceres guéris par une gonorrhée ſpontanée, 22
Obſervations ſur les effets du muſc, 25
Stupidité extraordinaire guérie par l'Inoculation de la Gale, 30
Obſervations ſur la molleſſe des os, 34
Obſervations ſur la ſtructure & l'action des petits poils des inteſtins, 49
L'Electricité employée pour guérir l'Hémiplégie, 53
Obſervations ſur différens corps reſtés dans l'eſtomac, 61
Collection purulente dans la poitrine guérie par la Gale, 62
Fractures cauſées par des convulſions, 63
Obſervation ſur une opération de la taille, 64

La verge passée dans un dez de fer, 66
Observations sur des déplacemens des parties du bas-ventre, 69
Dissertation sur les causes de la mort subite, 78
Observations sur les parties de la génération de l'homme, 111
Observations sur les pierres de la véſicule du fiel, 123
Dissertation sur les tumeurs causées par la suppreſſion des regles, 131
Observation sur une aiguille à tête d'ivoire tirée de la veſſie, 148
Observation sur une hémorrhagie périodique, 151
Observation sur l'uſage intérieur du phoſphore, 153
Dissertation sur les appendices de la veſſie, 159
Dissertation sur l'incertitude des Signes de l'Infanticide, 175
Observation sur une pierre formée autour d'une aiguille d'ivoire introduite dans la veſſie, 191

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Ouvrage ayant pour titre, *Collection de différentes pieces concernant l'Anatomie, la Chirurgie, & la Médecine pratique, tirées principalement des Ouvrages étrangers;* & je crois que l'on peut en permettre l'impression. A Paris, ce 15 Avril 1761. MORAND.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le sieur SIMON, Maître en Chirurgie, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public des ouvrages de sa composition qui ont pour titre, *Collection d'Observations sur l'Anatomie, la Physiologie, la Chirurgie, & la Médecine, extraites principalement d'Ouvrages étrangers;* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Ouvrages autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre royaume, pendant le tems de dix années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit sieur Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dé-

pens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le contre-ſeel des préſentes, que l'impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil ſept cent ving-cinq; qu'avant de les expoſer en vente, les manuſcrits qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON; le tout à peine de nullité des Preſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit ſieur Expoſant, & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secrétaires foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Marly le ving-neuvieme jour du mois de Mai, l'an de grace mil ſept cens ſoixante-un, & de notre Regne le quarante-ſixieme. Par le Roi en ſon Conſeil, *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, nº. 287. fol. 179. conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, art. 41. à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres, pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les auteurs, ou autrement; & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre neuf Exemplaires preſcrits par l'article 108. du même Réglement. A Paris, ce 4. Juin 1761.

Signé, G. SAUGRAIN, Syndic.

COLLECTION

COLLECTION

DE

DIFFÉRENTES PIECES,

CONCERNANT la Chirurgie, l'Anatomie, & la Medecine Pratique.

EXPERIENCES sur la Ligature des Nerfs, par M. DE BRUNN, *Médecin de Schaffhouſe.*

Act. Helv. tom. II. p. 113.

EXPÉRIENCE PREMIERE.

JE pris un chien ; & après l'avoir bien attaché, j'ouvris les tégumens, je ſéparai les nerfs brachiaux des muſcles qui les couvroient ; je paſſai deſſous ces

nerfs un fil fort ; je liai tout le plexus nerveux, & l'artere qui y eſt attachée par un tiſſu cellulaire aſſez ferme ; je fis cette ligature fort haut, & je paſſai le fil à-travers les muſcles & les arteres qui donnerent beaucoup de ſang. Cet animal fut aſſez tranquille, juſqu'au moment où je fis la ligature des nerfs ; alors il ſe tourmenta, hurla très-fort, & donna les ſignes de la plus grande douleur. J'arrêtai l'hémorragie, je fis une ſuture à la peau, & je remis ce chien en liberté. Après s'être ſecoué pluſieurs fois, il paroiſſoit auſſi gai qu'auparavant l'opération, il ſe promenoit, & il ne paroiſſoit point qu'on l'eût expoſé à ſouffrir ce qui venoit de lui arriver. Le lendemain je remarquai qu'il remuoit aiſément le membre ou j'avois fait la ligature, mais qu'il ne pouvoit pas ſe ſoutenir ſur cette partie. Il étoit triſte, ſe tenoit couché, & léchoit ſa plaie ; je le fis lever ; il marcha un peu dans la chambre, en ſe ſoutenant ſur trois pattes ſeulement : l'appétit étoit bon, & il mangeoit avec avidité.

Deux jours après, je trouvai cet animal mort. Comme cet accident lui arriva pendant la nuit, je ne pus examiner les ſymptômes qui ſurvinrent avant qu'il

expirât. La ligature étoit demeurée auſſi ferme que je l'avois faite ; la plaie n'avoit point encore ſuppuré, il n'étoit arrivé aucun changement aux nerfs, ils étoient auſſi blancs qu'ils ſont dans l'état naturel.

EXPÉRIENCE II.

En voulant découvrir dans un autre chien les nerfs brachiaux, j'ouvris par haſard une aſſez groſſe branche d'artere ; le ſang qui ſortoit en abondance m'empêcha de pourſuivre ma recherche ; je liai ſeulement un nerf d'une médiocre groſſeur, qui ſe trouva dans cet endroit. Les convulſions ne furent point conſidérables, mais l'animal cria beaucoup, après avoir un peu ſecoué le membre. J'arrêtai le ſang, & je fis la ſuture ; le chien ſe ſoutint ſur ſes pattes, & il courut comme il faiſoit auparavant cette épreuve. Pluſieurs jours ſe paſſerent ſans que je m'apperçuſſe d'aucun changement. Ceci ne paroîtra point ſurprenant, puiſqu'il y avoit encore beaucoup de nerfs qui pouvoient ſervir au mouvement du membre. Il y a tout lieu de croire que le fil dont je me ſuis ſervi étoit trop gros pour pouvoir comprimer exactement ce nerf qui étoit trop petit.

EXPÉRIENCE III.

Je me servis du même chien pour faire une nouvelle expérience, puisqu'il n'arrivoit dans cet animal aucun changement par la ligature qui avoit été faite. Je ne fus pas long-tems à trouver dans l'autre membre les nerfs brachiaux, & je fus plus heureux que je ne l'avois été, puisque je n'ouvris aucune artere considérable. Je liai tout le plexus supérieur avec un fil plus menu que celui dont je m'étois servi dans l'expérience précédente. Cet animal eut des convulsions affreuses, il se tourmenta beaucoup, & hurla long-tems. Alors je le laissai en liberté ; il cherchoit à se cacher ; il se coucha sous une table, en léchant sa plaie qui saignoit un peu. Il ne vouloit point manger, on avoit de la peine à le faire sortir de l'endroit où il étoit, il se soutenoit sur ses trois pattes, & vacilloit beaucoup en marchant. Le jour suivant je le trouvai triste & couché sur le côté ; il mangeoit très-peu. Enfin cinq jours après l'opération que je lui avois faite, il mourut sans avoir de trop fortes convulsions. La plaie sentoit fort mauvais ; il en sortit une grande quantité de pus ; les nerfs qui avoient

été liés étoient déchirés & corrompus par la préſence de la matiere purulente.

EXPÉRIENCE IV.

Je pris un lapin pour faire des expériences, parce que cet animal délicat & foible n'a pas tant de force que le chien, & n'a pas des mouvemens ſi violens. Après avoir coupé la peau & le muſcle pyriforme, je découvris le nerf iſchiatique: en touchant ſeulement cette partie avec des pinces, tous les muſcles de la cuiſſe & de la jambe parurent trembler & être légerement ébranlés, ſans qu'il arrivât de contraction au nerf. Ayant détaché le tiſſu cellulaire qui l'enveloppe, je paſſai deſſous un fil avec lequel j'en fis la ligature; l'animal fut auſſitôt attaqué de terribles convulſions, & de tranquille qu'il avoit été juſqu'alors, il eut des mouvemens ſi vifs, que j'avois de la peine à le tenir; enfin il jetta des cris perçans. Après avoir arrêté le ſang & fait la ſuture de la peau, je laiſſai cet animal en liberté. Il devint triſte, & traînoit ſa cuiſſe comme une partie morte, parce qu'elle étoit tout-à-fait paralytique. Je le portai dans mon cabinet, pour être plus à portée d'examiner les effets que produiroit l'opération que

je venois de faire ; il mangeoit avec avidité l'herbe que je lui donnois ; je lui préſentai du pain, il vint à moi en ſe ſoûtenant ſur trois pattes, & il le mangea. Ce lapin avoit tant de douceur & de familiarité, qu'il me ſuivoit par-tout ; j'employai tous mes ſoins pour le conſerver ; je ne manquois point de laver ſa plaie pluſieurs fois pendant le jour avec du lait-tiede. Le cinquieme jour après l'opération, je l'appellai, mais je ne le vis point paroître ; je le trouvai couché ſous une table, attaqué de convulſions affreuſes ; & après l'avoir examiné pendant quelques minutes dans cet état, il mourut. Je coupai le fil qui avoit ſervi à faire les ſutures ; la plaie commençoit à ſuppurer ; le nerf étoit dans l'état naturel.

EXPÉRIENCE V.

Je pris un chien robuſte, je l'aſſujettis ſur une table, & je ne lui liai que trois pattes, afin de ne point comprimer les nerfs de celle ſur laquelle je voulois faire mon expérience, & que la ſenſibilité de cette partie ne fût point diminuée. En fendant la peau, il reſſentit de ſi cruelles anxiétés, qu'il rendoit & les urines & les matieres fécales ; il auroit même mordu

ceux qui le tenoient, si on n'avoit pas eu la précaution de lui lier la gueule. Après avoir découvert le nerf ischiatique, j'en fis la ligature. L'animal eut d'abord des convulsions très-fortes, & des mouvemens si violens, qu'à peine les cordes avec lesquelles il étoit attaché purent-elles le tenir assujetti. Il rendit une écume abondante ; sa respiration étoit convulsive & prompte ; il continua à rendre ses excrémens, il hurla, & se plaignit très-fort. Quand les mouvemens convulsifs furent un peu diminués, je baffinai la plaie avec l'esprit de vin, & je fis la suture. La partie sur laquelle je venois de faire mon expérience étoit totalement paralytique, comme je l'avois observé dans tous les autres animaux. Je piquai la patte avec la pointe d'un scalpel, & je répétai souvent cette piquûre pendant plusieurs jours, sans que l'animal donnât aucune marque de sensibilité : j'observois la même chose, quand je pinçois la peau, ou que je la piquois au-dessus de la ligature. Je n'ai rien remarqué de plus que ce que j'avois vu dans les autres animaux. Ce chien conserva tellement l'appétit, qu'il ne souffroit point que les autres chiens, que je tenois enfermés pour des épreuves nouvelles, partageassent

avec lui la nourriture ; il les mordoit quand ils approchoient. Vingt jours après cette expérience, je trouvai ce chien mort, quoiqu'il eût été la veille auſſi tranquille & auſſi gai que s'il n'eût rien ſouffert. En examinant la plaie, je remarquai qu'elle avoit une fort mauvaiſe odeur ; le vuide qui ſe trouvoit deſſous la peau étoit plein de pus ; le nerf iſchiaque étoit dilacéré.

EXPÉRIENCE VI.

Je répétai les mêmes épreuves ſur un autre chien : j'obſervai que la partie liée devenoit paralytique, que la ſenſibilité s'étoit conſervée au-deſſus de la ligature, & qu'elle étoit perdue au-deſſous. Je voulus voir ſi l'irritabilité ſe perdoit avec la ſenſibilité ; je fis une inciſion à la peau de la partie où le nerf avoit été lié, je la ſéparai des muſcles qu'elle couvroit ; l'animal ne montra point la moindre ſenſation pendant cette nouvelle opération, au contraire il léchoit la main de la perſonne qui m'aidoit à faire mon expérience. Après avoir écarté la peau & le tiſſu cellulaire, je piquai le muſcle avec la pointe d'un ſcalpel ; auſſitôt cette partie trembla & palpita. M. *Haller*, qui étoit préſent à cette expé-

rience, déchira le même muſcle ; il arriva à cette partie un tremblement très-vif ; & nous remarquâmes que l'irritabilité exiſtoit, ſans qu'il y eût aucune ſenſibilité. Après avoir panſé la plaie, j'enfermai ce chien : il s'échappa quelques jours après ; ainſi je n'ai pu découvrir ſi le mouvement de la patte avoit été rétabli.

EXPÉRIENCE VII.

En voulant lier le nerf iſchiatique d'un autre chien, je coupai par haſard la veine & l'artere ; il ſurvint une hémorragie très-grande. Comme le ſang artériel & veinal ſortoient enſemble, M. *Haller* obſerva que le premier étoit plus rouge que le ſecond : on remarqua auſſi, en arrêtant le ſang avec l'alcohol, que celui que fourniſſoit l'artere ſe coaguloit plus promptement que celui qui venoit de la veine. Après avoir arrêté l'hémorragie, je liai le nerf ; l'animal cria beaucoup, & eut des convulſions très-fortes : ce chien marchoit ſur trois pattes, & la partie qui étoit au-deſſous de la ligature étoit inſenſible. Quelques jours après, ayant découvert le muſcle, & l'ayant irrité avec un ſcalpel, il trembloit comme ſi le nerf n'eût pas été lié.

Dix-neuf jours après l'opération, je trouvai ce chien mort. La plaie fournissoit une grande quantité de pus ; le nerf étoit déchiré.

EXPÉRIENCE VIII.

Je pris un chien, & je lui fis une plaie à la peau du col du côté droit, pour découvrir le nerf de la huitieme paire ; je fis la ligature de ce nerf. Cet animal fit des cris horribles, & eut des convulsions très-fortes. Comme il avoit beaucoup perdu de sang, qu'il étoit foible, & que sa respiration paroissoit difficile, je ne voulus point lier le nerf du côté gauche. Je détachai ce chien, & je le laissai libre ; en l'examinant le lendemain, il étoit fort tranquille, & ne vouloit point manger. Peu de jours après, il commença à prendre quelques alimens ; & comme ses forces se rétablissoient, je liai le nerf de la huitieme paire de l'autre côté. Les convulsions devinrent aussi vives qu'elles avoient été après la premiere ligature ; mais il ne jetta aucun cri, quoiqu'il parût vouloir le faire. Il faut remarquer que depuis la premiere opération je ne l'ai point entendu crier. Aussitôt que ce chien fut détaché, il vomit, & il fit des efforts pareils à ceux que

tous les animaux font pour rendre leurs excrémens. Depuis ce tems-là il a toujours été tourmenté par des envies de vomir & de ſe décharger le ventre. La reſpiration étant fort difficile, il allongeoit le col comme s'il vouloit prendre de l'air : il refuſa toutes les eſpeces d'alimens qu'on lui préſentoit ; le lendemain il mourut. Il n'y avoit rien d'extraordinaire à la plaie que je lui avois faite. J'ouvris le ventre, l'eſtomac étoit fort diſtendu, & paroiſſoit plein. Curieux de voir ce qu'il renfermoit, je vis que tout ce qu'il contenoit étoit putride, avoit une couleur verte, & avoit une odeur auſſi mauvaiſe que les matieres fécales. Les os qu'il avoit avalé quelques jours auparavant n'étoient point encore digérés.

EXPÉRIENCE IX.

Je liai les nerfs de la huitieme paire des deux côtés à un lapin : auſſi-tôt cet animal ſe tourmenta beaucoup, il parut avoir des douleurs très-vives, & il ſe mit à crier. Après que j'eus fait la ſuture de la peau, il fut ſe cacher, & il ſe plaignit tellement que je crus qu'il alloit mourir ; il refuſa de manger de l'herbe & du pain ; une demi-heure après il

rendit par la bouche & par le nez une assez grande quantité d'écume verte. Après l'évacuation de cette matiere, il fit de très-violens efforts pour vomir; sa respiration étoit fort gênée; toutes les fois qu'il vouloit respirer, il allongeoit le col; ses plaintes continuelles faisoient juger de l'état douloureux où il se trouvoit. Il resta constamment dans ce même état jusqu'à une heure du matin: quand je me levai, je le trouvai mort, la bouche & le nez étoient remplis d'écume verte: en ouvrant le ventre, il en sortit une odeur putride qui augmentoit à mesure que nous examinions les intestins; le ventricule étoit plein d'une matiere fétide, déliée, semblable à celle que renfermoient les intestins: il s'en trouvoit aussi de pareille dans l'œsophage.

EXPÉRIENCE X.

Je liai le nerf de la huitieme paire du côté droit à un autre lapin; cet animal fit pendant l'opération quelques mouvemens fort modérés: quand je l'eus détaché, il ne parut point être affecté; il étoit gai, il se promenoit dans la chambre & mangeoit avec avidité de l'herbe & du pain. Sa faim étoit si grande, qu'ayant

un jour oublié de lui donner à manger, il rongea le morceau d'une bottine ; il fut pluſieurs jours ſans rendre d'excrémens, après quoi il les rendit comme à l'ordinaire ; il paroiſſoit que ſa plaie ne lui faiſoit aucune douleur.

Comme ce lapin ſe portoit bien, je lui liai le nerf de la huitieme paire du côté gauche, avec un fil qui étoit plus fort que ceux dont je m'étois ſervi dans les expériences précédentes ; il ne parut point avoir de douleur. Je pris le nerf avec une pincette, & je le ſerrai un peu ; alors l'animal cria beaucoup. Cette nouvelle ligature ne produiſit aucun mauvais effet, ſon appétit ſe conſerva, & il ne paroiſſoit pas qu'on l'eût expoſé à ces opérations : il mourut, la plaie étant preſque cicatriſée. Je découvris le nerf ; mais cette partie n'avoit reçu aucune impreſſion de la ligature, ni du fil que j'avois employé pour la faire. Je crois que le fil dont je me ſuis ſervi pour cette expérience, étoit trop gros pour pouvoir faire une compreſſion convenable ſur le nerf : c'eſt pourquoi il n'eſt pas ſurprenant que la ligature n'ait produit aucun effet ſur ces parties.

EXPÉRIENCE XI.

Je répétai la même expérience sur un autre lapin, à qui je liai les nerfs de la huitieme paire des deux côtés. Quand la ligature fut faite, cet animal exprimoit par ses cris & par ses mouvemens extraordinaires la douleur qu'il ressentoit. Après que j'eus réuni par la suture les levres de la plaie, il devint plus tranquille; appuyé sur ses deux pattes de derriere, il frottoit sa plaie avec celles de devant: il mangea d'abord un peu d'herbe, par la suite il perdit totalement l'appétit. Deux jours après, cet animal ne pouvoit plus se tenir sur ses pattes, mais il restoit couché sur le côté droit, les yeux à demi fermés, en poussant des soupirs qui dénotoient l'anxiété où il se trouvoit; sa respiration étoit courte & fort embarrassée. Après avoir eu les plus fortes convulsions, il mourut. Pendant trois jours qu'il vécut après que la ligature des nerfs fut faite, il ne rendit point d'excrémens. Ayant ouvert le ventre, l'estomac étoit pendant & flasque; il renfermoit peu d'alimens, qui étoient de véritables matieres fécales, & qui avoient une plus mauvaise odeur que celles qui viennent ordinairement de

ces animaux qui se nourrissent d'herbe. Les intestins grêles étoient vuides & remplis de vent, les gros contenoient des matieres fécales aussi putrides & fétides que celles qui étoient dans l'estomac.

OBSERVATIONS sur la difficulté de la formation du Cal dans les femmes grosses.

Transact. Philosoph. de la Soc. Royale de Londres. 1751.

OBSERVATION PREMIERE.

M. *Barde*, Chirurgien, fut appellé pour secourir une femme qui avoit une fracture oblique des deux os de l'avant-bras gauche; cette femme étoit enceinte depuis trois mois. Comme la partie étoit fort gonflée, & que les muscles avoient beaucoup souffert, on saigna la malade, pour prévenir de plus grands accidens; la fracture fut réduite avec toutes les attentions possibles & l'exactitude la plus scrupuleuse. Il survint, comme il arrive ordinairement, un gonflement légerement inflam-

matoire à l'avant-bras ; on employa les remedes convenables en pareil cas ; ces accidens se dissiperent, & cette femme put vaquer aux affaires de sa maison. Quarante jours après, M. *Barde* ôta l'appareil ; il remarqua que les os étoient fort exactement rapprochés, mais que le cal n'avoit pas encore commencé à se former, & que l'avant-bras se ployoit aisément. Il mit un appareil nouveau. Quelque tems après il examina la partie blessée, & il vit qu'elle étoit encore dans le même état. Il pensa que cette paresse dans la formation du cal provenoit de ce que le suc nourricier servoit uniquement à la nourriture & à l'accroissement du fœtus, & ne pouvoit être en même tems employé à souder les os. Il imagina de tenir l'avant-bras enfermé dans une espece de bracelet de soie garni de petites bandes d'acier, larges de trois pouces, longues de sept, auquel on ajouta des boucles & quatre petites courroies. Moyennant cette précaution, la partie malade ne fut point abandonnée à elle-même, & les pieces fracturées resterent toujours rapprochées. La malade porta ce bracelet pendant quatre mois ; elle ressentoit de tems en tems des douleurs dans l'endroit où

la fracture étoit arrivée, & le cal ne se forma point. Neuf jours après l'accouchement, la douleur cessa totalement; & trois semaines après, la réunion des parties fracturées se fit si parfaitement, que cette femme put se servir de son bras comme elle faisoit avant son accident.

OBSERVATION II.

Ephem. d'Allemagne, tom. I. obs. 25.

Une femme grosse de cinq mois eut une luxation de la cuisse & une fracture du tibia. Le Chirurgien qui fut prié d'avoir soin de cette malade, réduisit la luxation & la fracture; il apporta tous ses soins pour que la coaptation des pieces fracturées fût bien faite, & il employa tous les secours que l'art fournit pour la formation du cal. Il y avoit déjà trois mois que ce Chirurgien étoit occupé de la guérison de cette fracture, lorsque la malade, inquiete sur son état, pria *Hertodius*, Médecin de Brinn, d'examiner sa jambe; il vit que le cal n'étoit point formé, & il assura qu'il ne se formeroit qu'après l'accouchement. Effectivement un mois après que cette femme fut accouchée, le cal se fit & devint aussi solide qu'on pouvoit le desirer. Un fait

semblable fut communiqué à *Hertodius*, dans le tems qu'il étoit en Italie.

OBSERVATION sur une déperdition très-considérable du Crâne, qui a duré quarante ans ; par JEAN GAMBS.

Strasbourg, 1718.

UN garçon Tonnelier âgé de vingt-trois ans voulut lever un tonneau de seize mesures de Strasbourg, mais qui ne renfermoit que les deux tiers de ces mesures : comme ce fardeau étoit au-dessus de ses forces, le tonneau lui échappa des mains ; le vin, en refluant sur l'autre fond du tonneau, le fit tomber en arriere ; & comme l'endroit où se trouvoit ce garçon étoit fort étroit, la tête fut prise entre le tonneau & la muraille. La commotion du cerveau fut très-violente ; la contusion des tégumens qui couvrent le coronal fut fort considérable, & cet os fut brisé en plusieurs pieces. Ce misérable étoit seul quand cet accident lui arriva, & il ne put être secouru : cependant il ne perdit point tout-à-fait connoissance, & il ne survint

point des accidens auſſi graves que ceux qui doivent paroître en pareil cas. Ce malade n'eut recours à perſonne de l'art pour être traité ; il ſe contenta de laver ſa plaie avec ſon urine, & continua ce traitement pendant pluſieurs années. Après un certain eſpace de tems, il remarqua que des portions de tégumens & des eſquilles ſe détachoient de ſa plaie, & que cette ſéparation opérée par la nature laiſſoit un très-grand vuide au front.

Voici les remarques que j'ai faites.

L'ouverture de la table interne du crâne n'eſt pas ſi grande que celle de la peau & de la table externe. La peau & la table externe ne ſe ſont point régénérées ; mais pluſieurs portions de la table interne forment, avec ce qui reſte de l'os, une eſpece de cal mou qui a une ſubſtance moyenne entre l'os & le cartilage. La dure-mere eſt découverte dans cet endroit de la largeur de trois travers de doigt, & de la longueur de cinq. L'ouverture de la peau & de la table externe a quatre ou cinq doigts de largeur. Il y a du côté droit de la plaie une éminence conſidérable, & pluſieurs inégalités dans le reſte de la circonférence. Une proéminence placée à la partie in-

férieure du front au-dessus de la racine du nez, représente plusieurs tubercules qui font soupçonner qu'il y a une carie à la partie de l'os qui est cachée dessous. Il faut remarquer que cet homme à l'âge de sept ans fut poursuivi par son pere, qui, en lui jettant un bâton, fit tomber une faux qui étoit suspendue à une muraille, & que la faulx se détachant, la pointe le blessa au front. Après qu'il eut reçu ce coup, il survint une tumeur fort considérable dans cet endroit; ce qui a indubitablement produit le tubercule dont il est question, & ce qui a causé un changement notable dans la couleur de la peau.

La dure-mere est si adhérente à la table interne du crâne du côté gauche, que l'on croiroit qu'elle ne forme qu'un même corps avec elle. A la partie inférieure de la plaie, cette adhérence de la dure-mere n'a plus lieu; on peut y mettre de la charpie. La dure-mere ne paroît point avoir un mouvement propre, mais elle participe à celui du cerveau; elle est dilatée par le sang qui circule dans les vaisseaux de ce viscere: cette dilatation se remarque plus particulierement à la partie inférieure de la plaie où elle répond parfaitement au diastole des arte-

res. Ce mouvement augmente quand la respiration devient plus forte, comme dans la toux; alors cette membrane fait une protubérance au-dehors de la plaie, & rentre quand le cerveau s'affaisse.

La dure-mere n'est point devenue dure & calleuse, mais elle est un peu seche, & elle a conservé sa couleur naturelle. Si on la touche fort doucement, le malade entend un bruit sourd. Il ne couvre sa plaie qu'avec une compresse ployée en trois; il met par-dessus un mouchoir qu'il noue derriere sa tête, ou un morceau de cuir. Outre les incommodités de la vieillesse, il se plaint d'une légere foiblesse de tête, & il a de la peine à entendre; il est fort incommodé s'il va en voiture, principalement sur des endroits rudes & raboteux; il est desagréablement affecté par les changemens du tems; il jouit d'une assez bonne santé, plûtôt pendant l'hiver & l'été, que pendant le printems & l'automne. Cet homme ne peut pas s'empêcher de dormir après avoir mangé, quoiqu'il vive fort sobrement; s'il boit du vin, il est incommodé; il l'est aussi s'il dort appuyé sur un oreiller. Depuis quarante ans que cet accident funeste lui est arrivé, il sort de cette plaie une grande

quantité de matiere purulente, & il eſt ſurvenu aſſez ſouvent de fortes hémorragies. Quand il touſſe, il ſort quelquefois du ſang avec aſſez d'impétuoſité de la partie inférieure de la plaie. Jamais il n'eſt ſorti de ſang & de matiere purulente par le nez; ce qui prouve que la lame interne des ſinus frontaux n'eſt point intéreſſée dans le deſordre qui eſt arrivé au coronal, & que la cavité qui ſe trouve entre le crâne & la dure-mere, ne communique point avec ces ſinus. Malgré ſes incommodités, il s'eſt marié; il a eu trois garçons & trois filles qui ſe portent bien. Il a été attaqué deux fois d'une fievre aiguë & pétéchiale. Depuis le tems que cet homme a cette déperdition ſi conſidérable du crâne, il jouit d'une aſſez bonne ſanté: il y a quelques mois qu'il a fait à pied huit milles d'Allemagne.

ULCERES guéris par une Gonorrhée ſpontanée.

Act. Eruditor. decur. 3. an. 9 & 10.

UN homme de quarante ans portoit depuis quelques années au bras, & principalement aux pieds, des ulceres

malins & rongeans. Quelques ignorans avoient employé en vain des remedes pour guérir cette maladie ; ce fut sans succès qu'ils voulurent changer la nature de la matiere que fournissoient ces ulceres, les mondifier & les cicatriser. La carie des os du tarse étoit à craindre, parce qu'il sortoit de ces ulceres un pus fétide, fluide & séreux. Le malade ne pouvoit se soutenir sur la partie affectée, & ne marchoit qu'avec une canne. Les topiques n'ayant procuré aucun bon effet, on employa les remedes internes propres à corriger la mauvaise qualité des humeurs : ces secours produisirent un changement notable ; il survint au malade un écoulement d'une matiere blanche & purulente par la verge ; il eut tous les symptômes de la gonorrhée la plus violente, tels que des érections involontaires, douloureuses, & une dysurie fort incommode. Cette maladie nouvelle l'étonna beaucoup ; la pudeur l'empêcha même pendant quelques jours d'en parler à *Hottingérus* qui le traitoit. Cependant comme le malade craignoit que ce nouveau mal n'eût des suites funestes, & que d'ailleurs il avoit des douleurs cruelles, il fit part de son état à son Médecin. Cet habile praticien

voyant que la quantité du pus qui sortoit des ulceres étoit extrêmement diminuée, jugea que cette gonorrhée spontanée ne pouvoit qu'être fort favorable, & il s'occupa à rendre l'écoulement plus considérable encore, malgré toutes les instances que le malade lui faisoit pour qu'il le supprimât. Ce procédé eut le succès le plus grand, les ulceres furent guéris quatre semaines après que la gonorrhée eût commencé à paroître; les jambes resterent seulement un peu œdémateuses. Le malade ne ressentit aucune espece d'incommodité pendant un an; mais comme il n'observoit aucun régime, & qu'il s'enivroit très-souvent, les humeurs contracterent de mauvaises qualités; des tubercules parurent en différens endroits du tarse: par l'usage de quelques remedes intérieurs propres à corriger le vice des liqueurs, & particulierement par celui de la décoction du *trifolium fibrinum*, ces petites tumeurs se dissiperent totalement.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS sur les effets du Musc dans diverses maladies.

Transact. Philos. de la Soc. Royale de Lond. année 1744. n°. 474. art. 18.

LA vertu des remedes dépend de leur dose. Qui ne donneroit le quinquina que par grains, n'en obtiendroit aucun effet ; & les drogues les plus inefficaces ne le sont peut-être que parce qu'on craint de les donner en assez grande quantité.

On mesure, par exemple, la vertu du musc à la force de son parfum ; & comme une très-petite quantité communique une odeur très-forte, on la croit capable d'un très-grand effet. Les auteurs de Pharmacie, fideles copistes les uns des autres, en prescrivent rarement plus d'un grain ; & la plus forte dose qu'il a dans quelques préparations, est de cinq grains.

Les Chinois nous invitent à être moins timides ; chez eux la dose du musc est la dixieme partie d'une once. La recette suivante destinée contre la rage, vient de Tunquin. On prend seize grains

du meilleur musc, vingt-quatre de cinabre naturel, & autant du plus beau vermillon. Après avoir réduit séparément ces trois ingrédiens en poudre impalpable, on les mêle, & on les donne au malade dans un demi-quart de pinte d'eau-de-vie de riz.

M. *Wall*, Médecin à Worcester, a vu deux personnes attaquées de la rage, que ce remede a sauvées. Les convulsions sont un des plus cruels effets de la rage; le cinabre & le vermillon n'ont pas contre les convulsions la vertu du remede de Tunquin: c'est donc au musc qu'il étoit naturel de l'attribuer. Aussi M. *Wall* en ayant donné dix ou douze grains à des malades attaqués de la plus terrible de toutes les convulsions, je veux dire de ce hoquet affreux qui avec le subresaut des tendons, passe pour être le signe d'une mort prochaine, eut le plaisir de les en voir délivrés dès la premiere prise. Il eut le même succès dans diverses especes de convulsions tant intérieures qu'extérieures. Il fit part de sa méthode à ses amis, & leurs expériences ont concouru à prouver que le musc est le meilleur de tous les antispasmodiques; qu'il est peu de convulsions qui lui résistent, lorsqu'elles viennent des

maladies nerveuſes, & non d'inflammation & de bleſſures; & que s'il ne guérit pas des ſpaſmes dont la cauſe eſt fixe dans quelque partie du corps, il en adoucit la violence. Au-deſſous de ſix grains, il ne produit que peu d'effet, & il ne réuſſit jamais mieux que lorſque la doſe eſt de dix grains ou de plus. Il produit une douce tranſpiration, & quelquefois lorſque la doſe eſt forte, une ſueur abondante qui dure trente ou quarante heures, & a l'odeur du muſc. Le muſc reſſemble à l'opium par ſes effets, mais il ne laiſſe pas, comme lui, une ſtupidité & une langueur quelquefois dangereuſes.

Aux obſervations de M. *Wall*, nous ajoûterons celles de M. *Reid*, d'autant plus qu'il paroît être un des premiers qui ait eu la recette de Tunquin. C'eſt ſous la forme originale qu'il l'a donné à divers malades : ſeulement comme le vermillon de la Chine, ſupérieur au nôtre par ſa compoſition, ne ſe trouve pas en Angleterre, il a cru pouvoir lui ſubſtituer du cinabre artificiel. Voici le raiſonnement qui l'a conduit à ſes eſſais. Il a conſidéré la rage, comme étant la ſuite de l'irritation des nerfs & de l'âcreté des humeurs. Ces humeurs qu'une agitation & une chaleur continuelle diſ-

poſent à la corruption, picotent les fibres nerveuſes qui, devenues plus tendues & plus ſenſibles, augmentent l'impétuoſité du ſang, & ferment le paſſage des excrétions & des ſecrétions naturelles. Ainſi les parties corroſives ne pouvant ſe ſéparer de la maſſe du ſang, achevent de la corrompre, & produiſent des convulſions mortelles.

Pour prévenir ces maux, il ſuffit de relâcher les fibres nerveuſes; par-là l'irritation & les convulſions ceſſeront; les vaiſſeaux élargis permettront un nouveau paſſage aux humeurs âcres, qui ſe mouvant avec moins d'impétuoſité, ne deviendront pas trop cauſtiques, & n'empêcheront pas le ſommeil. Le muſc paroît répondre à toutes ces indications; il agit quelquefois ſubitement en relâchant les nerfs, & en cauſant même un évanouiſſement paſſager: ſa vertu pénétrante le rend propre à s'inſinuer dans les plus petits vaiſſeaux, & à y communiquer aux humeurs des principes balſamiques.

M. *Reid* a voulu vérifier ſes raiſonnemens par la voie la moins équivoque, c'eſt l'expérience. Les maladies dans leſquelles il a fait uſage de ce remede, avoient avec la rage de grands traits de

conformité. D'ailleurs il a eu la délicatesse, du-moins dans les commencemens, de ne rien hasarder que dans ces cas desespérés où il est permis de tout oser.

L'infection des cachots, la crainte de la peine, & l'abus des liqueurs spiritueuses, font naître une maladie qu'on appelle *la maladie de la prison.* C'est une fievre maligne & contagieuse ; elle se manifeste par des taches livides, par des mouvemens convulsifs du visage & des mains, & par un délire presque continuel. M. *Reid* a donné son remede à différens malheureux qui avoient déjà tous ces symptômes, & dès la premiere dose ils ont tous cessé ; une sueur abondante & un sommeil tranquille leur ont succédé ; & de tous ces maux, il n'est resté aux malades qu'un grand appétit & beaucoup de foiblesse.

Les succès enhardirent M. *Reid ;* il osa donner la moitié de la dose du remede à un de ses enfans âgé de trois ans, & attaqué d'une petite vérole accompagnée de convulsions : il ne nous eût pas appris sa hardiesse, si elle n'avoit été heureuse. Non-seulement la petite vérole fut favorable, mais même l'enfant a été délivré depuis ce tems-là des convulsions auxquelles il étoit sujet auparavant.

Des convulsions & du délire il n'y a pas loin à la fureur : un remede qui avoit si bien réussi dans ces deux premiers maux, méritoit d'être essayé dans le dernier. M. *Reid* a donc eu recours à l'expérience, & il a eu lieu de s'en féliciter ; il a guéri, ou du-moins soulagé des maniaques auxquels des études trop continuées, & même des revers en amour avoient dérangé la cervelle. Après cela, que ne peut-on pas se promettre du musc ? Dès qu'une fois on est sur les voies de la nature, tous les pas que l'on fait menent à des découvertes.

STUPIDITE' extraordinaire guérie par l'Inoculation de la Galle. Observ. publiée par M. TOGGENBURGER. *Strasbourg, 1760.*

UN garçon cordonnier âgé de 28 ans, d'un tempérament mélancolique, fut tellement affecté de la mauvaise conduite de sa sœur, & de quelques malheurs qui étoient arrivés à son pere, qu'il tomba dans une mélancolie surprenante. Sans cesse tourmenté par ces idées fâcheuses, il n'avoit plus aucun

courage pour le travail ; il regardoit ſes camarades de travers, il ne répondoit jamais exactement à leurs queſtions, ſouvent même il affectoit un ſilence opiniâtre. On imagina qu'il étoit devenu fou, & on le confia aux ſoins de quelques charlatans, qui promirent de le guérir. Les remedes de ces empyriques ne procurerent aucun ſoulagement ; le mal augmentoit de jour en jour, & le corps devint d'une maigreur extrême. Ses amis, allarmés de ces accidens, le firent tranſporter à l'hôpital de la Charité de Berlin. L'état de ce malade étoit fort ſingulier ; il ne parloit point, il avoit les yeux baiſſés, & reſtoit dans ſon lit ſans faire aucun mouvement ; ſon pouls étoit lent & foible ; il n'avoit ni faim ni ſoif ; il prenoit cependant des alimens, quand on lui en donnoit ; mais deux ou trois jours ſe ſeroient paſſés ſans qu'il en eût demandé. On le menaçoit, on lui donnoit des coups, on le piquoit, à peine lui cauſoit-on un léger ſentiment de douleur ; il réſiſtoit avec une inſenſibilité parfaite à tous les moyens qu'on emploie ordinairement pour exciter la ſenſation. Il fut deux ans dans cet état ; pendant ce tems, M. *Mutzell*, Médecin de l'hôpital, employa toutes ſortes de

remedes pour soulager ce malade ; mais ces secours n'apporterent aucun changement. Vingt-cinq grains de tartre stibié ne le firent vomir qu'une fois ; tous les irritans extérieurs & les plus forts vésicatoires ne firent aucun effet. Quand on le plongeoit dans l'eau froide, & qu'on l'y tenoit jusqu'à ce qu'il fût sur le point d'être suffoqué, alors il montroit quelque sensibilité. Si on lui laissoit tomber des gouttes d'eau froide sur la tête, ou si on la couvroit de glace, il n'avoit qu'une très-légere sensation, il poussoit seulement quelques gémissemens ; & aussi-tôt que l'on cessoit de jetter de l'eau, il retomboit dans l'assoupissement. M. *Mutzell* voyant que tout ce qu'il avoit fait étoit devenu inutile, crut qu'il falloit employer un remede propre à exciter un mouvement fort violent dans les humeurs & les parties solides en même tems. La gale lui parut convenable pour accomplir son dessein ; il fit des incisions aux bras & aux cuisses, il mit dans ces ouvertures de la matiere des pustules de gale, & il couvrit ces plaies avec un appareil convenable : le malade ne marqua aucune sensibilité quand on fit ces opérations. Deux jours après, le pouls s'éleva un peu ; le

troisieme la fievre parut ; le quatrieme, le cinquieme & le sixieme, elle devint fort violente. Alors le malade eut des inquiétudes, des anxiétés, des soupirs fréquens, & la respiration étoit un peu gênée ; le septieme & le huitieme jour la chaleur diminua, & le corps se couvrit d'une petite sueur ; on vit paroître des pustules rouges sur la peau : le neuvieme jour la parole & la raison revinrent ; le malade répondoit assez exactement aux questions qu'on lui faisoit. Il dit qu'il n'avoit aucune connoissance de tout ce qui lui étoit arrivé depuis qu'il demeuroit dans l'hôpital, & que sa mémoire ne s'étoit rétablie que dans l'instant où il avoit recouvré la parole. Quelques jours après, la fievre diminua & les pustules se secherent peu-à-peu. On s'occupa du soin de rétablir les forces du malade, en augmentant par degré la quantité de sa nourriture : enfin il sortit de l'hôpital parfaitement guéri trois semaines après l'inoculation.

OBSERVATIONS faites sur le cadavre d'une femme dont les os étoient devenus mous. Par M. LUDWIG, *Professeur d'Anatomie & de Chirurgie à Léipsic. 1757.*

LA maladie singulière dont a été attaquée Anne Elisabeth Supiot, qui avoit les os si mous & si flexibles qu'elle ne pouvoit pas se soutenir, a excité l'attention non-seulement des Médecins & des Chirurgiens de Paris, mais encore celle des curieux. Les uns & les autres ont cherché avec beaucoup de soin quelle pouvoit être la nature & la cause de cette maladie extraordinaire, & ils ont rassemblé des observations faites par différens auteurs sur cette espece de mal. J'ai lu avec attention les ouvrages qui ont été publiés sur cette matiere : j'ai de plus trouvé l'occasion d'examiner un cadavre dans lequel j'ai remarqué à-peu-près la même maladie.

Elisabeth Wincler, née de parens fort pauvres, étoit délicate & d'un très-mauvais tempérament ; accoutumée à une vie sédentaire, elle vivoit en partie de

ſon travail, & en partie des aumônes publiques ; ſon état de pauvreté l'obligeoit à ſe nourrir fort mal. Cette fille fut attaquée de douleurs de rhûmatiſme par tout le corps ; elle reçut peu de ſoulagement des remedes qu'on lui donna pour détruire ſon mal ; peut-être auſſi la mauvaiſe nourriture à laquelle elle étoit accoutumée empêcha-t-elle l'effet de ces ſecours. Cette malade fut tranſportée à l'hôpital de la ville, où elle continua à ſouffrir les mêmes douleurs juſqu'à ſa mort, qui fut précédée d'une fievre lente & d'une maigreur extraordinaire. Cette fille mourut âgée de quarante-trois ans ; elle avoit toujours eu une conduite fort ſage, ſes parens ne pouvoient pas même être ſoupçonnés de lui avoir communiqué aucune maladie vénérienne.

Le cadavre étoit fort maigre & fort ſec ; le ventre étoit très-applati, le thorax étoit recourbé, & la tête par ſon propre poids, tomboit ſur la poitrine : elle avoit conſervé cette ſituation pendant tout le tems de ſa maladie. L'épiderme étoit ſec & rude, comme il arrive à ceux qui meurent de conſomption : on n'y remarquoit cependant aucun ſigne de gale, ou de quelque autre affection de

la peau. On ne trouvoit aucun vestige de graisse, mais il y avoit dans les cellules qui doivent la contenir, une espece de sanie tirant sur le rouge, qui ressembloit à du sang extravasé. Le peu de changement qui se trouvoit dans l'intérieur du ventre, étoit produit par la courbure du corps qui avoit comprimé les parties contenues, & par d'autres causes dépendantes de la maladie. La portion du colon qui se trouve au-dessous de la région épigastrique, étoit distendue par l'air, & cachoit l'estomac qui étoit fort contracté. Cet intestin, avant d'approcher de la rate, s'avançoit de droite à gauche, se portoit en-dessous par une courbure singuliere, & reprenoit ensuite sa route ordinaire. Ce même intestin étoit dur & retréci vers les plis qu'il fait sur l'os des îles gauches; ses ligamens longitudinaux étoient fort épais dans le même endroit.

La situation de l'estomac étoit changée; l'orifice supérieur de ce viscere étoit beaucoup plus haut qu'il ne doit être; sa grande courbure se portoit trop à gauche du côté de la rate; l'orifice inférieur étoit si dur & si retréci, qu'il ressembloit à un des intestins grêles, & qu'on ne pouvoit y introduire le doigt

qu'avec peine. Cette poſition du ventricule avoit tellement dérangé le commencement du duodenum, que cet inteſtin s'approchoit beaucoup de la partie tranſverſale du colon, & que l'eſtomac, qui par ſa ſituation naturelle eſt fort proche de cet inteſtin, étoit adhérent au meſocolon. Le duodenum étoit très-large au-deſſous du pylore, & devenoit fort étroit vers l'endroit qui touche à la véſicule du fiel. Je remarquai que le lobe gauche du foie avoit un volume ſurprenant; le droit faiſoit une telle protubérance ſous les fauſſes côtes, qu'il repouſſoit le diaphragme dans la poitrine: ce même lobe, par ſon bord inférieur, avoit un peu dérangé le rein droit.

La ſituation des parties renfermées dans la poitrine étoit un peu changée; le médiaſtin ſe portoit obliquement de droite à gauche: cet accident provenoit de la courbure de l'épine. Le lobe droit du poumon étoit adhérent à la plevre dans différens endroits, & occupoit peu de place dans la cavité de la poitrine: 1°. parce que le lobe droit du foie, comme je l'ai déjà dit, faiſoit une protubérance vers le thorax: 2°. parce que les côtes déprimées dans cet endroit

rendoient cette cavité trop étroite. Je trouvai dans ce lobe quelques tubercules skirrheux ; le lobe gauche étoit plus libre, & avoit peu d'adhérence avec la plevre. Le cœur conservoit sa position naturelle ; celle de l'aorte étoit un peu changée. Cette artere dans l'état ordinaire, après avoir formé l'arc, descend le long de l'épine, en se portant un peu à gauche : dans les personnes qui sont bossues, quand l'épine va de droite à gauche, ce gros vaisseau se porte de ce dernier côté en se courbant. Mais dans ce cadavre, comme l'épine se portoit plus du côté gauche, le tronc de l'aorte étoit placé dans le milieu de la poitrine, & alloit plus du côté droit ; l'œsophage appuyé sur l'aorte avoit la même direction. L'épine, dans les personnes bien conformées, se porte en devant vers les dernieres vertebres du dos & les premieres vertebres des lombes ; dans ce cadavre cette courbure étoit beaucoup plus grande : cependant l'aorte & l'œsophage arrivés à cet endroit de l'épine, suivoient leur route ordinaire lorsqu'ils entroient dans le ventre, quoique le diaphragme eût une situation oblique occasionnée par les causes dont j'ai parlé, & que ses deux appendices fussent

un peu dérangées, cela n'avoit rien changé pour le paſſage libre de l'aorte & de l'œſophage.

L'ouverture du crâne ne nous fit rien voir de particulier, excepté quelques varices dans le plexus choroïde.

Avant d'expoſer les changemens arrivés dans les os, j'ai cru devoir faire connoître ceux que je trouvai en examinant le périoſte.

Cette membrane qui enveloppe les os & qui leur eſt fort adhérente, ne l'étoit point aſſez dans le cas dont il s'agit. Comme l'état de molleſſe où ſe trouvoient les os paroiſſoit dépendre principalement du dérangement du tiſſu intérieur de ces parties, mes obſervations ſe dirigerent ſur-tout ſur le périoſte interne & la moëlle. La ſurface extérieure des os étoit un peu inégale & raboteuſe, & les lames paroiſſoient avoir perdu de leur union. En retournant le cadavre, l'os de la cuiſſe ſe caſſa, & cet accident redoubla encore notre attention. Je vis que dans l'endroit où ſe trouvoit la fracture, le périoſte étoit entierement détaché : c'eſt ce qui me fit croire d'abord que quelque humeur d'un mauvais caractere ſéjournoit entre le périoſte & les os, & que la préſence de

cette humeur soulevoit le périoste ; mais je m'apperçus que je m'étois trompé, quand par un examen plus attentif, je vis que le périoste étoit adhérent comme il doit être aux autres os cylindriques, avec cette différence qu'on le détachoit beaucoup plus aisément qu'on ne peut le faire dans les cadavres qui ne sont point affectés de maladies des os. Comme des humeurs âcres avoient plus particulierement fait leur effet sur les lames osseuses, que sur la membrane qui les couvre, il ne paroîtra pas extraordinaire que le périoste n'ait pas beaucoup souffert : ce qui se remarquoit sur-tout dans les endroits où cette membrane s'unit aux tendons & aux ligamens pour augmenter leur force. Quoique la substance osseuse fût dans cet endroit plus inégale qu'elle n'est dans l'état naturel, on trouvoit cependant assez de difficultés à détruire l'union du périoste, parce qu'il étoit intimement adhérent à la partie poreuse des os.

Je choisis, pour examiner la moëlle, l'os de la cuisse où il étoit arrivé une fracture ; cette substance n'avoit point de consistence, elle étoit molle & presque fluide ; elle avoit conservé cependant une espece de cohérence dans le

tiſſu réticulaire. Dans la partie inférieure du fémur, la moëlle étoit blanche, naturelle, ſans être mêlée de ſang ; celle principalement que contenoient les extrémités des cellules oſſeuſes, avoit une couleur rouge, celle qui étoit à la partie ſupérieure du fémur étoit parſemée de grumeaux de ſang. Cette dépravation de la moëlle ne pouvoit pas être attribuée à la dilacération des vaiſſeaux que la fracture auroit pu cauſer, puiſque cette deſunion des parties oſſeuſes n'étoit arrivée qu'après la mort. Pour pouvoir m'aſſurer plus poſitivement de la nature de toute la moëlle, j'examinai toutes les autres parties oſſeuſes ; je trouvai dans la cavité de l'humérus de la moëlle rouge dont le milieu étoit plein de grumeaux de ſang. Une moëlle blanche preſque aqueuſe, ſans être mêlée de ſang, rempliſſoit la cavité du tibia, dont le volume étoit un peu augmenté par le dépériſſement de la ſubſtance oſſeuſe. L'humérus, le radius & le cubitus contenoient un ſuc moëlleux de même nature ; ces os étoient un peu plus durs que les autres. J'ai diſſéqué dans le même tems le cadavre d'une femme de ſoixante ans qui étoit d'une maigreur extrême : en ſciant l'humerus pour exami-

ner la nature de la moëlle, je la trouvai blanche & un peu rouge dans le milieu de cet os, & beaucoup plus rouge aux extrémités : je vis que cette moëlle étoit adhérente aux parois de la cavité de l'os, & qu'il y avoit un vuide au milieu. Le ſuc médullaire des os des mains & des pieds étoit un peu rouge.

Les os plats qui forment la partie ſupérieure de la tête, avoient conſervé leur état naturel ; cependant ils étoient minces, eu égard au diploé, qui avoit le double de l'épaiſſeur ordinaire. Les os des parties latérales de la tête, l'occipital, la partie inférieure du coronal qui forme les orbites, les parties latérales des foſſes temporales, & la partie ſquammeuſe des os des tempes étoient ſi tranſparens, qu'on pouvoit diſtinguer aiſément juſqu'aux lames oſſeuſes les plus déliées ; la partie pierreuſe des temporaux n'avoit pas la dureté qu'elle a ordinairement ; les os de la mâchoire ſupérieure n'avoient rien d'extraordinaire ; la mâchoire inférieure étoit aſſez dure pour ne céder qu'avec peine à la preſſion ; les dents avoient leur dureté naturelle & étoient jaunes. Le changement arrivé aux os de la tête étoit très-léger en comparaiſon de celui des os du tronc, & des extrémités.

L'os ſacrum & toutes les vertebres, excepté celles du col, avoient tant de molleſſe, qu'elles cédoient à l'impreſſion des doigts ; quelques-unes de leurs apophyſes, qui ſont ordinairement fort ſolides, avoient un peu plus de dureté que le reſte de ces os. Il n'eſt pas rare de voir dans un âge tendre l'épine prendre une mauvaiſe figure par de certaines diſpoſitions qui ſe trouvent dans le ſujet, & reſter dans cet état à l'âge de vingt ans ; mais dans la femme dont il s'agit il paroît que cette mauvaiſe figure de l'épine, ſurvenue dans un âge plus avancé, venoit de la molleſſe du corps des vertebres, & n'avoit point eu lieu dans le tems de la jeuneſſe. L'épine s'inclinoit un peu vers le côté gauche. Toutes les vertebres du col & les trois premieres du dos s'éloignoient de la ligne perpendiculaire, ſe portoient du côte gauche & en-devant ; les autres vertebres du dos, juſqu'à la ſeptieme & la huitieme, ſe courboient davantage ; les apophyſes épineuſes ſe portoient en arriere & en haut. Enfin depuis la huitieme vertebre du dos, la figure de l'épine étoit comme elle a coutume d'être ordinairement. Cette flexion contre nature de l'épine changeoit auſſi la ſitua-

tion des côtes. Comme cette femme avoit toujours le corps très-courbé, ces parties n'avoient plus leur direction oblique, elles descendoient si bas qu'elles touchoient presque la crête des os des îles. Cette courbure qui venoit du poids de la tête appuyée sur la poitrine, avoit causé une dépression notable du sternum. La plus large partie de cet os étoit beaucoup recourbée dans l'endroit où s'inserent les premieres & les secondes côtes; & comme cette courbure s'étoit faite principalement en arriere & un peu à gauche, les côtes du côté droit, depuis la seconde jusqu'à la huitieme, étoient fléchies en-dedans dans leurs parties moyennes & un peu antérieures, & rendoient la cavité droite du thorax très-étroite. Cette inflexion contre nature étoit arrivée d'autant plus aisément, que toutes les côtes avoient tant de molleſſe & de flexibilité, qu'elles reſſembloient à du carton mouillé, & qu'on pouvoit aisément les fléchir en-dehors & en-dedans, sans craindre de les casser; leur lame osseuse extérieure avoit si peu d'épaisseur, qu'on pouvoit distinguer plus aisément que dans tous les autres os les cellules qui les formoient. On remarquoit presque un sem-

blable changement dans les os innominés; ils étoient ſi mous, qu'ils cédoient à la plus légere impreſſion du doigt, qui y laiſſoit des cavités aux endroits où on avoit appuyé. Les os du baſſin avoient leur proportion ordinaire, excepté l'os des îles du côté droit, qui étoit plus élevé qu'il ne doit être. C'eſt pourquoi le baſſin ſe portoit un peu à droite.

L'omoplate & la clavicule avoient ſouffert un changement fort ſingulier, occaſionné par la mauvaiſe figure de l'épine. Les clavicules, quoique plus molles qu'à l'ordinaire, l'étoient cependant moins que les côtes. La dépreſſion du thorax rendoit leur courbure très-conſidérable à l'endroit où elles ſe joignent au ſternum : elles ſe portoient tellement en-devant, qu'on auroit cru qu'elles avoient un prolongement d'un pouce à droite & d'un pouce & demi à gauche, & que leur attache au ſternum ne ſe faiſoit que par un cartilage qui s'étoit oſſifié. Les extrémités antérieures des clavicules, par l'éloignement qui ſe trouvoit entre elles & le ſternum, paroiſſoient être fracturées & avoir une nouvelle articulation; de maniere que l'articulation qui unit la clavicule avec le ſternum, paroiſſoit avoir moins de

mouvement que la nouvelle jointure qui s'étoit formée, & qui procédoit d'une mauvaise disposition & d'un arrangement contre nature. Les omoplates molles, flexibles, recourbées, étoient si minces dans différens endroits, qu'elles ressembloient à du papier. L'omoplate droite étoit un peu courbée vers son angle inférieur; la gauche, qui étoit appuyée sur les côtes, avoit une figure si extraordinaire, qu'elle ressembloit à un demi-cercle; sa partie plate conservoit encore cette courbure jusqu'à son épine. L'humerus, le radius, & le cubitus sembloient être formés de lames très-minces, & on pouvoit les comprimer partout sans trouver de la résistance. On pouvoit faire la même chose aux os des mains; cependant la partie moyenne des os du métacarpe & des phalanges, avoient à-proportion plus d'épaisseur que les grands os, ou pour le moins étoient d'une égale épaisseur; ce qui ne se trouve point dans l'état naturel. J'ai comparé exactement l'épaisseur du milieu de l'humerus d'une femme morte fort maigre, avec celle de l'humerus de notre cadavre; & j'ai trouvé dans la premiere l'épaisseur de l'os du bras trois fois plus considérable que dans la derniere.

Je crois qu'il eſt inutile d'entrer dans aucun détail ſur la nature des os des extrémités inférieures, parce que je ne répéterois que ce qu'on vient de lire ſur le changement & la diminution qui eſt arrivée à ces parties oſſeuſes; je ferai conſidérer ſeulement qu'il eſt étonnant que cette femme ait pu ſe ſoutenir, lorſqu'elle pouvoit marcher encore, ſur les extrémités inférieures, ſans qu'il ſoit arrivé de fracture, avec la diſpoſition notable que les os avoient à ſe ployer. Il ne paroîtra pas moins ſurprenant que les os ne ſe ſoient point rompus, lorſque la malade ſe retournoit dans ſon lit. Il faut enfin remarquer que la figure & la dimenſion extérieure de tous les os dont je viens de parler, n'étoient nullement changées. Les changemens ſinguliers ne ſe ſont faits que dans les os du tronc, & principalement aux omoplates & aux clavicules. On avoit de la peine à caſſer les os des extrémités, & la cuiſſe ne s'eſt vrai-ſemblablement rompue, que parce qu'on l'a remuée trop rudement.

Il nous reſte quelques obſervations à faire en général ſur la ſubſtance des os & ſur l'union des lames oſſeuſes. La ſurface extérieure de ces parties avoit aſſez d'épaiſſeur dans les endroits où le périoſte

s'unit avec des ligamens & des tendons: cette ſurface étoit fort inégale; les lames oſſeuſes n'étoient point remplies du ſuc qui contribue à leur union. Toutes ces choſes auroient mérité peu d'attention, ſi l'examen des parties intérieures de l'os ne nous eût obligé à augmenter nos recherches. Dans les os où le tiſſu cellulaire ſe trouve placé entre des lames fort épaiſſes, ces lames étoient ſi éloignées les unes des autres, qu'elles paroiſſoient faites pour contenir une plus grande quantité de ſuc moëlleux. Dans tous ces endroits, ce tiſſu de cellules étoit tranſparent: car non-ſeulement les tables oſſeuſes avoient perdu leur épaiſſeur, ce n'étoit plus que des lames très-minces & preſque membraneuſes qui recouvroient la ſurface des os. La partie moyenne des os cylindriques, qui eſt ordinairement formée par des plans de fibres poſés les uns ſur les autres & intimement unis, étoit privée pour la plus grande partie de ces lames; de ſorte que l'on n'auroit pu la rendre plus mince, ſi on l'avoit grattée en-dedans avec un ſcalpel. Je découvris, en examinant le tibia, quelque choſe de fort extraordinaire: l'artere qui pénetre la ſubſtance de cet os

par

par sa partie postérieure, & qui y entre obliquement par un canal particulier, étoit apperçue à deux lignes de profondeur entre les lames transparentes de l'os, & enveloppée d'une membrane mince. Cette artere continuoit sa route jusqu'au milieu du tibia. Non-seulement la diminution dans la partie moyenne des os étoit digne de remarque, mais on découvroit encore que la fragilité & la porosité qui se trouvoient dans leur substance, provenoient de quelque défaut particulier dans la nutrition de ces parties. Ces os ayant été sechés après les avoir exposés au soleil, il en est sorti une matiere semblable à de la chaux.

OBSERVATIONS sur la structure & l'action des petits poils des intestins.

Mém. de l'Acad. Royale de Berlin, 1746.

A Mesure que nos sens acquierent, pour ainsi dire, de nouvelles forces par le secours des instrumens qui en augmentent la capacité, nos connoissances s'étendent, & nous découvrons des secrets que la nature sembloit nous avoir

pour jamais interdits. Qui auroit cru, par exemple, que la substance des intestins pût être décomposée & analysée au point où M. *Lieberkühn* est parvenu ? La dextérité avec laquelle il exécute des opérations qu'on jugeroit au premier coup-d'œil impraticables, est au-dessus de tout ce qu'on en peut dire ; & l'Académie a vu avec un véritable étonnement les divers faits de ses travaux académiques.

Comme le public a déjà eu communication des découvertes de M. *Lieberkühn*, sur le sujet que cet article indique, par l'impression de l'ouvrage intitulé, *Dissertatio Anatomico-Physiologica de fabricâ & actione villorum intestinorum tenuium hominis. Lugd. Batav. 1744.* je ne donnerai qu'un précis fort succint de ce qu'il y a de plus particulier à y observer.

En plongeant dans l'eau une partie quelconque des intestins, on en trouve toute la surface remplie de petites membranes coniques, qui ont à-peu-près chacune la cinquieme partie d'une ligne, & que les Anatomistes ont nommés *villos*, ou poils. Voici quelle en est la fabrique, suivant les observations de M. *Lieberkühn*. A chaque poil vient aboutir de la tunique vasculeuse un vaisseau

lacté garni de valvules, qui se décharge dans une petite ampoule remplie d'une substance spongieuse, & à l'extrémité de laquelle se trouve un petit trou : c'est cette ampoule qui forme le poil. De plus la tunique vasculeuse y envoie plusieurs artérioles, & pour l'ordinaire une seule veine, qui se divise au-dessus en plusieurs rameaux dont les moindres entrent dans la cavité de la petite ampoule lactée, & y font une double fonction en versant en partie le liquide artériel dans le chyle, & en reforbant en partie une portion du chyle par les veines.

Autour de chaque poil il y a huit cavités folliculeuses, dans le fond desquelles on apperçoit quelques corpuscules ronds & blanchâtres. Ces petits creux, quand on examine les cadavres tout frais de personnes mortes d'une mort violente, sont remplis d'une mucosité assez tenace & si abondante, qu'elle s'éleve jusqu'au sommet des poils. M. *Lieberkühn* fait voir que ce sont les sources tant cherchées de la mucosité des intestins. Il démontre encore que c'est par le relâchement des fibres musculeuses des intestins grêles, que les cavités des poils se rempliſſent de chyle, & que la contraction des mêmes fibres

fait pareillement sortir le chyle. Il suppose que la cavité de chaque poil est le cube d'un cinquieme de ligne, & qu'à chaque minute s'accomplit une systole & une diastole de chaque fibre intestinale.

De-là naît un calcul, qui prouve que dans une heure la masse du sang peut recevoir, par le moyen des poils en question, une portion de chyle égale à 480 pouces cubiques ; ce qui revient au poids de vingt-cinq livres.

Enfin M. *Lieberkühn* rapporte une expérience destinée à confirmer ce qu'il a avancé, que les artérioles versent leur liqueur dans le chyle, & que les vénules au contraire reforbent une portion du chyle. Cette expérience montre dans un tuyau recourbé de cuivre, d'où partent deux branches qui entrent dans deux vases différens remplis de liqueur, le même méchanisme que M. *Lieberkühn* suppose dans les intestins ; ce qui suffit pour en démontrer la possibilité.

L'ELECTRICITE' employée pour guérir l'Hémiplégie.

Act. Helv. tom. II. p. 166.

OBSERVATION PREMIERE.

UN homme de lettres, *J. W.* âgé de cinquante-trois ans, d'une taille moyenne, d'un tempérament mélancolique, jouissant d'ailleurs d'une assez bonne santé, étoit sujet depuis quelques années à un saignement de nez. Le 9 Janvier 1753, après avoir soupé sobrement, il ressentit un léger mal de tête; il se coucha, & dormit pendant quelques heures d'un sommeil fort interrompu; il se réveilla avant le jour, en ressentant des vertiges, & il tomba dans l'assoupissement. La bouche étoit de travers, & portée du côté droit; il avoit la parole interceptée, des nausées, des vomissemens, le pouls élevé & fréquent; la respiration n'étoit point trop gênée; le mouvement du côté droit étoit inquiet, il portoit souvent la main sur le sinciput; il eut d'abord les yeux ouverts, ensuite ils se fermerent, & le côté gauche devint paralytique.

On lui tira douze onces de sang du bras droit : une heure après la saignée, on lui donna six drachmes de syrop émétique ; ce remede le fit vomir & aller à la garderobe. Comme ces secours ne causerent aucun changement, & que l'assoupissement continuoit, on fit des frictions sur la nuque, l'épine du dos, le côté gauche, & à la plante des pieds ; on lui mit sous le nez de l'esprit de sel ammoniac, de l'essence de castor, & on lui introduisit dans les narines une poudre sternutatoire ; on lui frotta la tête, après l'avoir rasée, avec une fomentation résolutive, & on appliqua un grand emplâtre vésicatoire entre les deux épaules ; les potions laxatives & tempérantes furent mises en usage. Le lendemain, comme le malade se trouvoit toujours dans le même état, on fit une saignée très-copieuse, & six heures après on mit une autre emplâtre vésicatoire sur le bras gauche. Ces remedes produisirent un très-bon effet ; le troisieme jour l'assoupissement se dissipa, le malade reprit ses sens, le pouls fut plus tranquille, la respiration plus aisée, la parole commença à revenir, le mouvement du pied gauche se rétablissoit un peu ; on s'apperçut aussi de quelque changement dans le bras & dans la

main. Dans l'espace d'un mois, le malade fut dans un si bon état, qu'il pouvoit se tenir debout & marcher sans être soutenu. Le pouls, la respiration, l'appétit, le sommeil, les excrétions, tout se remit dans l'ordre naturel : il restoit cependant toujours de la difficulté dans l'action de la langue, la mémoire étoit affoiblie, le malade rioit involontairement ; le mouvement de la cuisse, de la jambe, du bras & de la main ne se faisoit que fort imparfaitement encore ; il ressentoit de tems en tems une douleur assez vive à l'épaule ; les doigts étoient à demi-ployés, & avoient de la peine à s'étendre ; la main étoit œdémateuse, & ne pouvoit se fermer ; le pouce étoit plus affecté de paralysie que les autres doigts.

Tel étoit l'état du malade le 4 du mois de Février. Après avoir pris encore quelques remedes, il voulut se faire électriser, déterminé par l'exemple de plusieurs paralytiques guéris par ce secours. On commença par l'extrémité des doigts de la main paralytique ; de-là on fut au carpe, au coude, à l'épaule & à la pointe de la langue. On fit mettre une bouteille de verre dans l'eau, pour augmenter le degré de force de la commotion électrique que l'on vouloit donner à tout le

corps. Cette premiere opération ne produisit aucun effet sensible sur la langue, mais il parut quelque changement dans le mouvement de la main & des doigts. On répéta pendant huit jours le même remede. Alors il arriva un changement étonnant dans l'état de ce malade ; la langue reprit parfaitement ses fonctions; le mouvement du pied gauche devint plus ferme ; le bras, le coude & les doigts reprirent une telle vigueur, que le malade pouvoit ouvrir & fermer la main ; ce qu'il n'avoit encore pu faire, vu la foiblesse des doigts : l'enflure œdémateuse de la main se dissipa, & toutes les parties reprirent insensiblement une nouvelle force. Le bon état du malade fit cesser l'usage de l'électricité.

OBSERVATION II.

Un homme âgé de quarante-quatre ans, d'une taille ordinaire & d'un tempérament colérique, eut un procès avec un de ses parens ; ce qui le mit dans une telle fureur, que sa santé en fut altérée. Etant à table, il se sentit tout-à-coup frappé d'un engourdissement dans le bras gauche ; ce bras, la main & les doigts perdirent tout mouvement ; la langue devint embarrassée, la bouche

se tourna du côté droit, & enfin la paralysie se déclara sur le côté gauche.

On le saigna aussi-tôt au bras droit; l'application des véficatoires sur la nuque, & tous les remedes d'usage furent employés. Il fut soulagé, la parole revint, & le mouvement du côté gauche se rétablit presque entierement. Quelques semaines après, il alla aux eaux de Plombieres; il fit usage pendant vingt jours autant de ces eaux que son estomac en pouvoit supporter, observant toujours un régime fort exact. Il prenoit alternativement les bains d'eau chaude & la douche sur la nuque & sur le côté malade. Ces remedes le soulagerent, le sommeil & l'appétit revinrent, le ventre faisoit assez bien ses fonctions; la langue fut plus libre, & le côté paralytique parut reprendre une nouvelle force. Après l'usage de ces eaux, il retourna chez lui, jouissant d'une santé qui promettoit un rétablissement parfait. Un mois après il eut une nouvelle attaque, dont il ne revint point entierement. Au mois de Décembre suivant, il eut une rechûte cruelle; l'action de la langue ne se faisoit presque point; le bras & le pied étoient sans mouvement, & la tête tellement embarrassée, que le malade

étoit presque stupide & toujours dans l'assoupissement ; la bouche étoit tournée, la respiration n'étoit cependant point absolument gênée ; le pouls étoit moins plein, moins élevé & plus lent. Les lavemens, les frictions, les fomentations, les véficatoires, les céphaliques tempérans, les purgatifs doux & réitérés, les bouillons faits avec les cloportes furent employés. L'usage de ces remedes fit revenir un peu la parole ; le mouvement du pied gauche se rétablit tellement, que ce malade pouvoit marcher avec une canne ; il lui resta une douleur assez vive à l'épaule gauche. Les mains & les doigts demeurerent sans force, & avoient peu de flexibilité ; les yeux étoient un peu plus ouverts qu'à l'ordinaire ; la respiration, le pouls, l'appétit & le sommeil étoient assez bons.

Dans cet état de convalescence, le malade voulut se faire électriser ; pendant douze jours, on dirigea toujours la vertu électrique sur le côté affecté. Comme la parole & la voix étoient embarrassées, on électrisa deux fois seulement l'extrémité de la langue & le larynx. Après les premieres électrisations, le pied gauche devint un peu plus ferme,

les mains & les doigts furent plus flexibles; chaque fois qu'on employoit l'Electricité, on augmentoit sa force; pendant l'usage de ce remede, qui dura douze jours, le malade marcha sans canne, la main & les doigts s'étendoient & se ployoient; il pouvoit lever le bras, & la langue étoit beaucoup moins embarassée. L'espérance qu'on avoit eue de la guérison de cette hémiplégie par le moyen de l'électricité, ne dura pas longtems; car la parole, la présence d'esprit & la mémoire ne sont point entierement revenues, & le côté paralytique n'a jamais été totalement rétabli dans son premier état.

Réflexion.

Ces expériences démontrent clairement que l'électricité agit vivement sur les organes capables d'irritabilité, tels que le cerveau, la moëlle allongée, tous les nerfs, le cœur, les arteres, *&c.* elle peut rétablir la fluidité des liqueurs dans les vaisseaux; & il est assez probable qu'elle est capable de rendre le mouvement aux parties solides du corps, & donner de l'activité aux fluides; il n'est donc pas étonnant qu'on s'en soit servi pour guérir les hémiplégies, & l'évene-

ment prouve que l'on a eu raison. Comme avant d'électriser les malades, leur santé commençoit à se rétablir, la nature avoit peut-être encore assez de force pour produire seule ce que nous attribuons à la vertu électrique : mais je crois aussi que l'électricité a pu beaucoup aider la nature ; & les effets sensibles que produisoit chaque électrisation, en sont une preuve complette.

On seroit porté à croire que le nombre des répétitions électriques dépend du degré de force de l'hémiplégie, puisque le premier malade a été électrisé huit fois, & le second douze. Il faut s'arrêter à un nombre fixe, soit parce que la vertu électrique ne peut être salutaire que jusqu'à un certain point, ou parce qu'elle peut fatiguer, & même incommoder le malade par les vives commotions qu'elle procure : quoiqu'il soit demeuré quelque altération dans le genre nerveux, ce qui est inséparable de ces sortes de maladies, on ne peut en conclure l'inutilité de l'électricité ; l'effet que chaque répétition produisoit sur la langue & sur les muscles étoit trop sensible.

OBSERVATIONS ſur différens corps réſtés fort long-tems dans l'eſtomac.

Fabricius Hildanus, cent. 4. obſ. 33. rapporte qu'une femme, qui avoit pris de l'émétique, vomit un morceau de couenne de lard fumée qu'elle avoit mangé deux ans auparavant. *Mœllenbroc, natur. curioſ. Ephemer. an. 2.* dit qu'un bourgeois d'Erfurt rendit par le vomiſſement des pilulles qu'il avoit priſes pour ſe purger, il y avoit deux ans, & que ces pilulles étoient encore couvertes de la feuille d'or avec laquelle on les avoit enveloppés.

Kerkringius, Obſ. anat. obſ. 6. parle d'un enfant qui avala fort vîte trente grains de raiſin ſans les mâcher. Ce fruit reſta pendant trois mois dans l'eſtomac ſans produire aucune incommodité. Cet enfant eut enſuite des foibleſſes pour leſquelles on lui donna un léger purgatif, qui lui fit rendre dix grains de raiſin encore tout entiers.

COLLECTION purulente dans la poitrine guérie par une éruption galeuse.

Ephem. nat. cur. an. 2. obs. 146.

Hertodius a vu, dans le tems qu'il étudioit en Médecine à Padoue avec *Marchettis*, un homme qui après une pleuréſie très-grave eut une collection de pus dans la poitrine. Cette matiere étrangere rendoit la reſpiration du malade fort difficile : on tenta en vain d'évacuer ce pus par toutes ſortes de remedes intérieurs. Comme le malade ſouffroit beaucoup, il pria qu'on lui fît l'opération de l'empyeme ; on lui promit de la faire le lendemain. Les Chirurgiens & les Médecins s'étant aſſemblés pour ouvrir la poitrine, furent fort ſurpris de voir le malade qui reſpiroit avec facilité, & qui n'avoit plus de douleurs ; une gale ſuppurante avoit couvert toute la ſuperficie du corps. Ce changement heureux procura la guériſon du malade.

FRACTURES causées par des convulsions.

E. n. c. tom. II. obs. 225.

UN jeune enfant fut attaqué d'épilepsie dès sa plus tendre jeunesse. Ce mal augmenta tellement jusqu'à l'âge de dix ans, que quelques mois avant sa mort, les bras & les jambes se ployoient dans leurs parties moyennes, quand les accès de cette cruelle maladie survenoient. Les os du bras & de la jambe gauche se briserent; la réduction de ces fractures fut confiée à un Chirurgien, qui fit tout ce que l'art prescrit: les retours fréquens de l'épilepsie dérangerent les os, malgré l'appareil qui les tenoit réunis. On employa inutilement tout ce qu'on put imaginer pour le rapprochement des parties osseuses; les convulsions étoient trop violentes. Cet enfant ne résista pas longtems à l'état affreux où cette maladie le réduisoit; ses forces se perdirent, & il mourut après avoir eu une convulsion plus terrible que toutes celles qu'il avoit déjà souffertes. Cette derniere attaque fut si forte, que l'os du bras qui n'avoit pu se

réunir, sortit en perçant la peau & les muscles. Ce malade ne s'est jamais plaint & n'a jamais crié ; il étoit devenu presque insensible & stupide.

On fit l'ouverture du cadavre ; tous les visceres étoient dans l'état naturel ; la véscule du fiel renfermoit une grande quantité de bile ; la tête du fémur étoit sortie de la cavité cotiloïde, & avoit aussi percé la peau. Les condyles du fémur qui servent à former l'articulation de la jambe, étoient fort tuméfiés, surtout vers leurs parties postérieures. La cavité du tibia, qui avoit été cassé, étoit totalement oblitérée.

OBSERVATION sur une opération de la Taille.

Transf. Philos. de la Soc. de Lond. 1746. n°. 478. art. 6.

M. *Le Cat* a donné l'histoire d'une pierre qu'il tira en 1743 par le haut appareil ; ce qui le détermina à cette opération, ce fut la grosseur de cette pierre ; placée au col de la vessie, elle ne permettoit qu'à peine d'y introduire une sonde en la poussant de côté. L'extraction, que ces circonstances eus-

sent rendue très-dangereuse, & peut-être impraticable par toutes les autres méthodes, ne laissa pas que d'être fort pénible, par l'appareil que M. *le Cat* préféra. Il trouva la vessie divisée en deux especes de chambres; la postérieure, dans laquelle il pénétra aisément, contenoit une pierre qu'il n'eut aucune peine à faire sortir. Il n'en fut pas de même de celle qui étoit contenue dans la chambre antérieure; elle étoit beaucoup plus grosse que la premiere, & les membranes de la vessie l'enveloppoient de tous côtés; il ne restoit vers le sommet qu'une ouverture aussi large que le bout du doigt; M. *le Cat* travailla à l'élargir; & appuyant son ongle contre la pierre, il la sépara peu à peu de la membrane qui l'entouroit. Il desespéra quelques instans de pouvoir faire passer son crochet; mais l'idée du triste sort du malade lui donna la force de réussir. Une nouvelle difficulté, plus grande encore que les précédentes, ne put le rebuter. Le pubis, sous lequel cette pierre se trouvoit, la retenoit fortement; & pour la détacher, il fallut, outre diverses forces réunies, le courage & le génie de cet habile Chirurgien. Ce calcul paroissoit s'être moulé

sur le col de la vessie, & ne laissoit vers le pubis qu'un passage fort étroit pour l'urine. M. *le Cat* délivra par ce moyen le malade des douleurs cruelles qui le tourmentoient depuis long-tems, & l'opération fut suivie d'une guérison complette.

LA VERGE passée dans un dez de fer ; Observation publiée par M. SCHOCKWITZ, *Médecin des Gardes Suisses du Roi de Prusse.*

Berlin, 1704.

UN jeune homme de Berlin âgé de vingt ans, domestique d'un laboureur des environs de cette ville, se retira un jour à quatre heures du soir dans un lieu séparé de la maison de son maître, pour pouvoir raccommoder sa culotte : quand cet ouvrage fut fini, il s'amusa à se faire des attouchemens deshonnêtes ; ce qui produisit l'érection & une effusion de semence. Après cet exercice honteux, l'érection cessa ; alors ce valet prit un dez de fer dont il s'étoit servi pour coudre ; & en retirant le prépuce, il fit passer sa verge dans ce dez,

jusques par-delà la couronne du gland, croyant se procurer un nouveau plaisir. Mais qu'arriva-t-il ? Comme la verge n'étoit entrée qu'avec quelque difficulté, elle se gonfla de nouveau ; & le gonflement du gland devint si considérable, qu'il ne fut plus possible de retirer le dez. Le malade, après avoir souffert pendant plusieurs heures, prit un clou, & appuyant la pointe sur le dez, il frappa avec un marteau, croyant le briser ; il le perça en effet : mais les pointes que ce trou forma au-dedans du dez s'enfoncerent dans la verge, & les arteres, les veines & le conduit de l'urethre se trouverent tellement comprimés, qu'il eut une violente rétention d'urine, & des douleurs inexprimables. Il se retira vers le soir dans un grenier, & il souffrit si cruellement qu'il ne put dormir. Six heures après, son maître éveillé par les cris qu'il faisoit, se leva, appella du monde, & le fit transporter dans la maison. Le gonflement du gland & du prépuce étoient à un tel degré que l'on ne voyoit plus le dez. Les douleurs excessives que ce malade ressentoit le forcerent de se retirer à Berlin, afin d'être secouru. M. *Klos*, Chirurgien fameux, fut prié d'avoir soin du malade : en retirant le pré-

puce autant qu'il put, il apperçut le dez; il employa tous les moyens qu'il put imaginer pour l'ôter, mais ce fut inutilement. Ce dez étoit tellement enfoncé dans le corps de la verge, par le gonflement du gland & du prépuce, qu'il étoit impossible de le limer, & encore moins de le faire ronger par l'eau forte. Le Chirurgien fit appliquer des cataplasmes pour diminuer le volume de la tumeur, pour relâcher les parties trop tendues, & pour calmer la douleur; mais ces remedes ne procurerent aucun soulagement. Le mal augmenta tellement que la gangrene survint; la verge étoit noire, & il en sortoit une odeur fétide. On me pria de voir ce malade avec M. *Klos;* nous fumes d'avis de couper les chairs qui recouvroient le gland, pour retirer le dez, plûtôt que de faire l'extirpation du gland. Nous craignimes qu'en faisant l'opérarion il n'arrivât une hémorragie difficile à arrêter; mais le desir de sauver la vie du malade nous fit passer sur toutes les difficultés que cet accident nous présentoit. M. *Klos* coupa toutes les chairs gangrénées qui entouroient le gland, & emporta tout le prépuce. Comme par cette opération le volume de la partie malade

étoit considérablement diminué, on put ôter le dez : on employa ensuite tous les remedes d'usage, tant intérieurement qu'extérieurement, & quelque tems après le malade fut parfaitement guéri.

OBSERVATIONS sur des déplacemens des parties du bas-ventre.

UN jeune homme mourut peu de momens après avoir pris de l'émétique : en ouvrant le cadavre on trouva l'estomac dans le côté droit de la poitrine ; comme il n'y avoit point de poumon de ce côté, il y a tout lieu de croire que cette situation de l'estomac existoit dès la premiere conformation. Ce jeune homme n'avoit point eu trop de difficulté de respirer pendant sa vie, & toutes les autres fonctions se faisoient très-bien. *Riverius, obs. med. cent. 4. obs. 67.*

Une jeune fille née d'une mere affoiblie par une fausse couche précédente, & par les mauvais traitemens d'une ignorante sage-femme, mourut au bout de dix mois d'un vomissement violent,

Le cours abrégé de sa vie avoit été marqué par diverses incommodités. Une difficulté de respirer, qui redoubloit lorsque ses habits étoient lâches, ou qu'elle étoit couchée ; une toux qu'accompagnoit un poux petit, tremblotant & rapide ; des vomissemens fréquens sans cause évidente ; des selles tantôt vertes, tantôt putrides, toujours extraordinaires ; des urines âcres & foncées ; de petites vessies extérieures remplies d'une sérosité rougeâtre ; des accès fréquens, mais passagers, d'impatience & de colere avoient été les principaux accidens. La source de tous ces maux n'étoit pas facile à deviner, & la dissection prouva qu'on l'auroit entrepris en vain. On trouva le diaphragme déchiré depuis le sternum jusqu'au centre tendineux : cette fente avoit la figure d'un croissant ; & ses bords consolidés prouvoient qu'elle s'étoit faite du-moins dès la naissance de l'enfant. Des deux cornes du croissant, l'une étoit à la droite, & l'autre à la gauche du sternum. Cette derniere, qui étoit la plus large, avoit fourni un passage aux visceres, qui du bas-ventre étoient passés dans la cavité gauche de la poitrine. L'estomac étoit plus grand, plus pâle & plus mince

qu'il n'auroit dû l'être ; & pour peu qu'on le maniât, il se dissolvoit & paroissoit entierement pourri ; il n'y en avoit que la moitié dans sa place naturelle ; l'autre se trouvoit dans la poitrine, & la partie entre ces deux sacs étoit étranglée par la fente au-travers de laquelle elle passoit. Le pylore étoit à la hauteur de la troisieme côte ; delà le duodenum redescendoit, & passant par le diaphragme ne pouvoit qu'y être pressé toutes les fois que l'estomac étoit rempli. En suivant le cours des intestins, on remontoit à la poitrine, qui renfermoit une partie de l'ileum, le cœcum tout entier, & environ la moitié du colon. Cet intestin avoit été si constamment resserré dans son passage, qu'il ne paroissoit plus propre à permettre la sortie aux excrémens. Tous ces visceres étrangers, en occupant la place des lobes gauches du poumon, ne leur avoient permis ni de s'étendre, ni de faire leurs fonctions. La cavité droite étoit plus libre ; le poumon de ce côté paroissoit assez sain, & devoit avoir tenu lieu des deux. Entre le diaphragme & lui se trouvoit un sac formé par la membrane cellulaire ; il contenoit environ deux onces d'une liqueur pareille

à celle des éruptions dont on a parlé; le péricarde en étoit auſſi tout rempli. Le cœur étoit petit, & l'on y trouvoit, de même que dans les veines, un ſang noir & épais. Les ouvrages du Créateur, plus parfaits & plus compoſés que les machines des hommes, ſouffrent de plus grandes altérations qu'elles, avant de ſe détruire. *Tranſ. Philoſ. an. 1746. n°. 478. art. 3.*

Un étudiant mourut, après avoir été ſujet à des conſtipations, à des foibleſſes d'eſtomac, & à des vomiſſemens ſouvent répétés. Le ventricule, l'épiploon, & une partie du colon, avoient paſſé dans le côté gauche de la poitrine, par une grande ouverture qui s'étoit faite au diaphragme. *Thomas Bartholinus, hiſt. anat. cent. 6. Clauderus, E. n. c. dec. 2. a. 3. obſ. 193.* qui rapporte la même obſervation, ajoute que ce jeune étudiant avoit toujours eu la reſpiration fort libre, & qu'il vomit pendant ſa vie preſque quarante livres d'une mucoſité corrompue ſemblable à de la poix liquide.

Une femme étoit tourmentée depuis pluſieurs années de douleurs de colique, & vomiſſoit aſſez fréquemment; cet état la mit au tombeau. On trouva à la partie

tie

tie gauche & musculeuse du diaphragme une fort grande ouverture ; les bords avoient des plis comme le pylore, & étoient garnis de valvules orbiculaires. Cette ouverture formoit avec le médiastin & le diaphragme un sac membraneux, & il y avoit du côté gauche une espece de duplicature du diaphragme. Dans cette cavité on trouvoit la plus grande partie de l'estomac avec une portion de l'épiploon. *Jagwiz apud Gohlium, act. Berol. dec. 2. vol. 4.*

Un enfant qui jusqu'à l'âge de deux ans avoit joui d'une assez bonne santé, ressentit une difficulté de respirer. Le mal augmentoit de jour en jour, la poitrine s'élevoit plus qu'elle ne doit faire ordinairement toutes les fois qu'il respiroit : une douleur cruelle dans le ventre, une toux fréquente, terminerent ses jours ; on trouva l'estomac, la rate, le foie dans la poitrine. Comme le médiastin manquoit, les poumons, le cœur & le foie étoient du côté droit, le ventricule & la rate étoient placés du côté gauche. *Becker in app. tract. de submers. morte sine potâ aquâ.*

Un homme mélancolique se donna un coup d'épée dans la poitrine ; deux mois après il fut guéri de cette blessure ; il eut

pendant sept mois des vomissemens continuels, des foiblesses, des sueurs froides, & il succomba à ces accidens. On trouva, en ouvrant le cadavre, le poumon gauche entierement détruit, & une ouverture à la partie aponévrotique du diaphragme, par laquelle l'estomac étoit entré dans le côté gauche de la poitrine. Le cœur, dont le volume étoit fort diminué, avoit été poussé avec le péricarde du côté droit. *Sennertus, apud Hildan. Obs. chir. cent. 2. obs. 33.*

Un homme qui avoit un skirrhe au foie, ressentit les effets de la gangrene la plus compliquée, parce qu'il s'enivroit très-souvent; il mourut après avoir eu des hoquets & de fréquens vomissemens d'une matiere noire & fétide. L'estomac, l'épiploon, le duodénum, le jéjunum & une partie de l'iléum étoient confusément placés dans la poitrine. Le diaphragme n'avoit aucune ouverture extraordinaire; mais celle par où passe l'œsophage étoit très-dilatée, & avoit laissé passer ces parties. *Schoberus, E. n. c. cent. 3.*

Un homme mourut quelques heures après avoir mangé une grande quantité de pois & beaucoup de choux cuits dans la saumure; sa mort fut précédée de foi-

bleſſes, d'anxiétés, de violens vomiſſemens, de coliques, & d'une conſtipation à laquelle on ne put remédier. La partie tendineuſe du diaphragme étoit déchirée, l'eſtomac avec l'épiploon tout entier étoient paſſés dans le côté gauche de la poitrine. *Gottl. Budæus, tent.* 24.

Un ſentinelle voulant tirer ſur un homme qui s'enfuyoit parce qu'il avoit commis quelque crime, eut le malheur de bleſſer une petite fille âgée de neuf ans; le coup perça le côté gauche de la poitrine. Cet enfant s'évanouit auſſi-tôt, elle revint à elle quelques momens après, & elle eut des hoquets & des envies de vomir accompagnées de douleurs fort vives dans le ventre & la poitrine. Elle mourut le lendemain. La bale étoit entrée ſous la mammelle gauche, entre la cinquieme & la ſixieme côte, & avoit traverſé la poitrine. En ouvrant cette cavité, on vit un ſac membraneux fort gonflé par les vents; c'étoit la grande courbure de l'eſtomac, à laquelle l'épiploon étoit attaché; à côté la moitié de la rate étoit couverte de ſang & déchirée; le cœur étoit repouſſé du côté droit par ces viſceres qui étoient entrés dans la poitrine; le poumon gauche n'étoit point bleſſé, & toute la ca-

vité de la poitrine étoit pleine de sang ; il y avoit un déchirement de la largeur de trois ou quatre travers de doigt à la partie tendineuse du diaphragme ; la sixieme, la septieme, la huitieme & la neuvieme côte étoient brisées. *Diff. de Hern. ventric. autore Kirschbaum, Argent, 1749.*

Un homme qui s'étoit enivré en buvant trop de vin & de liqueurs, eut pendant la nuit une colique très-forte ; on lui fit prendre un vomitif violent. Aussitôt que ce remede fut dans l'estomac, tout le ventre devint douloureux, dur & tendu ; la respiration étoit très-pénible, les efforts du vomissement redoublerent, le pouls s'affoiblit ; les convulsions terminerent les jours du malade. On trouva une dilatation du diaphragme dans l'endroit où le nerf intercostal passe de la poitrine dans le ventre ; une portion du colon, l'épiploon & le pancréas étoient entrés par cette dilatation contre nature, dans le côté gauche de la poitrine. Le déchirement de la veine pancréatique avoit causé un épanchement de sang dans le reste de cette cavité. *De Saint-André apud Golhium.*

Un soldat reçut un coup de feu dans la poitrine ; la partie charnue du dia-

phragme fut bleſſée ; le Chirurgien traita cette plaie fort méthodiquement : cependant le malade avoit toujours des douleurs à l'eſtomac, & cette partie étoit toujours foible. Le malade mourut huit mois après cet accident, après avoir eu des douleurs de colique très-violentes. La plus grande partie du colon diſtendu par les vents étoit entrée dans la poitrine par la plaie du diaphragme. Cette plaie étoit ſi petite, qu'à peine le petit doigt pouvoit-il y entrer. *Blancard, cent. 1. obſ. 1.*

Un homme reçut un coup de couteau entre la quatrieme & la cinquieme côte. Huit jours après cet accident, on crut qu'il étoit guéri, parce que la reſpiration étoit libre, & que la toux avoit ceſſé. Le neuvieme jour, il eut une foibleſſe ſuivie d'une très grande difficulté de reſpirer, & vingt-quatre heures après il mourut. Le diaphragme avoit été percé, & les inteſtins grêles avoient paſſé dans la poitrine. *Henr. ab Heerſ. obſ. 25.*

DISSERTATION sur les causes de la mort subite ; par M. JADELOT, *Médecin de Pont-à-Mousson.* 1759.

LA certitude de la mort est aussi constante que la maniere dont elle arrive est incertaine. La naissance de tous les hommes est la même ; mais le genre de leur mort est, pour ainsi dire, aussi varié qu'il y a d'individus. Chaque espece de maladie dont nous sommes sans cesse affligés, est presque toujours un chemin qui nous conduit à la mort. Tous les objets qui nous environnent, semblent conjurés pour notre destruction. La fievre nous brûle, les douleurs nous tourmentent, les convulsions nous ébranlent ; quelquefois une maladie lente nous consume ; mais la mort, pour être plus tardive, ne nous conduit pas moins certainement au tombeau. Nous en voyons tous les jours qui, au milieu de la plus grande tranquillité, se trouvent enlevés sans y penser. Le moment est court, & la séparation de l'ame d'avec le corps n'est l'affaire que d'un instant. Ainsi toute

espece de mort peut s'appeller mort subite : on donne cependant plus particulierement ce nom à celle qui n'est point prévue, & qui surprend lorsqu'on s'y attend le moins, contre laquelle par conséquent personne ne peut se mettre en garde : c'est ce qui arrive dans ces maladies violentes qui nous emportent aussitôt qu'elles nous attaquent, sans nous donner le tems de nous reconnoître. On voit aussi que dans certaines maladies, qui paroissent n'avoir rien de dangereux, un changement subit & inattendu termine en peu d'instans les jours du malade. C'étoit ce genre de mort que les Empereurs, les Philosophes & les sages du Paganisme souhaitoient avec tant d'ardeur. Nous sçavons que la mort la plus desirable, selon eux, étoit la moins prévue, & qu'ils regardoient les méchans comme indignes d'un tel bonheur. Nous sommes éclairés d'une lumiere bien plus vive que celle de ces faux sages ; nos principes doivent être par conséquent bien différens. Nous sçavons qu'en sortant de cette vie mortelle, il faut paroître au tribunal redoutable de Dieu. Nous naissons enfans coupables, & notre propre fragilité ne nous apprend que trop que nous sommes tou-

jours redevables à la Divinité. C'est donc avec raison que nous regardons comme le plus grand malheur qui puisse nous arriver, celui de paroître devant ce juge inexorable, sans avoir eu le tems de nous y préparer. De-là les vœux que nous lui adressons sans cesse, pour nous préserver d'une mort subite. Il est donc de la prudence du Médecin d'avertir ses malades, lorsqu'il prévoit du danger. Mille causes peuvent conduire à une mort subite; nous allons tâcher d'en exposer ici quelques-unes.

L'homme est composé d'une ame & d'un corps; les Philosophes font consister la vie dans le commerce réciproque de ces deux substances, & la mort dans leur séparation. Les Médecins, qui cherchent le vrai principe de la vie, la font consister dans le mouvement progressif du sang & des humeurs du corps. Ce mouvement dépend de l'action des fibres du cœur & des vaisseaux sur les humeurs, & de la réaction des humeurs sur le cœur & les vaisseaux. Ce mouvement ne peut être continu sans être circulaire. Le sang sort de la veine cave pour entrer dans l'oreillette & le ventricule droit du cœur; le cœur, par sa contraction le pousse dans l'artere pulmo-

naire, & après avoir traversé toute la substance du poumon, il entre enfin dans le ventricule gauche du cœur; de-là il se porte avec rapidité dans l'aorte & ses ramifications, & communique son activité & la vie à toutes les parties du corps. Tant que ce mouvement réciproque subsiste, l'homme vit; est-il interrompu ou détruit, il faut que l'homme périsse. De quelque nature que soit le genre de mort, il est constant qu'elle n'arrive que par l'interruption de la circulation du sang.

Les humeurs du corps ne peuvent avoir un mouvement circulaire, que les causes de ce mouvement n'aient la même détermination; le sang est poussé par le cœur, & le cœur est mis en mouvement par le fluide nerveux; la secrétion de cette liqueur & son influence dépend totalement du sang qui est distribué dans le cerveau. Les Physiologistes, qui ont voulu chercher la cause du mouvement alternatif du cœur, n'en assignent point d'autre au mouvement de systole, que l'action des esprits animaux communiquée par les nerfs cardiaques. Ainsi la vie ne peut subsister sans le mouvement du cœur, & le cœur n'a d'autre mouvement que celui qu'il reçoit du cer-

veau. La respiration est également essentielle à la circulation du sang. Tout le monde sçait que le poumon est le passage du sang pour aller du ventricule droit au ventricule gauche du cœur : si donc ce passage est fermé, il faut nécessairement que la circulation cesse.

Il s'ensuit de ce que nous venons de dire, que la vie dépend tellement de l'action du cœur, des poumons & du cerveau, que si le mouvement cesse dans l'un, il cesse nécessairement dans les deux autres. Tout ce qui peut contribuer à la destruction & au dépérissement subit d'une de ces trois parties, occasionne infailliblement une mort subite. Le cœur, le poumon, & le cerveau étant les principes de la vie, c'est de leur altération que nous déduirons les causes de la mort subite. Dans notre dissertation, nous suivrons la division de *Lancisius*, & nous assignerons pour causes, la syncope, la suffocation & l'apoplexie. Nous observerons cependant avec le même auteur, que ces causes ont un rapport si intime entre elles, que l'on peut souvent les confondre, & que celle qui produit la syncope, peut aussi produire en même tems la suffocation & l'apoplexie ; de façon qu'une de ces trois

affections peut occaſionner les deux autres. Auſſi-tôt que la reſpiration eſt arrêtée, la circulation ceſſe, le cœur & le cerveau perdent leur mouvement, la ſyncope & l'apoplexie arrivent abſolument. De même, s'il y a quelque vice dans le cœur & les vaiſſeaux, qui produiſe la ſyncope, l'apoplexie & la ſuffocation en ſont une ſuite néceſſaire. Ainſi voici l'ordre que nous ſuivrons. Nous chercherons la cauſe de la ſyncope dans le cœur, dans ſes vaiſſeaux & dans le ſang; la cauſe de la ſuffocation, dans le poumon & dans l'air; & la cauſe de l'apoplexie, dans le cerveau.

Le ſang renfermé dans les vaiſſeaux & toujours mû circulairement, eſt le principe de la vie; s'il s'en perd une trop grande quantité, la mort eſt infaillible. Une bleſſure au cœur, aux poumons, ou à quelque gros vaiſſeau, produit le même effet. Si le cœur eſt privé de ſa liqueur vivifiante, dès ce moment l'animal tombe en ſyncope, & la mort n'eſt que la ſuite de l'effuſion du ſang. Mais ſans m'attacher aux morts ſubites occaſionnées par des bleſſures, je ne parlerai que de celles qui ont leur principe au-dedans de nous-mêmes.

Les Anatomiſtes ont trouvé dans

leurs dissections du sang répandu, tantôt dans la cavité droite, & tantôt dans la cavité gauche de la poitrine, & quelquefois dans les deux en même tems: cet épanchement étoit occasionné par la rupture de la veine cave, de l'aorte, & quelquefois même du cœur. Cette liqueur sortie de sa route ordinaire remplit bientôt la poitrine, presse le poumon; & il faut nécessairement que la circulation se trouve interrompue. Cette rupture des gros vaisseaux intérieurs cause toujours une mort subite. *Lancis. tract. de morte sub.* Un seigneur étranger tomba mort en se promenant, comme s'il eût été frappé de la foudre. Le corps fut ouvert, & on trouva la veine cave rompue, le cœur d'une grosseur étonnante, l'entrée de l'aorte extrêmement dilatée, & les valvules tricuspidales déchirées avec un grand épanchement de sang. *Dulaurent, hist. Anat. lib. 9. Bartolin* rapporte un cas à-peu-près semblable. Un journalier, par un effort qu'il fit en travaillant, se rompit la veine cave dans le voisinage du cœur, & il mourut aussi tôt. *Salzman* nous a donné une très-belle dissertation sur la mort subite, occasionnée par l'effusion du sang dans le péricarde. Un bourgeois

de Strasbourg, qui avoit senti assez longtems des douleurs sous le sternum, qui par intervalle le tourmentoient vivement, s'avisa de prendre de l'émétique. Les efforts qu'il fit pour vomir le fatiguerent beaucoup, ce qui fut suivi d'une toux fort violente. Quelques jours après, se trouvant un peu mieux, il voulut sortir avec quelques-uns de ses amis, pour se promener hors de la ville. Sa gaieté n'annonçoit aucun symptôme dangereux; tout-à-coup on lui vit étendre les bras, il perdit la respiration, & il expira aussi-tôt. On fit l'ouverture du cadavre, le péricarde se trouva fort distendu par la quantité de sang qui s'y étoit extravasé, & la veine cave étoit rompue. Cet Anatomiste fait mention dans sa dissertation de beaucoup de morts subites, qui n'avoient point d'autres causes que la rupture de l'aorte & de la veine cave. *Bonet, sepulch. anat. Lancis. de morte sub. M. Senac, traité du cœur, tom. II.* disent tous que la rupture de ces gros vaisseaux est presque toujours la cause unique des morts subites, & qu'on a tort de l'attribuer à l'apoplexie. Cette rupture peut avoir deux principes, un intérieur, & l'autre extérieur. Les principes extérieurs sont ordinaire-

ment la trop grande pesanteur des fardeaux que l'on porte, une forte toux, le vomissement, les exercices violens, les vices de la diete, une trop forte tension de l'esprit, les contusions à la poitrine, *&c.* Les causes intérieures sont une humeur âcre, corrosive, la structure trop délicate des vaisseaux, les spasmes & les polypes qui se forment dans le cœur & dans les vaisseaux.

Nous trouvons aussi des exemples que les morts subites ne sont pas occasionnées seulement par l'épanchement du sang, mais aussi par le changement de ce sang extravasé dans le péricarde en pus & en sanie. Ce qui paroîtra peut-être surprenant, c'est que le cœur & le péricarde soient sujets aux abscès, aux tumeurs, aux apostèmes, aux inflammations, aux ulceres & à la pourriture. *Poterius* a vu dans un jeune homme de 24 ans mort subitement, l'épiploon à moitié corrompu, les intestins extraordinairement distendus, le foie d'une mauvaise couleur, le cœur flétri & en suppuration. *Riverius* a connu une fille morte d'un crachement de sang, & qui rendoit le cœur par morceaux dans ses crachats. M. *Senac* parle d'un homme qui mourut subitement; on trouva dans le cœur un

abſcès gros comme un œuf de pigeon. *L'hiſt. de l'Ac. des Sc. an. 1701.* fait mention d'une mort ſubite occaſionnée par l'inflammation du ventricule gauche du cœur. M. *Bagard*, Médecin de Nancy, a trouvé du ſang grumelé dans le péricarde d'une femme. On a trouvé à Veniſe, dans le cadavre d'un libraire mort ſubitement, plus de la moitié du cœur en putréfaction. *Schenckius*, *Obſ. med. lib. II.* Le cœur rempli d'apoſtèmes a cauſé la mort ſubite. *Lanciſi.* Il paroît conſtant, par toutes ces obſervations, que les ulceres, les abſcès, les inflammations, & les tumeurs du cœur produiſent ſouvent la mort ſubite, & que ces maladies ſont précédées du maraſme.

Bohnius a prouvé par diverſes expériences, que l'élaſticité de l'air étoit incompatible avec le ſang, puiſque ſi on introduit de l'air dans les veines, l'animal périt auſſi-tôt. Une obſervation de *Ruiſch*, *epiſt. anat. & problem. 16. p. 11.* aſſure la vérité de ces expériences. Cet illuſtre Anatomiſte a trouvé dans une femme morte ſubitement le cœur d'une grandeur extraordinaire ; & d'abord qu'on ouvrit ce muſcle pour en examiner l'intérieur, il en ſortit auſſi-tôt beaucoup d'air.

La superficie intérieure du péricarde est continuellement mouillée par des vapeurs : dans l'état sain, ces vapeurs sont resorbées ; si elles ne le sont pas, il arrive une hydropisie du péricarde, & cette maladie est une cause assez fréquente de la mort subite. Une personne se plaignit pendant long-tems d'une douleur à la région du cœur ; elle tomba morte après avoir dîné : M. *Senac* trouva le péricarde extraordinairement rempli d'eau. Cette abondance d'eau fut un obstacle au mouvement du cœur.

Des vers trouvés dans le péricarde causerent la mort subite : un bourgeois de Florence eut ce terrible accident ; on trouva dans le péricarde un ver qui étoit plein de vie. *Schenckius, Obs. lib. II.*

Le péricarde renferme quelquefois des pierres, des os & de la graisse ; ces corps causent la mort subite, par la compression qu'ils font sur le cœur. On a trouvé plusieurs fois le cœur attaché au péricarde, trop plein de graisse & détruit par la sanie. M. *Senac* a vu un os dans le péricarde ; il avertit que la présence de ces corps produit des lypothymies, des asthmes, des palpitations suivies de la mort subite. M. *Haller*, *Disput.* a vû cet accident arriver par une

adhérence du péricarde avec le cœur.

Le cœur acquiert quelquefois un volume très-considérable. L'asthme suffocatif, les angoisses, les palpitations, les polypes, sont les suites de cette dilatation extraordinaire, & la mort subite termine tous ces accidens.

Si les arteres résistent au passage du sang avec une plus grande force que n'en employent les ventricules du cœur pour le pousser dans ces vaisseaux, le sang s'arrêtera dans le cœur, ses fibres seront distendues. Si l'artere pulmonaire oppose de la résistance, il arrivera un anevrisme dans le ventricule droit. Si c'est l'aorte, il y aura un obstacle dans l'un & l'autre ventricule; ils se dilateront tous les deux, mais le droit se dilatera plus souvent que le gauche.

Lancisi a regardé comme une des causes de la dilatation du cœur le simple arrachement des poils: elle arrive souvent aux hypocondriaques, aux femmes hystériques. Ces malades sont tourmentés par une palpitation de cœur continuelle, par des asthmes fort opiniâtres, des catarrhes, des vapeurs, des maladies aiguës, des hydropisies de poitrine. Le sang, qui a une épaisseur polypeuse, la pléthore, les maladies des arteres, la

disposition qu'ont les valvules à devenir cartilagineuses ou osseuses, sont autant d'obstacles à la circulation du sang, & sont en même tems des causes de la dilatation du cœur & des arteres. Une personne étoit tourmentée par des violentes palpitations & des douleurs cruelles; on trouva l'aorte, depuis son origine jusqu'au diaphragme, aussi grosse que la tête d'un homme. Dans une fille qui avoit eu une péripneumonie, le cœur avoit un volume très-considérable. Le cœur peut se dilater après un coup reçu dans la poitrine. M. *Senac* a observé qu'une chûte avoit causé le même accident. Ce même mal vient aussi de tout ce qui peut fatiguer le diaphragme & les muscles de la poitrine, comme les instrumens à vent, les cris, le chant & tous les efforts violens.

Si un anevrisme du cœur ou des gros vaisseaux s'ouvre, il arrive aussi-tôt un épanchement de sang qui est suivi de la mort. *Mery, hist. de l'Acad. des Sc. 1710.* ouvrit le cadavre d'un homme mort subitement; il trouva l'aorte si dilatée, qu'elle étoit séparée de la base du cœur. La mort subite termina les jours d'un malade qui avoit le cœur d'un volume très-grand, ce dont il étoit tourmenté

depuis deux ans. *Hist. morbor. Vratislav. an. 1699. Poterius* dit que ceux qui ont les veines pulmonaires dilatées respirent difficilement, sont sujets aux foiblesses & à la mort subite : c'est ce qui a fait dire au grand *Baglivi* que les anevrismes cachés & les dilatations des vaisseaux causoient des douleurs cruelles & des morts subites. Les observations de *Lancisi*, de *Bonet*, de *Bartholin*, prouvent ces vérités.

Ceux qui sont assez infortunés pour avoir ces maladies, vivent misérablement ; ils ont toujours des palpitations de cœur, la respiration difficile & courte ; ils sont toujours prêts à être suffoqués au moindre mouvement qu'ils font, & sont trop heureux de finir une vie si malheureuse. *Lancisi* a remarqué que les anevrismes du cœur étoient héréditaires dans une famille de Rome.

Des anevrismes des autres parties que le cœur, traités par des ignorans, & ouverts imprudemment, ont causé la mort subite par l'hémorragie qui en a été la suite. *Lancisi* a vu arriver une mort subite, parce qu'on avoit comprimé un anevrisme placé entre la quatrieme & la cinquieme côte.

Les polypes sont des masses fibreuses,

épaisses, de différentes consistences, & de diverses couleurs; on en trouve dans un grand nombre de parties, & dans presque tous les vaisseaux du corps humain. Si ces concrétions polypeuses se trouvent dans les ventricules du cœur, ou dans ses gros vaisseaux, elles produisent des accidens terribles, & souvent la mort subite. Quelques personnes nient l'existence des polypes dans les corps vivans, & prétendent qu'ils ne se forment qu'aux approches de la mort, par le rapprochement des parties qui constituent le sang. M. *Senac* rejette ce sentiment. Ceux qui ont ouvert des cadavres ont presque toujours trouvé dans les ventricules & les gros vaisseaux du cœur des concrétions sanguines. Les *Ephemer. d'Allem. decad. 2. an. 3.* rapportent que des concrétions polypeuses avoient une consistence tendineuse, élastique, & très-dure. Comment le sang pourroit il avoir acquis si promptement une telle consistence? Nous ne disconviendrons point que de telles concrétions ne puissent se former dans les corps animés par la partie lymphatique de nos humeurs, qui s'épaissit par le défaut de mouvement & de chaleur naturelle, surtout lorsque des molécules adipeuses,

muqueuses & gélatineuses s'y unissent. Les observations prouvent qu'elles peuvent être encore considérablement augmentées par l'application d'autres particules.

Tout ce qui sera capable de diminuer le mouvement des humeurs & du cœur, de disposer le sang à l'épaississement & à la coagulation, produira des polypes dans le cœur & dans les vaisseaux. Ainsi toutes les maladies du poumon, comme la toux, l'asthme, la pleurésie, la péripneumonie, la phthysie, la pléthore, la cacochymie, l'usage inconsidéré des astringens, les foiblesses, causeront ces concrétions, principalement dans les personnes robustes. Ceux qui sont sujets à des syncopes fréquentes, parce qu'il y a déjà un polype dans le cœur, ont toujours des palpitations. *V. Suietten in aph. tom. I. page 67.* M. *Senac* nous apprend qu'il y a toujours de pareilles concrétions dans les corps de ceux qui sont suffoqués par la vapeur des charbons allumés, & sur-tout dans les personnes qui périssent de mort subite. *Riverius, Obs. cent. 1.* a trouvé dans des cadavres d'asthmatiques les vaisseaux des poumons & les oreillettes du cœur fort larges, & remplies d'une matiere blanche, épaisse & compacte.

Vepferus, *hist. apoplect.* dit que ceux qui ont des polypes sont languissans, valétudinaires, sujets aux anxiétés, aux palpitations, à respirer difficilement, à avoir le pouls intermittent, de tems en tems fort petit, & le visage pâle. On a néanmoins remarqué qu'il y en a qui vivent long-tems, sans ressentir beaucoup d'incommodités.

Tous les ouvrages des Médecins sont remplis de preuves constantes, que ces concrétions causent la mort subite. M. *Senac* dit qu'un Duc de Ferrare mourut subitement, & qu'on trouva les deux ventricules du cœur pleins d'une matiere épaisse & blanche. *Malpighi*, *de polyp. cor.* a fait la même remarque. M. *Morand*, *hist. de l'Acad. des Sc. 1729.* a vu de ces concrétions dans les arteres & les veines pulmonaires d'un marchand qui mourut subitement. *Vepferus* a trouvé un polype long d'un aune dans le cadavre d'une femme qui avoit été long-tems asthmatique, sujette à des palpitations, & qui étoit morte dans une foiblesse. Un soldat qui jouissoit d'une bonne santé, se coucha après avoir bien mangé; on le trouva mort le lendemain matin: l'oreillette droite du cœur étoit bouchée par un polype

long & dur. *Frédéric Hoffman, de anim. deliq.* nous apprend qu'un autre ſoldat, à qui depuis pluſieurs jours on avoit de la peine à trouver le pouls, mourut en parlant au Médecin qui avoit ſoin de lui.

On ouvrit le cadavre d'une fille qui mourut ſubitement. Le cerveau ſe trouva tout-à-fait ſain ; le ſang étoit coagulé dans l'aorte & la veine cave, & rempliſſoit toute la cavité de ces vaiſſeaux. Je pourrois rapporter un grand nombre d'obſervations de cette nature, qu'on trouve dans *Bonet*, *Bartholin*, *Fracaſtor*, *Panarol :* mais il ſuffit d'avoir prouvé que les polypes du cœur & de ſes vaiſſeaux ſont des cauſes de la mort ſubite.

L'offification des gros vaiſſeaux eſt une des cauſes de la mort ſubite. *Littre* a vu dans le cadavre d'une femme qui avoit eu ce ſort cruel, l'aorte offifiée dans pluſieurs endroits. M. *Senac* a trouvé cette même artere offifiée juſqu'à l'endroit où elle forme les iliaques. Comme ces vaiſſeaux ne ſont plus ſuſceptibles de contractions, ils ne peuvent avoir d'action ſur les liquides qu'ils contiennent. C'eſt pourquoi dans la grande vieilleſſe la mort ſubite arrive ſouvent à cauſe de la rigidité des vaiſſeaux. Les

valvules, qui sont d'une si grande utilité pour la circulation, sont principalement sujettes à s'offifier; leur action n'existant plus, la mort subite en est la suite. Un homme, après s'être enivré, tomba mort; tous les visceres étoient sains, mais les valvules étoient offifiées. M. *Senac*, qui rapporte ce fait, nous apprend encore qu'il a trouvé les valvules collées aux parois du cœur: ces parties avoient beaucoup de dureté, & étoient entourées de filamens osseux. *Lancisi* a vu un sarcome dans les valvules semi-lunaires.

Le cœur, qui renferme tant de causes de la mort subite, est un muscle; il peut donc devenir paralytique, ainsi que ses vaisseaux; & cette maladie peut être une cause de l'accident dont nous parlons: il peut se raccourcir & s'allonger; c'est la source des convulsions qu'on ressent autour de ces parties, & qui, en devenant générales, causent la mort subite, sans qu'on trouve dans le cadavre aucun vestige de ce premier accident. *Piso de colluv. seros.* dit que les esprits animaux interceptés dans les nerfs cardiaques, ont produit une syncope mortelle.

Les fortes passions de l'ame, en causant

ſant trop d'agitation dans le genre nerveux, cauſent auſſi la mort ſubite. La colere agite toutes les liqueurs, & pouſſe le ſang vers les ventricules avec trop de force : le cœur eſt alors très-dilaté ; il arrive des anevriſmes, des épanchemens de ſang autour de cette partie. On a vu des gens qui étoient en fureur mourir ſubitement. Un jeune homme venant de jouer à la paume, périt en ſe mettant en colere ; le cœur étoit percé vers ſa pointe. *Plater.*

L'obſervation ſuivante fait voir que la joie eſt une des cauſes de la mort ſubite. Un ſoldat qui avoit une très-bonne ſanté, & qui juſqu'alors n'avoit jamais eu aucune incommodité, étoit plein de joie, parce qu'il comptoit coucher avec une fille qui depuis long-tems lui faiſoit eſpérer de lui accorder cette faveur ; il mourut ſubitement. On trouva ſeulement le péricarde fort diſtendu & plein de ſang, ſans pouvoir découvrir aucune ouverture par laquelle ce liquide avoit pu paſſer. Il y a de l'apparence que le ſang avoit paſſé par les vaiſſeaux du cœur dilatés. *V. Suietten, aph. tom. III. p. 466.* Une demoiſelle prête à ſe marier avec un jeune homme dont elle étoit éperdument amoureuſe, tomba morte en

signant le contrat de mariage. *Riverius, Prax. med. lib. VIII. cap. 1.*

Un homme eut une terreur subite ; aussi tôt son visage devint pâle ; le sang quitta les vaisseaux de la peau, pour se porter dans les gros troncs ; le cœur se trouva trop surchargé de sang ; les anxiétés, la palpitation & la mort subite suivirent cet accident, la circulation fut arrêtée.

On n'a que trop d'exemples funestes des suites de l'amour desordonné, & des accidens qui en résultent. Les observateurs nous apprennent que plusieurs personnes sont mortes en prenant les plaisirs amoureux. *Cornelius Gallus*, *Titus*, Chevalier Romain, & beaucoup d'autres sont morts dans les bras de l'amour. *Plater* nous apprend qu'un homme qui caressoit une fille ressentit tout-à-coup une palpitation & une telle foiblesse, qu'il fut forcé de cesser, parce qu'il craignit d'être suffoqué.

Il arrive souvent une fievre aiguë qui se termine par la mort, après des exercices trop immodérés, sur-tout si lorsqu'on est couvert de sueur on s'expose au froid, ou si on boit à la glace. Aussi-tôt les vaisseaux sont resserrés par le froid, retiennent les liqueurs qu'ils renfer-

ment, elles deviennent épaisses, & elles ne peuvent plus traverser les extrémités trop fines des arteres. De-là viennent les pleuréſies mortelles, la péripneumonie, & la mort ſubite. Les perſonnes graſſes qui font des exercices trop violens, principalement dans les tems chauds, ſont ſujettes aux fievres aiguës; la graiſſe fondue ſe répand dans le ſang: cette matiere bouche par ſon épaiſſiſſement les plus petits vaiſſeaux; l'artere pulmonaire s'engorge, s'obſtrue; & cet état produit la mort ſubite. On peut remarquer ce que je viens de dire dans les chevaux trop gras à qui on fait faire de l'exercice, après avoir reſté trop long-tems en repos; leurs vaiſſeaux ſe crevent dans différens endroits, le ſang s'épanche, & on trouve dans le ventre une grande quantité de graiſſe fondue.

La mort ſubite eſt la ſuite de l'imprudence de quelques convaleſcens qui rempliſſent trop leur eſtomac qui eſt débile. Les alimens ont de la peine à être digérés par la foibleſſe de ce viſcere; il eſt diſtendu par les vents, le diaphragme eſt pouſſé du côté de la poitrine; il arrive des anxiétés, la reſpiration devient difficile, le ſang s'amaſſe dans le ventri-

cule droit du cœur, la syſtole ne peut ſe faire.

Les purgatifs trop violens, en irritant les nerfs du méſentere, ont cauſé la mort ſubite, ſelon les obſervations des praticiens : ces remedes produiſent promptement l'inflammation des inteſtins, des douleurs cruelles, & la gangrene. Ne voyons-nous pas arriver en très peu de tems cet accident aux malades qui ont des coliques qui ne ſont point ſuivies d'évacuation ? Les hernies étranglées, l'inflammation de l'eſtomac prouvent ce que je viens de dire. Le lait caillé qui ſéjourne dans les inteſtins grêles, ne cauſe-t-il pas aux enfans des douleurs inexprimables ſuivies quelquefois de la mort ?

Le foie eſt une partie très-néceſſaire pour toutes les fonctions de l'œconomie animale. *Hippocrates de int. affec.* nous avertit que la bile noire ſéjournant dans le foie, produit des maladies ſi vives, que les malades meurent ſouvent ſubitement. Le même accident arrive, ſi un apoſtème du foie s'ouvre inopinément. L'ouverture de la véſicule du fiel a été ſuivie de la mort ſubite. *Fernel* a vu mourir deux perſonnes qui avoient toutes les arteres pleines d'une eſpece de

tuf noir produit par une bile brûlée. Un purgatif pris dans la canicule a causé des convulsions suivies de la mort. Des coups violens aux hypocondres ont déchiré le foie & la rate, & la mort subite en a été la suite. *Lancisi* parle d'une mort de cette espece occasionnée par un coup donné sur le cartilage xiphoïde.

On peut encore mettre au nombre des morts subites celles qui arrivent à la suite des maladies aiguës ou chroniques, contre l'espérance de ceux qui ont soin des malades. Ne voit-on pas souvent qu'au moment où on s'y attend le moins, ceux qui paroissent être guéris, meurent tout-à-coup? Ces malheurs sont souvent préjudiciables à la réputation des Médecins & des Chirurgiens. Dans les maladies aiguës, inflammatoires, les humeurs trop épaisses se portent par métastase aux parties nobles, comme le cœur, le cerveau, les poumons. Dans les petites véroles, les fievres pourprées & exanthématiques, ne voit-on pas périr promptement des malades par la rétrogradation du pus dans la masse des humeurs? Beaucoup de maladies chroniques sont causées par une humeur atrabilaire fort épaisse qui engorge la plus

grande partie des vaisseaux du bas-ventre. Si cette humeur acquiert de la putréfaction, elle acquiert aussi une malignité considérable & cause la mort. L'humeur de la goutte qu'on détourne par une pratique imprudente, ou qui ne peut se déposer sur les parties extérieures par la foiblesse des solides, produit le même malheur. La mort subite est la suite du peu d'attention qu'on a quelquefois en supprimant les écoulemens naturels qui arrivent aux enfans, en guérissant certains ulceres, en faisant rentrer l'humeur de la gale, en empêchant les crises & les autres évacuations salutaires. Les scorbutiques tombent souvent dans des syncopes mortelles, ou sont suffoqués; on trouve le péricarde, le poumon, la plevre, le diaphragme ne faisant qu'une seule masse. *V. Suietten, tom. III. page 612.*

La mort subite arrive après l'opération de la paracenthese, si on n'a pas soin de serrer le ventre des malades, à mesure que les eaux sortent: le même accident survient aussi aux femmes qui viennent d'accoucher, si on néglige de soutenir les parties du bas-ventre par une douce compression.

Les plaies du mesentere, des tendons,

de l'estomac, du foie, des intestins, l'arrachement d'une dent ou des cheveux, une trop grande compression de nos parties, un coup, une chûte, *&c.* causent quelquefois la mort subite.

Ou le vice des poumons, ou celui de l'air, empêchent la respiration : il faut donc chercher les causes de la suffocation dans le poumon & dans l'air.

Lorsque dans les personnes qui jouissent de la meilleure santé, la déglutition, la respiration, ou l'une & l'autre de ces fonctions se trouvent très-embarrassées, sans qu'aucune maladie ait précédé cet accident, en un mot sans qu'on remarque aucune tumeur intérieure & extérieure au col, la mort ne tarde pas à arriver. Les anciens attribuoient cette maladie au transport subit d'une matiere trop limpide sur toutes les parties du gosier, & l'appelloient catarrhe suffocatif. *Schenchius, Obs. med. lib. I.* rapporte qu'un homme de soixante ans d'une bonne constitution, sujet à la goutte & à boire, ressentit tout-à-coup une lassitude, & fut attaqué subitement d'un catarrhe très-violent ; il fut suffoqué avant qu'on pût le secourir. Immédiatement après qu'il fut mort, il lui sortit de la

bouche une grande quantité de pituite fort épaisse. On trouva, en examinant l'intérieur de la poitrine, des polypes dans le cœur & les gros vaisseaux, & les ventricules du cerveau pleins de pituite & de lymphe. *Baglivi, Prax. med. lib. I.* nous avertit de ne pas croire que cette maladie vienne d'une pituite qui tombe de la tête, mais plûtôt de ce que le sang s'arrête tout-d'un-coup dans le poumon & les gros vaisseaux du cœur.

Une vomique se forme sans aucune cause manifeste, & sans que le malade, qui jouit d'ailleurs d'une fort bonne santé, se plaigne de ressentir la plus légere incommodité ; quand elle s'ouvre, le malade est suffoqué, & on trouve les poumons en suppuration. C'est ainsi que Charles IX. Roi de France mourut subitement de cette cruelle maladie. Un boucher ressentit à midi une douleur à la gorge & au larynx, il avoit de la peine à avaler, le soir il se servit d'un gargarisme que lui donna un apoticaire ; la nuit il mourut subitement : on remarqua que le poumon étoit en suppuration. Cet homme, qui avoit beaucoup d'embonpoint, s'étoit toujours bien porté, jusqu'au moment où ce cruel accident arriva.

L'eau amassée dans la poitrine cause une suffocation subite, sans souvent que la respiration ait été gênée auparavant. Un jeune homme qui avoit eu quelque peine à respirer, fut subitement suffoqué; le thorax étoit plein d'eau. *Vepfer de l. aff. in apopl.*

Les hydatides, les tubercules du poumon, trop de graisse qui comprime ces parties & le diaphragme, une tumeur considérable qui aura pris des accroissemens dans la poitrine, une adhérence du poumon aux côtes & au diaphragme, ont souvent causé la mort subite.

L'air est une cause perpétuelle & de la vie & de la mort: si la pesanteur de cet élément diminue beaucoup, les vaisseaux se dilatent trop; il arrive des épanchemens, des tumeurs, des vomissemens de sang, la péripneumonie & la mort subite. Cet accident est assez ordinaire aux habitans des montagnes fort élevées. Si au contraire la pesanteur de l'air devient trop considérable, les vaisseaux du poumon sont comprimés, & le mouvement progressif du sang ne peut se faire.

L'air est le véhicule des exhalaisons les plus mauvaises; les vapeurs sulphureuses, arsénicales, celles qui viennent

des mines, de l'antimoine, du mercure, du cuivre, des puits, en causant une expansion trop grande des vésicules pulmonaires, ou en coagulant les humeurs, produisent des stases mortelles.

Des hommes ne sont-ils pas morts, parce qu'ils ont été enfermés dans des endroits où il y avoit des charbons qui s'allumoient? *Schenchius* dit que trois personnes qui étoient couchées dans la même chambre furent trouvées mortes le lendemain, parce qu'elles avoient eu l'imprudence de mettre dans cet endroit des charbons allumés: un chien qui se trouvoit avec eux eut le même sort. Il s'éleve du vin nouveau qui fermente une vapeur assez forte; elle affecte agréablement, si on n'en reçoit l'impression que peu d'instans; mais elle fait beaucoup de mal, si on reste long-tems dans les celliers. Les exhalaisons pestilentielles sont encore des causes très-fréquentes de mort subite.

Le tissu de la trachée artere est fort délicat; si quelque chose entre dans ce conduit, il arrive aussi-tôt une irritation & une toux convulsive; si ce même corps n'en sort pas promptement, on perd la vie. Si la luette est détruite ou fendue, une toux tourmente les malades

toutes les fois qu'ils avalent quelque chose : cet accident arrive parce que quelque petite parcelle d'alimens s'arrête contre la fente de la glotte. *Bartholin, hist. anat. cent. 1.* rapporte qu'un gentilhomme de Dannemarc ayant la bouche pleine & voulant parler en même tems, fut suffoqué. On trouva dans la glotte un morceau de viande. Les observations nous apprennent que des épis, des arrêtes, des os, des pilulles, ou d'autres corps arrêtés dans le gosier & l'œsophage ont suffoqué différentes personnes.

Les femmes sont quelquefois suffoquées par des maladies dépendantes de la matrice : on a des exemples que la suppression des regles a causé cet accident.

Si quelque chose d'extraordinaire arrive aux organes de la respiration, & que l'air ne puisse ou entrer ou sortir, la mort arrive aussi-tôt. On a vu des suffocations produites par de grandes plaies au thorax, par la paralysie des muscles intercostaux, & par d'autres causes qui peuvent blesser ces parties.

La vie dépend de l'action du cerveau. Ce viscere est exposé à beaucoup d'accidens ; si ses fonctions diminuent, les

mouvemens volontaires, les sens internes & externes sont détruits, quoique le pouls & la respiration subsistent. *Piso* a établi trois especes d'apoplexies, la légere, la forte, & la très-violente : on remédie aisément à la premiere, si les fonctions vitales ne sont point blessées ; la seconde espece est plus dangereuse, parce que ces fonctions sont dérangées, & que la paralysie en est une suite ; la troisieme fait périr sur le champ, parce que les fonctions vitales & animales sont tout-à-fait détruites.

La cause prochaine de cette maladie vient du défaut de distribution du fluide nerveux dans les organes des sens & des mouvemens volontaires. Il y a eu différens sentimens sur la cause de cet accident. *Hippocrate* l'a attribué au resserrement des veines & des arteres du col & de la poitrine ; *Galien* & ses sectateurs à la réplétion des ventricules du cerveau ; quelques-uns à l'obstruction de ces ventricules, d'autres à l'engorgement des vaisseaux & à leur compression. Nous dirons avec *Vepfer* que c'est la moëlle allongée qui est le siége de l'apoplexie, & que toute apoplexie est produite, ou parce que le sang ne peut pas se porter au cerveau, ou parce que le

fluide nerveux ne peut pas se répandre dans les nerfs & la moëlle de l'épine, ou enfin par l'une & l'autre cause qui se rencontre en même tems.

Ce qui produit l'apoplexie, c'est 1°. l'interception de la circulation dans les arteres carotides, vertébrales, ou leurs ramifications : les concrétions polypeuses, la tuméfaction des glandes, les compressions causeront le même effet. Les observations que *Vepfer*, *Peyer*, *Willisius* nous ont fournies, prouvent ce que je viens de dire. 2°. Le sang extravasé, en empêchant le cours du fluide nerveux, peut produire l'abolition de toutes les fonctions vitales & animales. *Fernel* nous dit qu'un jeune homme mourut d'apoplexie, parce qu'il avoit eu une blessure sur le nez. *Vepfer* nous apprend que des coups violens donnés sur la tête ont causé cet accident cruel ; un soufflet, le bruit d'une bombe ont produit ce malheur. Non-seulement les causes extérieures ont occasionné des congestions sanguines, mais la pléthore occasionne encore une stagnation dans les vaisseaux tendres du cerveau, & une compression de la substance médullaire. On appelle ordinairement ces maladies des apoplexies sanguines ; mais la séro-

sité peut, ainsi que le sang, s'amasser dans la substance du cerveau, y croupir, comprimer cet organe, & causer une véritable apoplexie. Aucune des humeurs de notre corps n'inonde plus promptement nos parties que la sérosité. *Piso* rapporte la cause de ce mal ou à une fréquente crapule, ou à la nature marécageuse du terroir, & ajoute qu'il est très-commun en Lorraine. Les hydatides, toutes les tumeurs inflammatoires, osseuses, stéatomateuses, placés sous le crâne, peuvent produire une violente apoplexie.

Les observations nous enseignent comment les causes extérieures peuvent faire naître cette maladie; elles nous apprennent aussi que la colere, l'amour, les exercices immodérés, l'ivrognerie, le froid, la chaleur du soleil, causent des syncopes & des apoplexies mortelles.

OBSERVATIONS sur les parties de la génération de l'homme ; par M. ROEDERER, *Professeur en Médecine à Gottingen, membre des Académies de Pétersbourg, de Stockolm, & Associé de celle de Chirurgie de Paris.*

Gottingen, 1758.

OBSERVATION *sur la tunique vaginale.*

LA tunique vaginale formée par le péritoine embrasse non-seulement le cordon des vaisseaux spermatiques, mais elle s'avance encore sur l'épididyme & le testicule, & leur est attaché par un tissu cellulaire fort lâche : c'est en disséquant & en soufflant cette membrane, qu'on peut la découvrir ; elle est plus apparente sur le cordon spermatique, que sur l'épididyme & le testicule. Cette même tunique cellulaire devient plus courte & plus mince à mesure qu'elle descend pour couvrir le testicule. C'est pourquoi elle est peu apparente à la partie inférieure de l'épididyme, qui rend plus ferme la quantité des vaisseaux

qui se trouvent dans cet endroit; elle est très-adhérente à la membrane qu'elle couvre; on ne peut y introduire de l'air, & elle devient insensiblement plus mince depuis la pointe de l'épididyme jusqu'au milieu du bord intérieur du testicule; & dans cet endroit on a bien de la peine à la séparer avec le scalpel. Cette membrane est plus compacte, plus forte, plus épaisse sur le testicule que sur le cordon, quoiqu'elle soit dans cet endroit une membrane tout-à-fait cellulaire.

Sous la membrane dont je viens de parler, il y en a une autre qui est propre au testicule; celle-ci a plus de volume que cette glande, & forme un cul-de-sac. Les vaisseaux qui se distribuent au testicule & à l'épididyme s'insinuent par deux faisceaux entre les tuniques vaginales internes & externes; l'un va aboutir à l'origine de l'épididyme, l'autre à l'extrémité de cette partie. La tunique vaginale intérieure en se repliant, forme une espece de voile qui couvre la superficie du testicule & de l'épididyme, à-peu près comme fait le péritoine, qui enveloppe tous les viscères du ventre; elle est fortement attachée à la tunique albugineuse du

testicule ; on a bien de la peine à l'en séparer dans l'état naturel, mais elle se sépare fort aisément de l'épididyme. Cette tunique a des petits vaisseaux ; une petite partie de l'épididyme n'est point entourée de cette membrane. L'origine de l'épididyme qui s'adapte au testicule, & l'intervalle qui se trouve entre l'épididyme & le testicule, c'est-à-dire cet intervalle lâche & rempli d'un tissu cellulaire fort abondant & facile à se gonfler, & qui est formé par des cellules placées entre les deux tuniques vaginales, sont recouverts de cette membrane. Ce sac qui se trouve entre l'épididyme & le testicule, est formé par cette tunique vaginale interne repliée. L'épididyme s'unit au testicule par un tissu cellulaire rempli de vaisseaux, & dans cet endroit le testicule n'a point de tunique vaginale.

L'épididyme n'est point recouvert par une membrane particuliere, mais par la tunique vaginale externe. La tunique vaginale interne couvre seulement une partie de l'épididyme ; l'albugineuse enveloppe tout le testicule, mais elle ne se prolonge pas sur l'épididyme.

L'illustre *Winslow* & le célebre *Mor-*

gagni n'ont pas décrit assez exactement cette double tunique vaginale ; on a de la peine à comprendre ce qu'ils veulent dire à ce sujet. On peut séparer ces deux tuniques dans les cadavres ; on le fait avec assez de facilité dans les hydropiques, parce que les parties sont presque desunies par la macération : je n'ai cependant jamais trouvé d'eau entre ces deux tuniques. On les sépare beaucoup plus aisément quand un commencement de pourriture a amolli & détruit les cellules qui les unissent. Dans le cadavre qui fait le sujet de l'observation sur la hernie du scrotum dont on verra par la suite la description, la grande épaisseur de ces tuniques les faisoit aisément distinguer : on les voit aussi dans les enfans.

OBSERVATION *sur un phymosis qui ressembloit au gland.*

On lit dans le cinquieme volume des actes d'Edimbourg une observation au sujet de la régénération du gland. Je croirois plus volontiers que le gland ulcéré, fongueux, étoit caché sous le phymosis, qu'on a coupé le prépuce en croyant couper le gland, & que c'est le gland même découvert par l'opération,

qui a paru être l'effet d'une régénération. Voici une observation qui confirme mon sentiment.

Dans le cadavre d'un adulte, la verge étoit tuméfiée, elle formoit un gland qui n'avoit ni couronne ni prépuce, quoique cette espece de gland fût séparé du reste de la verge par une tunique particuliere. L'ouverture de ce gland étoit inégale, ridée, & large de quatre lignes. Après avoir fendu ce gland, & écarté les bords de la plaie que je venois de faire, je vis le véritable gland qui étoit caché sous cette capsule produite par le prépuce, & je remarquai que cette derniere partie fort dure, fort épaisse, qui n'étoit qu'une production de la peau, ressembloit parfaitement au gland. Le véritable gland étoit long d'un pouce, & le phymosis avoit dix lignes de longueur depuis la pointe du gland. L'épaisseur de ce phymosis est d'un demi-pouce, & cette épaisseur diminuoit insensiblement vers son extrémité ; le gland étoit applati, allongé, & avoit dix lignes de diametre ; l'ouverture du gland étoit large de trois lignes ; la surface intérieure de ce phymosis étoit inégale & pleine de petites cavités & de petites éminences ; il y

avoit entre le phymosis & le gland une matiere blanche pareille à celle qu'on trouve dans l'état naturel ; la surface intérieure de ce phymosis & le gland étoient rouges & enflammés.

OBSERVATION *sur une hernie dans le scrotum.*

L'anneau des muscles du bas-ventre du côté droit avoit plus d'un pouce de diametre ; le sac de la hernie, entouré d'une grande quantité de tissu cellulaire, étoit une continuité du péritoine ; ce sac avoit des rides longitudinales vers l'anneau, & étoit resserré dans cet endroit ; il devenoit plus large du côté du scrotum, & descendoit jusqu'au testicule. Le cordon des vaisseaux spermatiques étoit derriere ce sac herniaire ; le testicule pendoit au-dessous du sac ; les vaisseaux & le testicule ne communiquoient point avec le sac, si ce n'est par le tissu cellulaire ; une partie de l'ileum formoit la hernie, qui avoit trois pieds de longueur : on y trouvoit aussi une grande partie du mesentere. Il n'y avoit ni rupture ni relâchement, & les glandes du mesentere étoient saines. Le scrotum conservoit toute son étendue, quoique les intestins fussent rentrés dans le

ventre. Le scrotum, comme toutes les autres parties comprimées, étoit devenu fort épais; la peau étoit plus dure qu'à l'ordinaire de l'un & de l'autre côté; les testicules étoient recouverts par une grande quantité de tissu cellulaire, partagé en plusieurs lames, & fort fourni de vaisseaux. Les membranes du testicule & du cordon avoient autant d'épaisseur que les arteres & plus que le sac herniaire; elles pouvoient même se séparer en plusieurs lames. La tunique vaginale interne avoit contracté une telle adhérence avec le testicule droit dans deux endroits, qu'elle formoit deux especes de sacs au bord opposé à l'épididyme: quoique cette hernie ne fût point étranglée, le cours du chyle n'y étoit pas libre. Au-dessus de l'anneau, l'iléum étoit plein de chyle épais, d'une couleur foncée & cendrée; au-dessous cette liqueur étoit moins épaisse & en plus petite quantité. Dans la partie de l'intestin qui formoit la hernie & au-delà, on trouvoit au lieu de chyle une liqueur ténue, verte & bilieuse. Une liqueur de même couleur, fort epaisse, rempliſſoit les gros intestins. L'inflammation de l'intestin qui formoit la hernie, celle du scrotum sur-tout à la partie inférieure

de la hernie, une demi-once de liqueur rougeâtre répandue dans la tunique vaginale du testicule droit, dénotoient assez que ces parties avoient été fort comprimées. La tunique vaginale gauche contenoit un peu de liqueur semblable à celle qu'il y avoit du côté droit.

OBSERVATION *sur les glandes odoriférantes.*

Les glandes odoriférantes placées à la couronne du gland, laissent quelquefois échapper de leurs vaisseaux excrétoires dans des légeres affections vénériennes, une certaine quantité de matiere sébacée fort fluide, sans que les extrémités de ces vaisseaux soient ulcérées. Si l'impression vérolique a été plus vive, il survient des ulceres. Une secrétion plus abondante de cette matiere sébacée peut arriver encore dans les maladies chroniques, sur-tout dans les affections hémorrhoïdales, & quand on approche trop des femmes. Alors le gland est rouge, douloureux, fort sensible, & cause de la démangeaison.

OBSERVATION *sur la courbure de la verge.*

Des cicatrices peuvent causer la cour-

bure de la verge, comme je l'ai vu dans le cadavre d'un hydropique ; cette incommodité venoit sans doute de quelque maladie vénérienne. L'origine des deux épididymes formoit une masse skirrheuse, livide ; leurs vaisseaux n'existoient plus ; l'autre extrémité de ces parties étoit saine & dans l'état naturel ; la partie de la tunique vaginale qui touchoit aux épididymes, étoit fort épaisse ; la cicatrice de la verge étoit dure & d'un rouge pâle, elle étoit placée à la partie supérieure de la verge près du gland ; cette partie avoit une courbure très-considérable, & se portoit du côté gauche ; la peau voisine de cet endroit étoit très-mince ; le prépuce transparent & plein d'eau formoit un phymosis ; il n'y avoit rien d'extraordinaire aux corps caverneux ; l'ouverture du phymosis étoit ridée, & l'orifice de l'urethre étoit éloigné d'un demi-pouce de l'ouverture du phymosis ; le gland étoit long, mais plus étroit qu'à l'ordinaire.

OBSERVATION *sur la situation des testicules dans les fœtus.*

On sçait que les testicules des fœtus qui ne sont pas à terme, sont très-souvent placés sous les reins ; ils sont ren-

fermés dans le péritoine, comme les viſceres du ventre ; le teſticule & l'épididyme ſont placés dans un ſac particulier du péritoine, de maniere que le fond du ſac devient la partie ſupérieure, & l'ouverture du ſac fait la partie inférieure ; outre cela la partie inférieure du ſac forme ſur le muſcle pſoas vers les anneaux, une petite éminence demi-cilindrique, pleine de tiſſu cellulaire & de mucoſité : cette petite éminence renferme le canal déférent. Le ſcrotum eſt rempli d'un tiſſu cellulaire qui contient une matiere muqueuſe & gélatineuſe. Cette matiere prépare le chemin au teſticule qui doit deſcendre par l'ouverture du ſac ; & la plus petite cauſe peut aider à cette glande à ſe placer où elle doit être. La plénitude & l'expanſion du ventre, en abaiſſant le fond du ſac, écartent le péritoine qui entoure ces parties, & effacent inſenſiblement juſqu'à la moindre trace de ce ſac. Les teſticules ſont placés dans le ventre à différentes hauteurs ; il y en a qui ſont auprès de l'anneau, d'autres dans l'anneau même ; les uns ſe trouvent placés dans l'aîne entourés d'un tiſſu cellulaire qui eſt au-deſſus du ſcrotum, d'autres dans le ſcrotum. Dans la plûpart des fœtus qui

ne

ne ſont point à terme, le ſcrotum eſt vuide. J'ai vu un fœtus de ſept mois, dont les teſticules étoient placés ſous le péritoine, comme je l'ai déjà dit: j'en ai vu un autre qui étoit preſque à terme, dont le teſticule droit étoit reſté dans l'aine entre l'anneau & le ſcrotum; le gauche étoit à moitié deſcendu dans les bourſes. Il y a toujours de la variation ſur le tems où les teſticules deſcendent, même dans les fœtus à terme.

De quarante fœtus à terme, ſeize avoient les teſticules dans les bourſes. Voici la peſanteur de ces fœtus: cinq livres trois quarts, ſix livres trois onces, ſix livres un quart, ſix livres un quart, ſix livres cinq onces, ſix livres & demie, ſix livres dix onces & demie, ſix livres douze onces, ſix livres treize onces, ſept livres, ſept livres, ſept livres & demie, ſept livres dix onces, ſept livres quatorze onces, huit livres & demie. Dans treize de ces fœtus on ne trouvoit qu'un teſticule; huit avoient le gauche, & cinq le droit; dans quelques-uns de ces fœtus, le droit eſt tombé le deuxieme & le ſeptieme jour après leur naiſſance; dans deux autres, le teſticule droit n'étoit pas encore deſcendu le treizieme & le quinzieme jour: dans

quelques-uns les testicules gauches descendirent le premier & le second jour. Je n'ai pu observer le tems où les testicules sont tombés dans le scrotum aux autres enfans. Onze enfans sont nés sans qu'il parût de testicules : il y en a eu qui le premier jour de leur naissance en ont eu un ; d'autres deux le même jour. Dans les uns, les deux testicules ont paru le quatrieme jour, dans d'autres le gauche le cinquieme, le droit le dix-septieme ; le droit le douzieme, le gauche le quinzieme ; le gauche le dixieme, le droit le quatorzieme ; l'un a paru le premier jour, & l'autre ne paroissoit pas encore le treizieme ; le gauche le seizieme, le droit n'avoit pas encore paru ; les deux étoient près du pubis le huitieme jour.

De sept fœtus qui n'étoient point à terme, un seul avoit un testicule, les autres n'en avoient point ; dans un autre enfant, le gauche descendit trois jours après la naissance, & le droit quinze jours après : j'en ai vu qui en naissant avoient les testicules dans les aines.

OBSERVATIONS sur les pierres qui se trouvent fréquemment dans la véſicule du fiel ; par M. HALLER.

Gottingen, 1749.

SI nous croyons *Cyprianus*, qui a dit que les buveurs de vin ſont plus ſujets à avoir des pierres dans la veſſie, que ceux qui ne boivent que de la bierre, combien ne devons-nous pas nous féliciter de demeurer à Gottingen ? dans le nombre de deux cens trente cadavres humains de différens âges & de différens ſexes que nous avons examinés, il ne s'en eſt trouvé que deux qui avoient des pierres dans les conduits urinaires : le rein d'un enfant en renfermoit une groſſe, raboteuſe, angulaire, molle ; le rein étoit d'ailleurs aſſez ſain. Un autre enfant en avoit une dans l'uretere auſſi petite qu'un pois ; elle bouchoit tellement le paſſage de l'urine, que la partie de l'uretere qui étoit au-deſſous de la pierre étoit extraordinairement retrécie.

Les calculs de la véſicule du fiel, maladie peu connue des anciens, ſe trouvent fort communément dans le pays

que nous habitons. Si on a découvert des remedes capables de dissoudre le calcul de la vessie, il seroit à desirer qu'on en trouvât aussi quelqu'un qui pût détruire ou dissoudre les pierres de la véſicule du fiel; car cette derniere maladie cause les mêmes douleurs, & mene de même à la mort. On ne peut remédier à cet accident que fort rarement par les secours de la Chirurgie; encore faut-il, pour qu'ils puissent être employés, que la véſicule du fiel ait contracté des adhérences avec le péritoine; ce qui n'arrive pas souvent.

Pour prouver combien les pierres biliaires sont communes, je vais rapporter quelques observations que nous ont fourni les dissections. En 1742, on a trouvé dans une femme dont le ventricule étoit fort contracté vers le pylore, la véſicule du fiel blanche, vuide, & presque sans aucune trace de bile: cette partie renfermoit deux pierres grosses comme une aveline, légeres, blanches, gypseuses; les couches intérieures étoient d'un verd tirant sur le jaune. Chacune de ces pierres étoit renfermée dans une espece de capsule; la véſicule serrée autour de celle qui en occupoit le fond, la tenoit fortement attachée &

formoit une espece de cellule : elles étoient si molles, qu'elles se briserent d'elles-mêmes. La malade n'avoit point eu la jauniſſe ; il y avoit sur la superficie extérieure de cette matiere crétacée des petits sillons, & dans l'intérieur des petits trous semblables à des piquûres de vers. Ces pierres firent du bruit lorsqu'on les brûla, & déposerent quelques gouttes de bile en se fondant.

En 1743, on apporta dans notre amphithéatre le cadavre d'une femme qui avoit été attaquée d'une jauniſſe si considérable, que l'eau qui étoit épanchée dans le ventre, & qui s'y étoit épaiſſie, auroit pu teindre en jaune ; l'épiploon étoit fort dur ; le foie étoit ulcéré ; il n'y avoit presque point de sang dans les vaiſſeaux ; la véſicule du fiel renfermoit quinze pierres, dont quatre étoient un peu plus groſſes qu'une aveline, les autres étoient plus petites, angulaires, & reſſembloient à un cube ; celle qui se trouvoit le plus près du conduit cyſtique, s'y avançoit en forme de bec. Le peu de bile qui reſtoit n'avoit point d'amertume, & n'étoit presque point jaune. Ces pierres étoient noires, fort légeres, & brûloient comme de la cire : après avoir enlevé les couches extérieures, qui

étoient minces & noires, les intérieures étoient d'une couleur jaune & bilieuse.

En 1745, nous ouvrimes le cadavre d'un hypochondriaque mort d'une maladie de la rate; le foie étoit d'un volume si considérable, qu'il s'étendoit jusqu'à la rate; la bile de la véficule du fiel n'avoit presque point d'amertume. Il y avoit une pierre variée de couleur noire & brune; elle étoit grosse comme une olive, & rempliſſoit presque toute la cavité de la véficule; ses deux extrémités étoient jaunes; une ligne de la même couleur la traversoit par le milieu dans toute sa longueur; le reste de la pierre avoit une couleur plus foncée, & des petites raies d'un rouge brun; elle étoit légere, & on auroit cru qu'elle étoit veloutée.

En 1747, nous avons trouvé dans le cadavre d'une femme qui avoit tué son enfant, la véficule du fiel longue, étroite, presque vuide; le peu de bile qui y restoit étoit jaune, pâle, & n'avoit presque point d'amertume: la véficule renfermoit une petite pierre ronde qui ressembloit à une mûre; elle étoit d'une couleur tirant sur le noir; elle est devenue jaune à mesure qu'elle s'est séchée: elle avoit ceci de commun avec

les autres, c'est que la noirceur extérieure s'effaçoit peu à peu.

La vésicule du fiel d'une femme noyée fut trouvée remplie d'un nombre presque infini de pierres ; la plus obtuse avoit la figure d'un dez à jouer ; les autres étoient triangulaires ; la premiere couche étoit blanche, la seconde étoit verte.

Nous avons disséqué une femme qui avoit été pendue ; les intestins étoient fort rouges, comme il arrive ordinairement aux personnes qui sont étranglées. Il y avoit onze pierres presque rondes dans la vésicule du fiel ; une étoit dans le canal cholidoque, trois à l'entrée du conduit cystique ; elles étoient toutes murales, & ressembloient à des grains de raisin fort serrés les uns contre les autres ; elles étoient brillantes & demi-transparentes. Comme il y en eut une qui se cassa, nous pumes en examiner la texture intérieure. L'écorce étoit noirâtre, sa substance étoit brillante, & on voyoit des rayons jaunes qui partoient du centre & s'étendoient jusqu'à l'enveloppe externe ; les autres pierres plus petites, faites aussi comme des grains de raisin, étoient blanches, rondes, conglomérées, brillantes intérieurement,

compoſées de lames, comme les ſélénites : un peu de bile verte & preſque ſans amertume, rempliſſoit le reſte de la véſicule.

Une femme qui vit encore a un ulcere à la région épigaſtrique, d'où il ſort de tems en tems des pierres biliaires. Cette obſervation eſt pareille à celle dont l'illuſtre *Petit* a parlé dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie. J'en ai conſervé quelques-unes de figure triangulaire, qui brûlent comme la cire à cacheter, quand on les approche d'une bougie allumée.

Un homme mourut après une fievre aiguë & pluſieurs maladies longues & opiniâtres du foie, comme l'ictere jaune & noire, la fievre inflammatoire, la cardialgie & des vomiſſemens continuels ; la véſicule du fiel étoit preſque détruite par la pourriture : j'y trouvai une pierre dure, un peu raboteuſe, parfaitement ovale, de couleur de bois ; elle avoit plus d'un pouce de longueur, & étoit exactement moulée ſur la figure de la véſicule : la plus grande partie du foie étoit putréfiée.

Nous avons comparé des calculs trouvés dans les bœufs avec les calculs humains ; nous en avons qui ont été

trouvés dans la véſicule du fiel & ſes conduits ; il y en a de tubuleux, de muqueux, d'une couleur jaune foncée, & qui ſont moulés ſur la figure de ces canaux ; nous en avons auſſi qui ſont plus legers que les calculs humains ; ils ont des figures irrégulieres, ils ſont noirs au-deſſous de leur écorce : on trouve auſſi une matiere brillante & friable, à-peu-près comme nous l'avons remarqué précédemment.

Il paroît que cette maladie eſt aſſez ordinaire, puiſque dans preſque tous les cadavres on trouve des pierres biliaires ; il eſt fort rare qu'elle attaque les enfans & les jeunes perſonnes. Il réſulte des recherches que j'ai faites, que ce mal ſe trouve quelquefois accompagné de la jauniſſe, & qu'il exiſte auſſi ſans cette maladie. Il eſt conſtant par les obſervations précédentes, qu'il ſe trouve ſouvent des calculs d'un ſi gros volume, qu'il n'eſt pas poſſible que le canal cholidoque puiſſe les laiſſer paſſer. Toutes ces remarques prouvent que la figure de ces calculs eſt différente, puiſqu'il y en a d'angulaires, de cubiques, de ſphériques, d'oblongs & de cylindriques. Il y a encore de la différence dans la nature de leur compoſition ; les uns

reſſemblent à de la chaux, les autres forment des concrétions agréablement rayonnées. Je n'en ai point vu qui ne ſoient inflammables, quoiqu'il ſoit prouvé par les expériences de l'illuſtre *Morgagni*, *adverſ. anat. III. epiſt. anat. 3.* qu'il y en a qui ne s'enflamment point. La bile qui ſe condenſe pour former le calcul, perd de ſon amertume naturelle, & quelquefois n'en conſerve point du-tout. Quoiqu'il y ait des calculs dans la véſicule du fiel, le foie conſerve ſouvent ſon état naturel, & il n'arrive pas de jauniſſe. Je n'ai vu qu'un ſeul exemple de l'adhérence de la véſicule aux parties voiſines ; dans tous les autres cas, elle s'eſt trouvée libre. Je n'ai pas vu que le canal cholidoque & le conduit cyſtique fuſſent dilatés, comme *Tacconi* & d'autres l'ont publié.

DISSERTATION sur les tumeurs occasionnées par la suppression des regles ; par M. TRILLER, *Professeur en Médecine à Wittemberg, & de l'Institut de Bologne.*

Wittemberg, 1758.

LEs regles se suppriment tout-à-coup, ou se perdent avec le tems ; les maladies sérieuses qu'occasionne leur suppression sont sans nombre, & les accidens qu'elle cause ne sont malheureusement que trop fréquens : les anciens & les modernes s'accordent unanimement sur ce sujet ; plusieurs même ont publié des traités particuliers sur ces sortes de maladies : *Spachius*, Médecin de Strasbourg, nous a donné un recueil choisi de ces traités. Quoique cet ouvrage soit rempli de quantité d'observations aussi utiles que curieuses, M. *Scheid*, Médecin Accoucheur, n'a point cru la matiere épuisée, & nous a donné un catalogue raisonné de tous les auteurs modernes qui, depuis *Spachius*, ont écrit sur les maladies des femmes.

Notre travail seroit aussi ennuyeux

qu'inutile, si nous nous arrêtions à parler d'une maladie qui a déjà été décrite avec tant de sagacité par différens auteurs. Nous nous bornerons donc à ne parler que des tumeurs singulieres occasionnées dans les parties extérieures du corps par la suppression des regles : ainsi je ne citerai que très-rarement les observations des auteurs qui ont écrit sur les affections des femmes, ou qui ont donné des traités sur les tumeurs en général. Je parlerai sur-tout de deux observations que j'ai faites moi-même, & je rapporterai ensuite les observations singulieres de quelques praticiens.

OBSERVATION PREMIERE.

En 1725, je vis chez une dame de qualité une nourrice forte, vigoureuse, pleine d'embonpoint, qui avoit beaucoup de lait, qui étoit très-sanguine, & qui mangeoit prodigieusement. Toutes les fois que le tems de ses regles arrivoit, elle ressentoit de très-violens maux de tête, des oppressions, son visage s'enfloit & s'enflammoit ; il survenoit au pli du bras droit une tumeur dure, rouge & douloureuse, qui peu à peu s'élevoit en pointe ; enfin cette tumeur s'ouvroit d'elle-même, & pendant deux ou

trois jours il en sortoit quelquefois plus de sept onces de sang. Après cet écoulement, les douleurs cessoient, la tumeur disparoissoit; ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il ne restoit aucune trace de cicatrice. Les saignées du pied droit & beaucoup d'autres remedes ne purent point détourner le cours réglé que le sang avoit pris par cet endroit. Enfin après que cette femme eut cessé de nourrir l'enfant dont elle étoit chargée, elle retourna à la campagne, pour y vivre comme elle avoit toujours fait; il n'y eut plus alors de tumeur au bras droit, & les écoulemens périodiques reprirent leur route ordinaire.

OBSERVATION II.

En 1736, je fus appellé pour voir une jeune demoiselle âgée de quinze ans, forte & très-avancée pour son âge. Comme elle n'avoit point encore eu ses regles, elle avoit régulierement tous les mois des douleurs assez vives à la tête, au col, à la poitrine, à l'estomac, & des envies de vomir. Il paroissoit à l'avant-bras droit, un peu au-dessus du carpe, une tumeur dure, rouge, & qui faisoit la pointe; on sentoit même dans cette tumeur une légere pulsation; quel-

ques jours après, cette tumeur s'affaissoit & disparoissoit entierement, sans qu'il se fît aucune ouverture, & sans qu'il en sortît du sang.

Les parens de cette demoiselle justement allarmés d'une maladie si extraordinaire, s'adresserent à moi; instruit par ce que j'avois déjà vu, je leur dis que cette tumeur provenoit vrai-semblablement de ce que leur fille n'étant point réglée à son âge, les humeurs détournées de leur route ordinaire vouloient se faire un passage, & qu'il falloit nécessairement aider la nature, pour faire prendre aux regles leur cours naturel. J'ordonnai quelques saignées du pied, je fis faire des frictions, appliquer les ventouses, principalement aux genoux & au gras des jambes; je lui fis mettre les pieds dans l'eau chaude, user des eaux de Wisbad, en un mot j'employai tous les remedes convenables; les regles parurent, & même avec abondance; la malade se trouva très-soulagée, & continua à être réglée tous les mois, sans ressentir la plus légere incommodité: on ne vit plus reparoître la tumeur à l'avant-bras.

OBSERVATIONS sur le même sujet tirées de différens auteurs.

ON voit aisément par ces deux observations, le ravage que peut causer la suppression des regles, quelles qu'en soient les causes : quelques auteurs nous assurent que les regles cessant de couler par les voies ordinaires, se font un passage par différentes parties du corps, & rendent l'état de la personne malade souvent fort dangereux. On peut voir ce qu'en dit *Hippocrate, lib. VII. de morb. epidem. extrem.* en parlant de la fille de Léonidas, qui régulierement avoit tous les mois une hémorragie fort considérable par le nez, occasionnée par la suppression de ses regles.

Je vais rapporter un cas singulier dont parle *Foreſtus, obſerv. med. 101. lib. X.* & qui a beaucoup de rapport avec les deux observations précédentes. Une jeune paysanne fut trouver un Chirurgien pour se faire saigner, parce qu'elle avoit contracté l'habitude de se faire tirer tous les ans du sang au mois de Mai ; elle ne dit point au Chirurgien qu'elle

étoit dans le tems de ses regles, & il la saigna au bras droit. Aussi-tôt les regles furent supprimées. Cette fille étoit fort vigoureuse, elle n'eut point des accidens fort considérables ; mais par la suite les écoulemens périodiques furent beaucoup moindres ; tous les mois, précisément dans le tems où les regles devoient paroître, elle avoit des palpitations, & elle ressentoit une douleur violente dans l'endroit où elle avoit été saignée. *Forestus* lui fit faire une saignée du pied, & ses regles reprirent leur cours ordinaire.

Les tumeurs extraordinaires occasionnées par la suppression des regles, paroissent indifféremment sur toutes les parties du corps. *Amatus Lusitanus, curat. medic. 4. cent. 1. Donatus, hist. med. mirab. lib. IV. cap. 19.* & *Ruysch, adverf. anat. 3. dec. 3.* parlent d'une femme à qui cette suppression avoit tellement épaissi la langue, qu'elle avoit beaucoup de peine à parler.

Vitus Riedlinus, Lin. Med. an. 1700. obs. 4. dit qu'une jeune fille qui n'avoit jamais été réglée, avoit tous les mois une tumeur très-considérable à la levre supérieure ; cette tumeur la défiguroit tellement, qu'elle n'osoit se faire voir :

les remedes ne procuroient aucun soulagement ; ils sembloient même irriter le mal.

Voici un cas à-peu-près semblable rapporté par *Bierlingius*, *adversar. curios. obs. 30. cent. 1.* J'ai vu, dit-il, une jeune demoiselle âgée de quinze ans, qui tous les mois sentoit pendant trois jours un frisson par tout le corps ; ensuite la levre supérieure se tuméfioit : la premiere fois que cela lui arriva, elle rendit quelques jours après ce frisson une matiere purulente par les gencives. Dans la suite, la même tumeur parut ; mais la matiere purulente ne couloit plus par les gencives, elle s'étoit fait une ouverture à la levre même.

L'observation rapportée par *Bartholin, hist. anat. rar. 72. cent. III.* est tout-à-fait curieuse. Une dame de Dannemarc avoit pendant quelques jours sur la peau des especes de petits nœuds gros comme des noix & très rouges ; le visage, les yeux & le col se tuméfioient. La cause de cette maladie venoit d'une suppression des regles qui duroit depuis quatre mois ; elle avoit aussi des signes de quelques affections au foie & à la rate. On fit une saignée du pied, on donna à la malade la mixture de *Quercetan*,

pour provoquer le retour de ses regles ; elles parurent enfin, les nœuds se dissiperent, & l'écoulement périodique rétablit la santé. *Hippocrate, lib. 4. de morb. epidem. sect. 21.* a regardé la suppression des regles comme une des causes de certaines tumeurs qui viennent quelquefois aux oreilles & au sein, & qui ensuite forment des abscès.

Schultzius, miscell. nat. curios. decad. 1. obs. 233. an. 6. & 7. a vu une femme dont les regles ne venoient qu'avec peine, & couloient en très-petite quantité. Il paroissoit tous les mois deux especes de petites véscules derriere les oreilles : ces tumeurs étoient précédées de maux de tête & d'un léger vertige. Ces véscules s'ouvroient d'elles-mêmes ; il en sortoit un peu d'humeur séreuse & jaune ; après cette évacuation les tumeurs disparoissoient.

J'ai vu une jeune demoiselle presque dans l'âge de puberté, qui avoit l'oreille droite enflée, rouge, douloureuse, & d'où il sortoit une humeur âcre & mordante. Quand cet écoulement s'arrêtoit, ou spontanément, ou par l'application de quelques topiques, il survenoit une ophthalmie à l'œil droit. Pour détourner ce nouvel accident, on appliquoit les

véſicatoires derriere l'oreille, & l'humeur reprenoit ſon cours ordinaire. Enfin les regles parurent, auſſi-tôt l'œil & l'oreille ne furent plus affectés.

Borrichius, apud Bonetum, in medicin. ſeptentr. tom. II. lib. IV. ſ. 2. obſ. 25. dit qu'une ſervante qui avoit la fievre ſe fit ſaigner dans le tems de ſes regles, la fievre ceſſa; mais l'écoulement des regles ceſſant auſſi, cette fille reſſentit des peſanteurs à la poitrine; il parut enſuite au ſein gauche une tumeur qui dans l'eſpace de quelques mois devint noire, d'un volume très-conſidérable, & qui cauſa des douleurs lancinantes; certainement cette tumeur auroit dégénéré en un cancer incurable, ſi on n'eût ſecouru promptement la malade. *Hippocrate* dit que les cancers au ſein n'ont ſouvent d'autre principe que la ſuppreſſion des regles.

Il arrive auſſi de ces tumeurs aux hypocondres. *Hippocrate, de morb. epidem. ſ.* 22. dit que dans l'examen qu'il fit du corps d'une eſclave qu'on venoit d'acheter, il trouva que cette fille ne jouiſſoit pas d'une bonne ſanté: elle avoit perdu ſes regles depuis ſept ans, & elle avoit à l'hypocondre droit une tumeur très-groſſe & très-dure; cette tumeur ſe di-

sipa cependant peu à peu. Une dyssenterie accompagnée de fievre terminerent cette maladie ; ces accidens causerent un tel changement, que les regles revinrent & la tumeur disparut.

Bartholin, hist. anat. rar. 87. centur. 11. rapporte un cas presque semblable. Une femme ayant perdu ses regles, sentit quelques douleurs au côté droit ; il se forma une tumeur d'un très-gros volume sous les fausses côtes, dans la région du foie ; cette tumeur, après avoir fait beaucoup souffrir la malade, se termina par la suppuration : on en fit l'ouverture, il en sortit un pus mêlé de sang ; on guérit la plaie, les regles revinrent, & cette femme fut parfaitement rétablie.

Hoechstetterus, obs. med. cas. 2. decad. 9. parle d'une femme qui étoit fort mal réglée, & dont les écoulemens n'étoient point assez abondans ; il survint une tumeur fort dure, grosse & oblongue, à l'hypocondre gauche, à côté de la derniere fausse côte. Cette tumeur causoit à la malade des douleurs cruelles.

Le célebre M. *Van Swietten, comment. in Boerrhav. aphor. tom. I. p. 849.* a vu une paysanne âgée de cinquante-un ans, mere d'une nombreuse famille, & qui jouit d'une assez bonne santé jusqu'à

l'âge de quarante-six ans ; elle commença alors à ressentir différentes incommodités ; ses regles s'étoient supprimées tout-à-coup, & elle vomissoit assez fréquemment ; il se forma en même tems peu à peu une tumeur qui occupoit tout l'hypocondre droit ; on la distinguoit très-aisément, & on pouvoit la faire passer de l'autre côté du ventre. Enfin cette femme mourut après avoir souffert les plus cruelles douleurs ; son corps fut ouvert, toutes les glandes du mesentere étoient dures, & la tumeur de l'hypocondre étoit causée par le pancréas qui avoit un volume énorme, & qui étoit skirrheux dans toutes ses parties.

Sponius, in Apiario, obs. 88. parle d'une femme qui perdit ses regles dans le tems ordinaire ; cette suppression causa une tumeur monstrueuse dans l'épigastre, la malade mourut : cette tumeur étoit pleine d'une sérosité mêlée de sang.

Harderus, obs. 75. rapporte qu'une dame d'un tempérament assez délicat prit un bain d'eau froide dans le tems que ses regles couloient : cette évacuation se supprima dans l'instant. Il survint ensuite une tumeur assez considérable à l'hypogastre du côté gauche ; cette tu-

meur s'étendit insensiblement du côté droit, & augmenta tellement qu'elle rempliſſoit preſque entierement tout l'eſpace qui ſe trouve depuis le nombril juſqu'au dos. Après la mort de cette femme, on trouva cette tumeur remplie de ſang noir & d'une grande quantité de ſanie, qui avoit une très-mauvaiſe odeur.

Les parties inférieures ne ſont pas exemptes de ces ſortes de tumeurs : en voici un exemple rapporté par *Francus*, *miſcel. natur. curioſ. dec. 1. an. 6. & 7. obſ.* 22. Une jeune payſanne de vingt ans, d'un tempérament mélancolique & ſanguin, étoit fort mal réglée depuis deux ans : ſes regles paroiſſoient en très-petite quantité ; ce qui lui cauſa des tumeurs aux cuiſſes & d'autres près des malléoles : ces tumeurs avoient une couleur livide & bleuâtre : elles étoient groſſes comme une mûre ; à la fin elles ſe rompirent d'elles-mêmes. *Lotichius* dit auſſi avoir vu une fille à qui la ſuppreſſion des regles avoit occaſionné des tumeurs fort douloureuſes aux deux pieds. *Bartholin* parle d'une ſervante réglée à la vérité, mais dont les regles étoient trop peu abondantes. Il lui vint des tumeurs aux pieds qui s'ouvrirent &

& d'où il sortit beaucoup de sang.

Hollerius, in lib. 3. coac. Hyppoc. n°. 40. assure avoir vu dans une seule année plus de deux cens filles à qui il étoit survenu des tumeurs aux aînes ; les regles n'étoient pas assez abondantes. On auroit bien de la peine à croire un fait de cette nature, s'il n'étoit pas appuyé sur l'autorité d'un homme aussi célebre.

Cette observation n'avoit pas échappé à *Hippocrate ;* il a non-seulement remarqué des tumeurs aux aînes, après que les regles avoient été souvent supprimées depuis long-tems, mais il a encore donné une description si exacte de cette maladie, qu'il n'est pas possible de ne la pas reconnoître ; il exhorte même les Chirurgiens à ne pas se tromper sur cette espece de tumeurs. Dans quelques femmes, dit-il, les regles sont deux ou trois mois, & quelquefois même plus longtems sans couler. Il se forme aux aînes un gros tubercule rouge, qui ne s'éleve pas en pointe. Ceux qui n'ont aucune connoissance de la nature de ces tumeurs les ouvrent quelquefois, & mettent souvent le malade dans un grand danger.

Galien, lib. 6. de loc. affect. cap. 5. a commenté & a étendu le precepte d'*Hippocrate.* Si, dit-il, les regles sont trop

long-tems sans couler, & qu'on ne puisse pas les faire reparoître, il se forme quelquefois aux aînes une tumeur contre nature, qui s'enflamme, suppure, & qu'on est obligé d'ouvrir.

Quoique toutes les tumeurs qui se forment après la suppression des regles se terminent ou par des ouvertures que la nature produit, & qui laissent sortir le sang qui s'étoit amassé, ou parce qu'il se fait une résolution des humeurs, ou enfin parce qu'il arrive une suppuration; cependant lorsque ces tumeurs arrivent aux aînes, elles suppurent presque toujours. *Hippocrate* ne l'ignoroit pas, puisqu'il dit, *lib. de naturâ puer. p. 138.* que dans quelques femmes il se forme des especes de tubercules aux aînes, qui ne se terminent que par la suppuration, & il appelle ces tumeurs des regles suppurées & putrides.

Dans ces sortes de cas on ne doit point se presser de hâter la suppuration, & il ne faut pas toujours croire qu'elle se fera; puisque souvent lorsque les regles reprennent leur cours ordinaire, ces tumeurs se dissipent peu à peu par le secours de la nature. Il faut plûtôt les abandonner à elles-mêmes, parce qu'il est plus avantageux de laisser agir la nature

nature seule, que d'employer toutes sortes de topiques, qui deviennent souvent plus nuisibles qu'utiles.

Il ne faut pas confondre les tumeurs qui viennent aux aînes, avec les clous, les abscès, & encore moins avec les bubons vénériens; rien ne seroit plus imprudent que de se servir pour le traitement de ces maladies, de remedes discussifs, émolliens, résolutifs ou maturatifs, & même d'ouvrir ces tumeurs, sans qu'il y ait une marque évidente que la suppuration est faite. Quand on est chargé de la guérison de semblables tumeurs, soit qu'elles arrivent aux aînes ou dans d'autres parties, on doit s'informer avant tout si les femmes ou les filles sont bien réglées, si elles s'apperçoivent de quelque diminution ou de quelque interruption dans les écoulemens périodiques, & examiner si les vaisseaux de la matrice ne sont pas trop engorgés, n'ont pas trop de molleſſe ou trop de roideur.

S'il y a lieu de soupçonner que ces tumeurs n'ayent d'autre principe que la suppression totale des regles, ou seulement leur retard, on doit éviter les remedes extérieurs, & sur-tout l'opération chirurgicale. Il faut employer les

saignées à propos, les remedes doux, les emmenagogues, pour faire reparoître les évacuations, & leur faire reprendre leur cours ordinaire. Si ces tumeurs ne sont pas trop invétérées, & si elles n'ont point une dureté trop considérable, elles se dissiperont naturellement.

On ne sauroit imaginer combien les topiques employés mal-à-propos, & même l'ouverture de ces tumeurs, produisent d'accidens cruels. *Gockelius, consil. medicinal. 43. p. 450.* rapporte à ce sujet un exemple digne de remarque. Une fille âgée de vingt-un ans perdit ses regles; elle sentit peu de tems après une douleur à la jambe droite & une foiblesse dans cette partie; elle boita pendant quinze jours, sans qu'il parût rien d'extraordinaire à la partie malade. Un jour, en montant les escaliers de sa maison, elle ressentit tout-à-coup une douleur si vive à l'aîne droite, qu'elle ne put plus marcher sans être soutenue. Avec le tems, les douleurs augmentant toujours, il se forma à l'aîne droite deux tumeurs, l'une très-considérable, & l'autre plus petite. On employa successivement les topiques émolliens, résolutifs & maturatifs, ces tumeurs s'ouvrirent. Il en sortit une

grande quantité de matiere sanieuse ; la malade se trouva soulagée après cette évacuation ; mais les douleurs recommençoient lorsque la cavité de l'abscès se rempliſſoit de nouveau pus. Les regles resterent toujours supprimées ; & il se fit une telle contraction dans les muscles de la jambe, qu'elle ne pouvoit s'étendre. Pendant dix-huit mois, les alimens s'échappoient par l'ulcere tels que la malade les avoit pris : quelquefois même on voyoit sortir les excrémens par cette même ouverture. A tous ces accidens succéderent une maigreur extrême, des douleurs cruelles, des friſſons, une fievre lente, des vomiſſemens bilieux, & la mort. On trouva, en ouvrant le cadavre, presque tous les inteſtins & les viſceres détruits & gangrenés.

Il paroît que cette fille ne fut réduite dans ce triſte état, que par l'imprudence ou l'ignorance de ceux qui la traiterent. Je crois qu'auſſi-tôt qu'on s'eſt apperçu de la douleur qu'elle reſſentoit au pied, qui n'avoit d'autre cauſe que la suppreſſion des regles, il eût fallu d'abord mettre en uſage les saignées du pied, enſuite employer les remedes les plus efficaces pour faire reparoître les regles ;

il y a tout lieu de croire qu'avec ces précautions la tumeur de l'aîne n'auroit point paru, ou du-moins si elle eût paru, elle se seroit sans doute dissipée d'elle-même, lorsque la nature auroit eu repris son cours ordinaire.

OBSERVATION sur une aiguille à tête d'ivoire, tirée de la vessie d'une fille; par M. PROBY.

Transact. Philos, 1700.

UNe fille âgée de vingt ans, fort pléthorique, voulut prendre de l'émétique pour se guérir d'un enrouement dont elle étoit attaquée depuis long-tems; ses parens ne permirent point qu'elle prît ce remede : comme elle imaginoit que le vomissement la soulageroit beaucoup, elle introduisit son doigt dans le fond de sa gorge, pour s'exciter à vomir; mais ce moyen fut infructueux : elle en employa un autre qui auroit pu lui faire beaucoup de mal, si la nature plus sage qu'elle n'eût remédié à son imprudence. Elle fit entrer dans l'œsophage une aiguille à tête d'ivoire, longue de quatre pouces; cette

aiguille avoit été introduite par la pointe ; l'aiguille lui échappa de la main, & tomba dans l'estomac. Cet accident lui donna la crainte la plus grande ; mais elle se rassura, parce qu'elle ne sentit aucune douleur, ni rien d'extraordinaire. Cependant l'inquiétude où elle étoit l'empêcha de dormir pendant toute la nuit ; le lendemain à neuf heures du matin, elle sentit une douleur pungitive sous l'ombilic du côté droit : elle crut qu'en se promenant dans sa chambre la douleur se dissiperoit ; mais le soir elle ressentit une douleur nouvelle à l'aîne droite. Cette douleur étoit si violente, qu'elle l'empêcha de dormir. Je fus prié de voir cette fille quatre jours après qu'elle eut avalé l'aiguille ; elle se plaignoit alors d'une difficulté d'uriner ; je me servis de la sonde pour remédier à cet accident nouveau, & je crus sentir l'aiguille qui étoit passée dans la vessie ; mais en introduisant une seconde fois le catheter, je ne la sentis plus. Quatorze jours après, j'employai encore la sonde, & je sentis bien distinctement le corps étranger. La malade avoit des douleurs si fortes, toutes les fois qu'elle rendoit ses urines, qu'elle les retenoit le plus long-tems qu'elle pouvoit. Fatiguée par

la présence de cette aiguille, elle me pria d'en faire l'extraction ; je portai dans la vessie une tenette, je pris l'aiguille, mais je ne pus ni la faire changer de place, ni la tirer ; j'introduisis mon doigt dans la vessie, en profitant de la dilatation que la tenette avoit faite au col, je sentis l'aiguille toute entiere, je voulus lui faire changer de place ; mais j'employai en vain tous mes soins ; la pointe de l'aiguille paroissoit être placée du côté de l'os ischium. Voyant que tout ce que j'avois fait étoit devenu inutile, j'imaginai d'ouvrir la vessie au-dessus du pubis ; je mis le doigt dans le vagin, & je sentis l'aiguille au-travers de la paroi supérieure de ce conduit, & les membranes de la vessie. Je priai M. *Smith*, mon confrere, de mettre son doigt dans le vagin, de pousser en haut le plus qu'il pourroit le corps étranger, & de tenir ferme afin qu'il ne remuât point. Je séparai par une incision longue d'un pouce & demi, les muscles droits. Quand la vessie fut découverte, je sentis fort aisément la tête de l'aiguille ; j'ouvris alors ce viscere, & je tirai fort aisément le corps étranger. La malade fut guérie un mois après l'opération.

OBSERVATION sur une hémorrhagie périodique ; par M. MUSGRAVE, *membre de la Société Royale de Londres.*

Actes de Léipsic, 1702.

UN domestique eut depuis son enfance jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans une hémorrhagie périodique au pouce de la main gauche ; dans le tems de la pleine lune, il sortoit tous les mois du côté droit de l'ongle jusqu'à quatre onces de sang : cette évacuation n'étoit point précédée de maux de tête, de difficulté de respirer, ni d'aucun symptôme qui annonçât une trop grande pléthore. Ce jeune homme avoit des signes de son hémorrhagie, parce qu'il ressentoit quelques jours avant qu'elle arrivât une rigidité dans la derniere articulation du pouce. Quand ce garçon eut atteint l'âge de dix-sept ans, il sortoit par ce même endroit jusqu'à une demi-livre de sang. Cette perte considérable de sang ne diminuoit rien des forces & de l'embonpoint de ce jeune homme. A l'âge de vingt-quatre ans, cette évacuation

ne se faisoit pas aussi exactement qu'à l'ordinaire ; elle se faisoit même avec assez de peine. Ce garçon voulant d'ailleurs être débarrassé de cet écoulement périodique, se fit passer un fer rouge sur l'endroit d'où sortoit le sang, & supprima tout-à fait son hémorrhagie habituelle. Cette imprudence lui causa des accidens très-considérables. Trois mois après, il eut un crachement de sang, une toux violente ; ses forces se perdirent, on craignit même qu'il ne devînt phthysique : plusieurs saignées faites à-propos empêcherent ce dernier accident. Peu de tems après, il fut tourmenté de coliques violentes ; quelques purgatifs l'en délivrerent, mais elles recommençoient aussi-tôt que ce malade s'exposoit au froid, ou faisoit trop d'exercices. Le crachement de sang revenoit aussi en même tems. Enfin depuis la suppression de cette hémorrhagie périodique, ce jeune homme a toujours été foible, languissant, pâle, & n'a jamais joui d'une bonne santé. Cette observation nous apprend à ne jamais troubler la nature, quand elle produit des choses nouvelles & extraordinaires.

OBSERVATIONS sur l'usage intérieur du Phosphore d'urine ; par M. MENTZIUS.

Wittemberg, 1751.

OBSERVATION PREMIERE.

UN homme d'un tempérament flegmatique faisant un voyage dans un tems froid & pluvieux, se sentit attaqué d'une espece de langueur & d'une douleur dans les lombes & dans tous les membres. Quand il fut arrivé chez lui, ces accidens augmenterent ; on appella un Médecin, qui reconnut d'abord tous les signes d'une fievre maligne ; il ne douta plus de l'espece de la maladie, lorsqu'il vit des taches qui caractérisoient la fievre pétéchiale. Le Médecin ordonna les remedes cordiaux tant soit peu tempérés ; il eut soin aussi de rendre le ventre un peu paresseux, pour faciliter l'éruption des taches. La soif & la chaleur tourmentant beaucoup le malade, il prit, à l'insçu du Médecin des cerises & des pruneaux. Cette imprudence lui coûta cher ; car peu de tems après, la diarrhée

ſurvint, il eut le délire, des anxiétés, & un affaiſſement général. On employa alors les mêmes remedes pour modérer la diarrhée, & pour faire reparoître les taches; mais ces ſecours furent infructueux. Le malade reſta pendant trois jours dans une foibleſſe extrême, ayant perdu preſque tout ſentiment. Pour remédier à cet état cruel, on fit prendre au malade deux grains de phoſphore mêlés avec un peu de thériaque: ce remede produiſit un très-bon effet, le ſommeil & une douce tranſpiration en furent les ſuites: le malade ſe trouva mieux. On répéta la même doſe le ſoir & le lendemain matin: on ajouta un grain de plus de ce remede; ce qui procura une tranſpiration plus abondante qui avoit l'odeur de ſouffre. La mémoire & l'uſage des ſens revinrent ſenſiblement; & le malade, en continuant un régime convenable, fut parfaitement rétabli. Ce qu'il y eut d'extraordinaire pendant ſa convaleſcence, c'eſt que tous les ſens étoient revenus, excepté celui du toucher, où il étoit reſté un froid ſingulier; mais peu à peu la chaleur revint dans les doigts.

OBSERVATION II.

Un tonnelier d'un tempérament sanguin, après une violente colere, eut un frisson auquel succéderent bientôt la fievre, des douleurs dans le ventre, des foiblesses, des anxiétés, des vomissemens, & beaucoup de difficulté à respirer. On négligea ces accidens; mais l'insomnie, les inquiétudes, l'affoiblissement, obligerent le malade à appeller un Médecin. Pour vuider les premieres voies des crudités bilieuses, on lui fit prendre de l'ipecacuanha aiguisé avec du tartre stibié; ce remede produisit un bon effet: on continua les médicamens propres à corriger l'acrimonie bilieuse, & on y ajouta les évacuans; le malade parut un peu soulagé. Il n'étoit pas possible d'exciter une transpiration générale telle qu'on la desiroit, quoique l'on employât les sudorifiques; car la sueur ne paroissoit qu'à la tête & à la poitrine, encore étoit-ce une sueur froide & presque colliquative, accompagnée d'un abattement des forces. Comme le malade étoit dans l'assoupissement, & avoit des douleurs de tête très-violentes, pour débarrasser les premieres voies, on lui donna un laxatif. Bien loin d'être soula-

gé, les accidens augmenterent, les inquiétudes devinrent plus grandes, la soif plus pressante, & tout annonçoit une fievre lente & phthysique. La transpiration paroissant absolument nécessaire pour opérer la guérison, on fit prendre au malade trois grains de phosphore avec de la conserve d'œillet; ce remede le calma un peu, & la transpiration se répandit sur toute l'habitude du corps. On donna le soir une seconde dose du même remede, qui fit dormir le malade toute la nuit, & la transpiration augmenta encore; avec le secours de quelques autres remedes & du régime, sa santé fut parfaitement rétablie.

OBSERVATION III.

Un messager, en faisant un voyage dans un tems fort nébuleux, eut un froid violent. Etant retourné chez lui, il eut de très-fortes douleurs de tête, une chaleur générale; le visage s'enfla, les forces se perdirent, la toux devint violente, & fut suivie d'un enrouement fort considérable. Le Médecin qui fut chargé de traiter ce malade, reconnut tous les signes d'une fievre catarrhale maligne: il employa les poudres bezoardiques tempérées, les potions sudorifiques, les dé-

layans & les gargarismes. Le troisieme jour de la maladie le délire survint, les sens externes n'existoient plus. Ces accidens furent un peu calmés par l'usage de quelques remedes ; mais l'abattement des forces & la suppression de la transpiration, inquiéterent beaucoup le Médecin. Il fit prendre au malade trois grains de phosphore enveloppés dans la conserve des roses, & sept heures après on lui donna la même quantité de ce remede : l'usage de ce médicament produisit tout l'effet qu'on pouvoit en attendre : les forces du malade se rétablirent peu à peu ; & en continuant les remedes béchiques, il recouvra la santé.

Nous ajouterons à ces trois observations une lettre écrite à l'auteur par M. son pere.

« Pour rendre M. *Vater* plus certain » des bons effets du phosphore, vous lui » direz que j'ai pris ce remede incorporé » avec de la conserve de roses, à la dose » d'un demi-scrupule, dans un tems » où j'étois dans un affoiblissement ex- » trême ; & qu'après que j'en eus fait » usage, je me sentis, pour ainsi dire, » renaître : le phosphore me fit rendre » une grande quantité de vents. M. » *Petschken*, que vous connoissez, avoit

» perdu l'ouie, la vûe, le toucher, & la » parole. Après avoir pris un demi-scru- » pule de phosphore en deux doses, les » convulsions, le subresaut des tendons & » les autres accidens dont il étoit tour- » menté, disparurent en trois heures de » tems. Une douce sueur se répandit sur » tout le corps; le sommeil qui étoit in- » terrompu depuis long-tems se rétablit, » & trois jours après l'usage de ce reme- » de le malade put se promener dans sa » chambre. M. *Hanckwitz*, fameux Chy- » miste Anglois, m'a assûré qu'on se ser- » voit avec succès en France du phos- » phore contre la colique & d'autres af- » fections de même nature. J'ai observé » dans les fievres malignes, sur-tout lors- » qu'il y a prostration de forces, que ce » remede étoit à préférer à tous les ana- » leptiques. Je ne doute point qu'il ne » pût produire de très-bons effets, si on » l'employoit dans l'apoplexie, la para- » lysie, & l'épilepsie ».

DISSERTATION sur les appendices contre nature de la vessie ; par M. BROKE.

Strasbourg, 1754.

PREMIERE PARTIE.

LA vessie est une cavité située dans le bassin derriere le pubis ; elle sert à recevoir l'urine que les reins ont séparée du sang : cet organe est, comme tous les autres, sujet à des maladies ; ou les vices de conformation, ou des accidens particuliers, les produisent.

J'ai rassemblé des observations sur les appendices contre nature qui surviennent à la vessie, c'est-à-dire sur des cavités particulieres qui se forment, soit dans les parois intérieures de cet organe, soit dans les extérieures. Ces observations feront la premiere partie de la dissertation : la cause de cette maladie, la maniere dont elle se forme, & les signes par lesquels on peut la connoître, feront le sujet de la seconde.

On trouve des appendices à la surface externe & latérale de la vessie : ces appendices sont quelquefois en grand nombre, & ont peu de capacité.

OBSERVATION PREMIERE.

On a trouvé dans un cadavre la vessie très-skirrheuse, ayant trois lignes d'épaisseur, & grosse comme la tête d'un enfant. Il y avoit extérieurement des deux côtés, dans l'endroit où s'inserent les ureteres, deux protubérances de la grosseur d'un œuf de poule. Dans la cavité de ce viscere, il y avoit des especes de kistes ou de poches qui ressembloient à des œufs : ces kistes n'étoient pas tous de la même grandeur ; quelques-uns étoient plus gros qu'un œuf d'oie, d'autres étoient gros comme des œufs de poule. Il y avoit douze kistes, huit contenoient une sérosité limpide ; quelques-uns de ces sacs étoient très-épais, & d'autres très-minces. Ces kistes étoient totalement séparés les uns des autres, & n'avoient point contracté d'adhérences avec les membranes de la vessie. Un de ces sacs renfermoit des hydatides grosses comme des grains de raisin & pleines de sérosité. Il n'y avoit point d'urine dans la vessie, que celle que renfermoient ces kistes. On ne conçoit point comment le malade a pu rendre des urines, à-moins que cela ne soit arrivé par la rupture de quelques-unes de ces

tumeurs contre nature ; car le passage de l'urine des ureteres dans la vessie étoit bouché : ces conduits avoient la largeur des intestins grêles d'un enfant, & on pouvoit y introduire deux doigts. L'un & l'autre étoient remplis d'urine ou d'une espece de matiere séreuse qui remontoit dans les reins lorsqu'on la pressoit, mais qui ne pouvoit point passer dans la vessie. Les reins avoient leur grosseur & leur situation naturelle, mais ils étoient tellement flétris, qu'ils ressembloient plûtôt à des sacs qu'à des substances charnues ; la capacité du bassinet étoit si considérable, qu'elle pouvoit contenir plus de trois onces de liqueur. *Transact. Philos. an. 1687. num. 188.*

OBSERVATION II.

M. Nourse, de la Société Royale de Londres, fit voir une vessie humaine où il y avoit six petits sacs formés par l'allongement de la tunique interne de ce viscere, & qui faisoient une protubérance dans la tunique charnue ; il trouva dans ces sacs neuf calculs. *Essais d'Edimbourg, tom. 7.*

OBSERVATION III.

En disséquant le cadavre d'un ivrogne, on trouva au côté droit de la partie supérieure de la vessie deux sacs presque ronds & capables de contenir la plus grosse cerise ; leur substance étoit pareille à celle de la vessie ; il y avoit une communication entre eux & la vessie, par le moyen d'un très-petit orifice. On remarqua que dans le fond de la vessie il commençoit à s'en former encore d'autres ; car on voyoit dans quelques endroits de la surface intérieure de ce viscere, que les tuniques commençoient déjà à faire quelques éminences extérieurement. *Morgagni, adv. anat. 3. animadv. 36.*

OBSERVATION IV.

On a trouvé dans le corps d'une femme les reins d'une telle grosseur, qu'on les auroit pris pour deux sacs ; il n'y avoit plus ni vaisseaux, ni parenchyme. Ces sacs, outre beaucoup d'urine & de matiere purulente, contenoient encore dix-neuf pierres, dont une étoit grosse comme une noix, les autres comme des avelines & des pois ; elles avoient toutes une figure extraordinaire, & rem-

plissoient exactement les cavités où elles s'étoient formées : il y en avoit un nombre prodigieux qui ressembloient à de la graine de lin ; beaucoup étoient creuses, friables, polies, lisses & d'une couleur jaune ; les ureteres étoient peu distendues, eu égard à la quantité de pierres que renfermoient les reins ; elles s'adaptoient à la vessie, comme elles le font dans l'état naturel. La vessie étoit plus petite qu'elle n'est ordinairement dans un adulte ; sa figure étoit un peu ovale & applatie ; elle étoit large près son col & faisoit la pointe vers le fond ; sa surface interne & externe n'avoit point de rides ; ses tuniques n'excédoient point l'épaisseur ordinaire, elles étoient même un peu plus minces. Des deux côtés de la vessie, un peu au-dessus de l'insertion des ureteres, on voyoit deux éminences rondes grosses comme une muscade, & environnées de fibres charnues assez épaisses. Les tuniques de ces cavités avoient la même épaisseur que celles de la vessie, avec cette seule différence que dans ces deux sacs on ne remarquoit presque aucun vestige de fibres charnues. On appercevoit au côté de la cavité gauche, à la partie postérieure de la vessie qui touche au vagin,

le commencement d'un nouveau sac. Les orifices de ces deux appendices, par lesquelles elles communiquoient avec la vessie, étoit presque aussi considérable que le diametre de la plus grande cellule; & le bord de l'orifice, en se repliant plus ou moins, formoit une espece de valvule. L'ouverture de ce troisieme sac étoit presque tout-à-fait recouverte d'une membrane qui ressembloit à une valvule semi-lunaire. Quelquefois les appendices annexées à la vessie sont si considérables, que l'on croiroit qu'il y auroit plusieurs vessies dans le même sujet.

OBSERVATION V.

Casaubon, qui étoit sujet à la dysurie, à la strangurie, & à rendre beaucoup de petites pierres & de mucosité, apperçut six mois avant sa mort, au côté gauche de la région hypogastrique, entre la ligne blanche & au-dessus de l'os pubis, une tumeur qui d'abord étoit grosse comme une noix, qui devint ensuite un peu plus grosse que le poing, & qui se terminoit en pointe: elle étoit molle, & sa fluctuation dénotoit qu'elle renfermoit de l'eau; lorsque le malade en urinant la pressoit un peu trop fort,

il sentoit quelque douleur qui se communiquoit à la vessie. Cette tumeur s'affaissoit quelquefois ; mais peu de jours après elle reprenoit le même volume : cet homme illustre mourut d'une fievre continue. On fit l'ouverture du cadavre. On trouva deux vessies unies l'une avec l'autre, & elles communiquoient ensemble par une ouverture où l'on pouvoit introduire les quatre doigts ; celle qui étoit du côté gauche étoit pleine d'urine, qui passoit dans celle qui étoit à droite. Elle étoit six fois plus grande, elle avoit les mêmes membranes, la même épaisseur que la véritable vessie ; elle occupoit toute la région hypogastrique gauche jusqu'aux os des îles. Sa figure étoit si irréguliere, que la partie inférieure du sac pendoit au-dessous de l'ouverture ; & la partie supérieure fortement attachée au péritoine, s'élevoit beaucoup. La véritable vessie étoit saine ; la surface interne de la vessie surnuméraire étoit comme usée, enflammée, & prête à se gangrener ; une fongosité bouchoit presque toute l'urethre. Le col de la véritable vessie étoit tuméfié intérieurement & élevé comme le col de la matrice ; de sorte qu'il y avoit autour une cavité dans laquelle on pouvoit in-

t oduire le doigt. Le corps de la vessie étoit épais, contracté; sa cavité étoit pleine de rides & parsemée de petits trous qui contenoient une infinité de pierres; les ureteres étoient larges & dilatés. *Thomas Bartholin, anat.*

OBSERVATION VI.

M. *Booth*, malgré sa bonne santé, sentoit de la difficulté à rendre ses urines, elles sortoient goutte à goutte, encore falloit-il faire des efforts, lorsqu'il y avoit peu d'urine dans la vessie : cet état fatiguoit beaucoup le malade, sans cependant qu'il ressentît aucune cuisson en urinant, excepté pendant les deux ou trois dernieres années de sa vie, qu'il rendit beaucoup de mucosité avec les urines, & lorsqu'il pissoit il sentoit des douleurs cruelles au col de la vessie. Croyant avoir la pierre, il se fit sonder; comme on trouva de la résistance dans l'urethre, on fit entrer la sonde de force; il survint une hémorrhagie considérable qui dura pendant dix jours, & la gangrene & la mort terminerent tous les accidens. L'ouverture du cadavre nous fit voir la vessie placée dans la partie gauche du bassin au-dessus de l'os des îles. Une masse charnue & ronde placée sous

le pubis & sur le rectum, rempliſſoit tout le baſſin hypogaſtrique : cette maſſe paroiſſoit faire deux ſacs ſéparés l'un de l'autre par une membrane. La cavité droite contiguë à la veſſie étoit plus conſidérable que ce viſcere, & la gauche l'étoit moins. Ces deux ſacs avoient chacun un orifice qui communiquoit avec la véritable veſſie ; de façon qu'ils pouvoient contenir auſſi de l'urine. Les glandes de la veſſie étoient très-gonflées, rouges, & skirrheuſes : c'étoit dans ces glandes où ſe formoit le mucus. On ne trouva dans l'urethre aucune carnoſité, on n'y voyoit que le déchirement que la ſonde avoit fait. *Tranſact. Philoſoph. an.* 1701.

OBSERVATION VII.

Une fille de trente ans, d'une mauvaiſe ſanté, & qui étoit mal réglée, mourut d'une fievre maligne. On fit l'ouverture du cadavre, on trouva deux veſſies, une naturelle & placée comme elle doit l'être naturellement ; une autre dont la cavité beaucoup plus conſidérable, ſembloit formée par le côté droit du col de la matrice ; elle étoit pleine d'urine ; ſes tuniques étoient de même nature que celles de la veſſie

ordinaire ; il n'y avoit dans ce sac nulle ouverture. *Coiter, Obs. anat. chir.*

OBSERVATION VIII.

Dans le cadavre d'une petite fille morte quinze jours après sa naissance, on trouva deux vessies éloignées l'une de l'autre d'un travers de doigt ; chacun avoit un uretere ; la matrice tenoit la place du rectum ; cet intestin étoit placé dessus, & occupoit le lieu de la vessie. Le nombril étoit beaucoup plus bas qu'il ne doit être ; la matrice, les deux vessies & le rectum tenoient un très-petit espace. *Cattierus, obs. 20.*

Nous trouvons dans les auteurs des observations qui nous apprennent qu'il y a quelquefois une seule appendice qui forme deux vessies, dont l'une est placée vers le fond de la vessie, & l'autre à la partie inférieure contiguë à l'urethre.

OBSERVATION IX.

On a remarqué dans un cadavre, que la partie antérieure de la vessie qui est proche de l'urethre étoit très-dilatée, & la partie postérieure qui regarde les intestins se terminoit en pointe & étoit beaucoup plus petite. Vers cette extré-

mité

mité il s'étoit formé un étranglement si considérable, que ces deux cavités ne communiquoient entre elles que par une ouverture si petite, qu'à peine pouvoit-on y introduire un stilet. *Blasius, Obs. anat.*

OBSERVATION X.

Un homme, après avoir été mal traité de la vérole, fut attaqué de goutte; il eut des vomissemens violens, des coliques, une bouffissure générale, & une rétention d'urine; il parut au-dessous du nombril une tumeur dure que l'on prit pour une hernie. Après la mort de ce malade, on trouva deux vessies qui contenoient plusieurs livres de sérosités: celle qu'on avoit prise pour une hernie avoit comprimé les intestins. *Adamus à Lebenwaldt, E. n. c. dec. 2. an. 8. obs. 122.*

OBSERVATION XI.

On a vu une petite vessie qui avoit pris naissance à côté de la vessie ordinaire, avec laquelle elle avoit une communication. *Moinichenius.*

OBSERVATION XII.

Un vieillard sujet aux coliques néphrétiques & à la gravelle, fut attaqué

d'une rétention complette d'urine. La sonde introduite jusques par-delà le sphincter, ne fit sortir qu'une petite quantité d'eau limpide ; un corps mou empêcha de l'introduire plus avant ; l'urine ne coulant plus, la vessie se gonfla, & cet état causa de cruelles douleurs au malade : pour y remédier, on fit la ponction à la vessie au-dessus du pubis ; il sortit trois livres d'urine fétide, âcre & verte. Après la mort de ce malade, on trouva les reins flasques & les ureteres très-dilatés ; le fond de la vessie, qui étoit noire & gangrénée, s'élevoit jusqu'au nombril, & y avoit poussé la duplicature du péritoine. Il y avoit autour de la partie inférieure de ce viscere une tumeur blanche, dure comme un cartilage. Cette tumeur montoit deux pouces au-delà de la prostate ; elle avoit partout l'épaisseur d'un pouce ; une de ses extrémités s'avançoit d'un pouce & demi en-devant, & excédoit d'un pouce & demi les extrémités supérieures de la partie postérieure de cette tumeur : cette excroissance poussoit devant elle les membranes de la partie postérieure de la vessie, & les appliquoit contre la partie antérieure ; de façon qu'elle formoit une cloison entre la partie supérieure

& la partie inférieure ; dans le ſac ſupérieur de la veſſie on trouva une demi-livre d'une liqueur corrompue & ſanguinolente avec dix calculs, dont le plus conſidérable étoit gros comme une noiſette. *Joan. Maggill. Eſſ. d'Edimb. tome VI. art. 71.*

Il y a des appendices dépendantes de la veſſie, ſans qu'il paroiſſe extérieurement rien d'extraordinaire à cet organe. Intérieurement cette cavité eſt ſéparée en pluſieurs cellules.

OBSERVATION XIII.

Dans le cadavre d'une vieille femme morte d'un aſthme, la veſſie n'étoit pas plus groſſe que le poing, & contenoit environ une demi-livre d'urine : intérieurement il y avoit une membrane qui ſéparoit la veſſie en deux ; elle avoit la même ſubſtance que ce viſcere, & deſcendoit de la largeur de trois travers de doigt du fond de la veſſie, juſqu'à l'inſertion des ureteres près du ſphincter ; de façon cependant que l'urine pouvoit aiſément couler de ces canaux juſqu'au col de la veſſie. *Wilhelmus Nebelius, E. n. c. vol. I. obſ. 90.*

OBSERVATION XIV.

On disséqua un vieillard qui avoit eu pendant dix ans des douleurs causées par la pierre ; les reins étoient fort grands, mous, presque détruits, pleins de vésicules qui renfermoient une sérosité jaune & âcre. Les ureteres étoient très-dilatés ; la vessie étoit spongieuse & épaisse. Au fond de ce viscere, près de son adhérence avec l'ouraque, il y avoit deux petites ouvertures d'où il sortoit une lymphe fort claire quand on les pressoit. Après avoir ouvert la vessie qui étoit triangulaire, on vit que ses parois étoient rapprochées, & que dans l'endroit où elle étoit plus spongieuse, il s'étoit formé deux cavités qui se communiquoient entre elles par des ouvertures ; celle du côté droit pouvoit à peine laisser introduire le bout du petit doigt ; la premiere cavité, située vers le col de la vessie, renfermoit une pierre de la pesanteur de six drachmes & deux scrupules, qui bouchoit le col de la vessie & empêchoit les urines de couler ; l'autre cavité, un peu plus grande, étoit à droite au fond de la vessie. Il y avoit une pierre inégale pesant neuf drachmes & deux scrupules, qui avoit contracté

des adhérences ; la troisieme cavité, qui étoit plus grande que les deux autres, étoit à gauche au fond de la vessie, & avoit une communication plus libre avec la premiere qu'avec la seconde. Elle étoit ulcérée. La vessie renfermoit une grande quantité de liquide qui ressembloit plûtôt à du pus qu'à de l'urine ; il ne faisoit qu'un même corps avec la mucosité, qui garnissoit les parois de la vessie. *Joh. Gottlob. Segnitz. miscell. physic. mathemat. an. 1728.*

A Genève en ouvrant le cadavre d'un homme, on trouva la vessie partagée en deux cavités ; dans l'une & l'autre il y avoit six petites pierres de la grosseur d'une noix de galle. *Blandinus, apud Bonet. sepulchr. lib. 3. f. 23. obs. 4.*

J'ajouterai encore aux observations précédentes des faits qui prouvent qu'il s'est trouvé des pierres recouvertes de sacs particuliers formés par les membranes de la vessie. Ces cellules qui renfermoient ces calculs, pourroient être regardées comme des appendices de cet organe.

M. *Pallas*, Chirurgien de Berlin, fit l'opération de la taille à un homme de vingt quatre ans. Après avoir introduit les tenettes dans la vessie, il chargea la

pierre; mais ce corps étranger ne pouvoit pas sortir, il étoit retenu; & quelque effort que fît ce Chirurgien, il trouvoit toujours un obstacle nouveau. Il porta son doigt dans la vessie, pour examiner la situation du calcul: il trouva une pierre inégale qui avoit plusieurs branches, & qui étoit recouverte par les membranes de la vessie; il les déchira avec le doigt, & tira ensuite la pierre. Le malade guérit, quoiqu'il ait eu après l'opération une hémorrhagie considérable, des foiblesses, & une fievre inflammatoire. *Miscell. Berolin*, *tom. IV.*

Littre trouva dans le cadavre d'un jeune homme deux pierres qui ayant percé l'uretere dans sa partie comprise entre les parois de la vessie, avoient passé par cette ouverture, s'étoient fait chacune un petit conduit dans la substance de la vessie & entre ses membranes; elles avoient dû grossir dans cet endroit, parce qu'elles étoient plus grandes que le trou par où elles avoient passé. Ces pierres avoient causé deux ulceres, l'un dans le rein où elles s'étoient formées, l'autre à l'endroit de l'uretere qu'elles avoient percé; & de tous les deux il sortoit une matiere purulente par l'urethre. *Acad. des Sc. 1702.*

DISSERTATION sur l'incertitude des Signes de l'Infanticide ; par M. RUTH.

Prague, 1759.

LA fidélité dans les rapports sur la cause de la mort des enfans nouvellement nés, est d'une extrême conséquence ; cet objet demande l'attention la plus scrupuleuse, afin de ne pas confondre l'innocence avec le crime. Le défaut de signes certains, & la supercherie des femmes débauchées, jettent souvent dans l'embarras ; on sçait qu'elles ne craignent point d'exposer leur vie pour détruire le fruit de leurs amours, afin de se soustraire à l'ignominie qui en est toujours une suite inséparable : pour couvrir une virginité qu'elles n'ont plus, elles immolent à leur honneur le plus pur de leur sang. Quel est donc le sort de l'homme ? il participe à tous les fâcheux accidens qui peuvent arriver à sa mere pendant les neuf mois qu'il est renfermé dans son sein. Voit-il la lumiere ; ses jours sont quelquefois encore plus en danger. On voit des femmes

assez misérables pour faire périr leur fruit, ou dans l'accouchement, ou quelques instans après, crime inconnu aux animaux mêmes. C'est avec raison que les loix sévissent avec la derniere rigueur contre ces meres détestables. On doit trembler par la crainte d'absoudre une coupable, ou de condamner une innocente: pour y obvier, il faut examiner avec le dernier soin quels sont les vrais signes de l'infanticide.

Les Médecins & les Chirurgiens doivent se réunir pour déclarer au juge si réellement on a attenté à la vie de l'enfant; mais souvent leurs rapports ne sont fondés que sur un seul motif, qui n'est pas toujours certain & invariable. On met ordinairement les poumons des enfans dans l'eau; s'ils surnagent, on assure que l'enfant est né vivant; si au contraire ils vont au fond de l'eau, on dit que l'enfant est mort avant que de naître. Rien n'est moins solide qu'un pareil jugement. Le juge s'appuyant sur ce rapport, prononce sur le sort de la mere; quelques raisons qu'elle puisse alléguer, on s'en tient au rapport des Médecins & des Chirurgiens; & souvent par la torture plus cruelle que la mort même, on arrache à une femme

l'arrêt de sa condamnation, quoiqu'elle soit innocente: on voit quelquefois aussi des femmes débauchées à qui les tourmens ne peuvent arracher la confession de leur crime.

Il est bien difficile de porter un jugement infaillible sur l'immersion des poumons dans l'eau; & si l'on n'a que ce moyen pour prononcer que l'enfant a respiré, les juges sont très-souvent trompés. J'avouerai cependant avec *Schwammerdamm* & *Harvée*, que souvent l'expérience est vraie, mais qu'elle ne l'est pas toujours. Il est sûr qu'en plongeant les poumons dans l'eau, si ils surnagent l'enfant a respiré: mais la respiration a-t-elle eu lieu pendant ou après l'accouchement? Les Universités de Leyde & d'Utrecht ont répondu en 1679, que la respiration peut se faire ou pendant ou après l'accouchement, parce que lorsque les eaux ont percé, & que le vertex ne bouche point exactement l'orifice de la matrice, la tête étant dans le vagin, l'enfant peut ouvrir la bouche, & respirer avant qu'il soit venu au monde. Si donc l'enfant manque de force, ou si l'accouchement ne se fait pas assez promptement, il peut mourir; dans ce cas les poumons surnageront certaine-

ment, si on les met dans l'eau. Par conséquent on auroit donc tort d'assurer que la mere mérite la mort, parce qu'elle seroit accouchée secrettement sans le secours d'une sage-femme, par la crainte d'être punie. Ne voyons-nous pas souvent les femmes de la campagne qui ne peuvent pas être secourues, accoucher seules? Quelques auteurs ont avancé sans fondement que des enfans ont pleuré étant encore dans le sein de leur mere avant que les eaux aient percé; nous ne disconvenons point que cela ne puisse arriver quand les eaux ont percé; car si l'enfant peut respirer dans la matrice, pourquoi ne pourroit-il pas pousser quelques gémissemens? Cela n'est cependant pas certain. L'enfant demeuré dans le passage peut recevoir de l'air dans ses poumons; il pourroit donc aussi, en faisant des efforts pour sortir, donner quelques signes de douleur.

Suivant ce que nous venons de dire, le jugement du magistrat ne seroit donc appuyé que sur ce rapport: *le poumon plongé dans l'eau a surnagé; donc l'enfant a respiré. Le poumon n'a point surnagé; donc l'enfant n'a point respiré.* Celui qui avanceroit une telle proposition croiroit ne pas se tromper; cependant je démon-

trerai qu'elle est fausse : car certainement il ne seroit pas instruit de toutes les difficultés qui se trouvent dans l'exactitude qu'on doit mettre dans les rapports en justice, & il n'auroit pas lû la lettre d'*Hippocrate* à *Démocrite*, où il prouve combien il est mal-aisé de prononcer d'une maniere certaine sur de telles choses. La premiere proposition est vraie, mais la seconde peut être fausse.

Les poumons d'un enfant vont au fond de l'eau, donc il n'a point respiré, donc la mere n'est point coupable. *Bohnius* rapporte deux expériences de *Zellevius*, qui prouvent que quoique les poumons se précipitent au fond de l'eau, la respiration peut avoir eu lieu. Cet auteur parle 1°. d'un veau qui, aussi-tôt qu'il fut né, eut la respiration semblable à celle d'un cheval fatigué ; on mit ses poumons dans l'eau, ils tomberent au fond, comme si c'eût été une pierre. Il rapporte 2°. l'exemple d'un enfant qui cria plusieurs fois après être venu au monde ; sa mere l'enterra furtivement, on l'exhuma, & ses poumons se précipiterent au fond de l'eau.

Il est évident que si celui qui est chargé de faire un rapport sur l'infanticide s'en tenoit uniquement à la précipita-

tion des poumons au fond de l'eau, il pourroit se tromper. Une femme criminelle assure qu'elle n'a point tué son enfant ; celui qui fait le rapport assure que les poumons n'ont point surnagé ; en conséquence on prononce que cette mere n'est point coupable, quoiqu'elle le soit. *Bohnius* parle d'une femme qui nia d'abord qu'elle eût ôté la vie à son enfant, & les rapports étoient faits en sa faveur, parce que le poumon étoit tombé au fond de l'eau, & qu'on croyoit que l'enfant étoit mort dans le sein de sa mere ; mais cette femme frappée de la noirceur de son crime, avoua ensuite qu'elle avoit tué son enfant, & elle fut punie comme elle méritoit.

Il seroit peut-être plus prudent de passer sous silence, que de révéler ici les artifices abominables dont les femmes de mauvaise vie se servent pour détruire leurs enfans ; mais la raison demande que l'on écarte tout soupçon sur les femmes vertueuses, & que l'on couvre d'ignominie les criminelles. D'ailleurs, les perquisitions exactes, tant sur la mere que sur l'enfant, peuvent faire découvrir le genre de la mort. Il y a des femmes assez méchantes pour imaginer toutes sortes de moyens af-

freux pour tuer leurs enfans. Les unes, lorsque les douleurs pour accoucher deviennent fortes & pressantes, serrent tellement les cuisses, qu'elles tuent leurs enfans : on reconnoît facilement à la difformité de la tête de l'enfant si il a été tué de cette maniere ; la compression du cerveau & du cervelet causent nécessairement la mort. D'autres ont des aiguilles assez longues pour les enfoncer dans le crâne de l'enfant, lorsqu'il est au passage ; & comme la marque de ces piquûres n'est pas fort sensible, on y fait peu d'attention ; par conséquent c'est la tête qu'il faut principalement examiner dans ces sortes de circonstances. D'autres enfin allument du soufre, elles en reçoivent la vapeur dans le vagin, & font ainsi périr leur enfant, quoiqu'elles-mêmes s'exposent à perdre la vie. On peut s'en appercevoir aux rides que contracte le vagin, à l'odeur du soufre qui se fait sentir sur la tête de l'enfant. Il seroit à souhaiter que nous connussions tous les moyens infâmes dont se servent les femmes débauchées pour détruire leur fruit, afin que l'on pût faire les rapports avec autant de vérité que d'exactitude. Les juges ne sont jamais mieux instruits de ces cri-

mes que par ceux qui les ont commis.

Mais revenons à ce qui regarde les poumons. Il y a encore quelques raisons que l'on peut apporter pour prouver que l'enfant a pu venir au monde vivant, quoique les poumons aillent au fond de l'eau. Lorsqu'ils sont remplis de beaucoup de mucosité, l'enfant peut vivre d'autant plus aisément, sans avoir la respiration sensible, que les intestins sont moins garnis de mœconium. Si on met dans l'eau les poumons qui sont chargés de beaucoup de mucosité, ils s'enfonceront sans difficulté. Il est donc clair que dans ce cas les rapports sont difficiles à faire, parce qu'un enfant a pu respirer, quoique ses poumons ne surnagent point; conséquemment la mere peut être coupable. Voici ce que dit à ce sujet *Zellerus : Quoique les poumons ne surnagent point, ce n'est point une preuve que l'enfant n'a pas respiré dans la matrice; par conséquent la mere n'est point à couvert des poursuites.* Car dans les deux exemples rapportés plus haut, le veau avoit respiré après être né, l'enfant avoit ouvert la bouche plusieurs fois; & cependant leurs poumons alloient au fond de l'eau.

Il faut donc voir si le rapport est

appuyé ſur un fondement ſolide. *Diemerbrock*, en diſſéquant le cadavre d'un adulte, fut fort étonné que les poumons mis dans l'eau ne ſurnageaſſent point; il en examina la cauſe, & il trouva que les poumons étoient skirrheux. Si les poumons d'un adulte ne demeurent point ſur l'eau, à plus forte raiſon ceux d'un enfant remplis d'une ſubſtance muqueuſe, qui peut leur donner trop de peſanteur, ne pourront point ſurnager. Pourquoi donc les poumons d'un enfant ſurnageroient-ils & n'iroient-ils pas au fond de l'eau, quoiqu'il ait pu reſpirer & voir la lumiere?

Je ne puis comprendre qu'il y ait des perſonnes qui regardent l'immerſion des poumons comme un moyen infaillible de juger ſi la mort a précédé ou ſuivi la naiſſance de l'enfant. *Baglivi* dit que ſi les poumons vont au fond de l'eau, la mort a précédé la naiſſance; s'ils ſurnagent, la reſpiration a précédé la mort. Rien n'eſt plus évident ſelon lui que ces ſignes. *Zellerus*, *Bohnius*, & *Albert Michael* ſont d'un ſentiment tout à-fait oppoſé; & c'eſt avec raiſon, puiſque nous venons de voir que les poumons peuvent aller au fond de l'eau, quoique la mort ne ſoit arrivée qu'après la naiſſance.

Ainsi on ne pourroit pas manquer de se tromper, si on en croyoit *Baglivi*. Mon dessein n'est point de vouloir rejetter entierement les preuves que l'on peut tirer de l'immersion des poumons ; mais je voudrois qu'on ne la regardât pas comme le seul moyen propre à porter un jugement solide, parce que quelquefois on peut être trompé en s'en tenant à cette seule preuve.

Prenons donc bien garde que nos expériences soient faites avec la derniere exactitude, afin de ne pas perdre une femme innocente, & de ne pas sauver la vie à celle qui est coupable ; il faut examiner avec le soin le plus scrupuleux jusqu'aux plus petites circonstances. Il arrive quelquefois qu'on ne prend pour faire l'expérience qu'un morceau du poumon, qui va au fond de l'eau ; aussi tôt on prononce sans attention que l'enfant n'a point respiré, & la femme criminelle est sauvée ; jugement frivole, puisqu'on a vû que de différens morceaux du même poumon les uns alloient au fond de l'eau, & les autres surnageoient. Si on s'en rapporte à la premiere expérience, la mere est innocente ; si on s'en rapporte à la seconde, elle est coupable.

Que faut-il donc faire dans des circonstances aussi délicates ? il est constant que des expériences qui sont exactement les mêmes, & qui ont des résultats si opposés, jettent dans la derniere perplexité. *Bohnius* pense que le poumon entier doit être mis dans un grand vase rempli d'eau, & qu'on ne doit pas le mettre par morceaux. *Craan* fait une remarque qui confirme ce sentiment. Lorsque, dit-il, l'enfant vient de naître, l'air ne s'est point encore communiqué à toutes les parties du poumon, ce viscere ne s'enfle par conséquent point en entier, mais seulement dans quelques-unes de ces parties : or un morceau peut surnager, & l'autre aller au fond ; ce n'est donc point une preuve que l'enfant soit mort avant ou après avoir vu le jour. De même dans les moribonds, le poumon ne s'affaisse pas tout-d'un coup, la respiration diminue peu-à-peu, & s'éteint enfin tout-à-fait. Ainsi dans un fœtus la pituite abondante dont les poumons sont pleins, empêche que l'air n'y entre également par-tout, il s'insinue successivement dans chaque partie ; par conséquent le morceau du poumon dans lequel l'air sera entré surnagera, pendant qu'un autre morceau ira au fond.

En 1730, on fit à Paris quelques expériences sur les poumons ; en les plongeant tout entiers dans l'eau, le lobe gauche surnageoit, & le droit alloit au fond. Il me semble que l'on doit convenir nécessairement que pour que la premiere expérience puisse être exacte, il faut mettre le poumon tout entier dans l'eau. Il peut arriver que le morceau qui surnage descende peu d'heures après au fond de l'eau ; la raison de cela est toute simple : l'eau chasse l'air peu à peu, elle rend la masse du poumon plus compacte ; ainsi le morceau qui surnageoit peut aller au fond. Il arrive quelquefois que des enfans nouveaux nés donnent à peine des signes de respiration, quoiqu'ils remuent les bras & les jambes. D'autres sont si foibles, qu'on les voit comme ensevelis dans un profond sommeil entre les bras de la sage-femme, sans que l'on s'apperçoive qu'ils respirent. Lorsque cela arrive, on les remue beaucoup, on les frotte, on tâche de donner quelque mouvement au gosier, & on employe toutes sortes de moyens pour les tirer de cette espece de léthargie. Il est constant que dans ces enfans les poumons ne surnageroient point, si on les plongeoit dans l'eau :

cependant si ils mouroient, la mere peut être soupçonnée coupable, & courir les risques d'être punie. Il est donc clair que la précipitation des poumons n'est point une preuve certaine que l'enfant soit mort né. Mais lorsque le poumon surnage, c'est un signe évident que l'enfant a vécu, soit pendant soit après l'accouchement.

Dans une réponse que la Faculté de Médecine de Wittemberg fit en 1684 à une consultation sur cette matiere, on y lit ce qui suit. S'il n'y a point d'autres signes, la submersion des poumons n'est point une preuve que l'enfant soit mort dans le sein de la mere; & ce seroit une très-mauvaise raison pour la juger innocente: car quoique le poumon aille au fond, la mere peut lui avoir ôté la vie avant qu'il ait pu respirer. Il faut par conséquent avoir recours à d'autres marques, telles que les linges gâtés par le mœconium dont on a enveloppé l'enfant en naissant, les meurtrissures à la tête ou à quelque autre partie du corps, la facilité ou la difficulté de l'accouchement, la vessie vuide. Si la mere a accouché facilement, & que l'on ait observé les marques dont on vient de parler, vrai-semblablement la mere est

coupable. Ainsi en comparant plusieurs phénomènes, on peut découvrir la vérité. Si en mettant le poumon tout entier dans l'eau il va au fond, il faut alors le diviser, pour examiner attentivement ses différens degrés de pesanteur; car il peut arriver qu'une partie qui seule surnageroit, soit entraînée au fond par une autre plus pesante: il est donc nécessaire d'examiner d'abord le poumon en entier, ensuite par morceaux.

Il faut encore considérer avec attention le système artériel, parce que si l'enfant a respiré, alors le sang a pris son mouvement circulaire par l'artere pulmonaire. Le sang rend le poumon plus pesant qu'il n'étoit avant la respiration. Ainsi quoique les poumons aillent au fond, si cependant l'artere pulmonaire est plus remplie de sang qu'elle ne doit être, il y a lieu de soupçonner que l'enfant a été tué. C'est une foible ressource pour les femmes de mauvaise vie, de rompre le cordon si-tôt que l'enfant est sur le point de naître; ce qui arrive assez ordinairement. Si l'enfant périt, on le trouve les vaisseaux vuides. Quand elles sentent des douleurs pour accoucher, elles se renferment

pour ôter la vie à leur enfant qui la doit à l'amour, afin de ne point donner occasion de soupçonner leur virginité. Quand une femme sent des douleurs, & que l'enfant fait ses efforts pour sortir, en sortant du vagin il tombe sur le pavé, le cordon ombilical se rompt, l'enfant demeure par terre sans mouvement, le sang coule, & pendant que la mere cherche quelque ligament pour lier le cordon, l'enfant meurt : dira-t-on pour cela que la mere est infanticide ? cela peut être ; mais aussi il n'y a souvent que de la négligence. De même si le cordon paroît, & que la femme n'accouche pas promptement, l'enfant périt, parce que la compression du cordon ombilical fait cesser la communication du sang entre la mere & le fœtus ; & on voit périr des enfans, à qui les secours d'une sage-femme eussent sauvé la vie. Si même en liant le cordon on ne le fait pas avec attention, la ligature se lâche, & le sang se portant aux vaisseaux du nombril, le nœud se rompt, & l'enfant perd son sang.

Puisque les femmes débauchées ont tant de moyens de cacher leur crime, quelle prudence ne doit-on pas avoir ! Un examen de devoir & superficiel ne peut donner aucune certitude, & le

Médecin doit suspendre son rapport jusqu'à ce qu'il ait examiné toutes les parties du corps, comme les intestins, la vessie, & toutes les autres dont nous venons de parler : il faut les comparer ensemble, afin de pouvoir présenter aux juges un rapport certain.

Il résulte de tout ce que nous venons d'exposer, que les rapports sur l'infanticide sont pleins de difficultés : on ne doit pas s'en tenir à un seul signe, comme *Baglivi* l'assûre, en donnant pour seule cause de la vie ou de la mort du fœtus les poumons mis dans l'eau. Je recommande sur-tout, même aux moins intéressés, de ne pas charger une femme innocente, à qui la crainte des tourmens pourroit faire avouer un crime dont elle n'est point coupable, & de n'avoir pas une indulgence déplacée pour les femmes criminelles : ce seroit blesser la qualité d'honnête homme, & tromper les Magistrats.

OBSERVATION sur une pierre formée autour d'une aiguille d'ivoire introduite dans la vessie.

Molinetti Dissert. Anatomico-Pathologicæ. Venetiis, 1675.

J'Ai vû dans l'hôpital des Incurables de Venise en 1647, une fille âgée de dix-sept ans, qui avoit dans la vessie une pierre grosse comme un œuf de pigeon. Cette fille avoit coutume de se frotter les bords du vagin avec une grosse aiguille à tête d'ivoire ; un jour la tête de cette aiguille entra dans l'uretre, & par malheur elle fut poussée si avant, que la plus grande partie entra dans la vessie : il arriva alors une si forte contraction du sphincter, que l'aiguille ne put être tirée. La fille, en faisant des efforts pour se débarrasser de ce corps étranger, le cassa, & garda le secret sur ce qui lui étoit arrivé, pendant un an : mais comme le morceau de l'aiguille qui étoit resté dans la vessie avoit servi de noyau à la pierre, ce corps augmentant de volume chaque jour, par l'apposition d'une nouvelle matiere sablon-

neuse, les douleurs devinrent cruelles, & les urines ne couloient qu'avec beaucoup de peine. Alors la malade fut forcée de demander du secours. Une des extrémités du morceau d'aiguille qui n'avoit point été recouverte par la matiere calculeuse, pendoit hors de l'uretre ; & on auroit pu la retirer facilement, si la pierre formée autour du reste de l'aiguille, n'eût fait un obstacle très-considérable. On fut donc obligé de tirer la pierre, comme on le fait ordinairement dans les femmes. L'opération fut suivie d'une hémorrhagie assez forte ; mais les remedes ordinaires calmerent cet accident : un mois après la malade fut guérie. Elle eut pendant un an une incontinence d'urine ; ensuite le sphincter se rétablit dans son état naturel.

Si on compare le fait qu'on vient de lire avec celui de la page 148, on verra que le premier est tout-à-fait naturel, & que le second est fort extraordinaire & presque incroyable.

FIN du Tome premier.